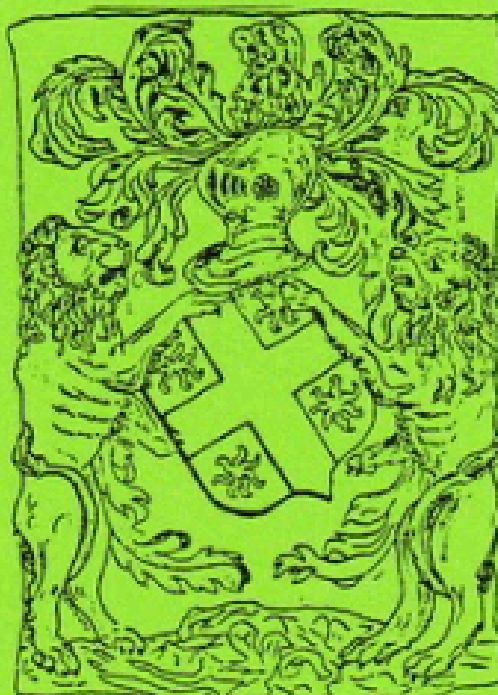




*Société Littéraire de Ourdan,
Département de Seine et Oise, autorisée par
décision de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur,
du 11 Pluviôse an 12.*



CONNAITRE DOURDAN

Les CAHIERS des PELERINS

du HUREPOIX, de l'YVELINE et de NORMANDIE

Pour prier, servir Dieu au temps du Jeune-Louis,
Les "Bonshommes" de Grandmont s'installent à L'Ouye.
Aux sources de l'Orge le fief de Bréthencourt
Fut jadis forteresse du Sieur Gui le Rouge.
Une pierre issue du château de Bréthencourt,
Gravée aux armoiries d'un de ses descendants,
A trouvé son repos au château de Dourdan.

Et puis, d'autres histoires sur fond bleu, blanc, rouge ...

Allons d'abord aux sources de l'Orge, ce pays plein de charme. Pour apprécier la richesse et la longue histoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt, Emile Auvray, déjà bien connu de nos lecteurs, lui a consacré une monographie fort belle. L'amateur de géologie sera intéressé par les descriptions des sous-étages Beaucerons, l'archéologue collectionnera quelques nouveaux échantillons laissés par les peuples Carnutes, etc. Les anecdotes des Comtes de Bréthencourt, vassaux turbulents du roi, n'ont rien à envier aux démêlés des paysans locaux avec ceux des fiefs voisins. Déjà, dans le précédent bulletin, avaient été évoquées quelques échauffourées à propos du Gué d'Orge et de Froideville.

Cachée à la vue des voyageurs empruntant les routes ordinaires, entourée d'un parterre de coteaux boisés, l'Abbaye de l'Ouye a gardé la fraîcheur de son havre de silence au milieu de la clairière semée actuellement en maïs, blés et orges.

Ce joyau a été préservé. Sa vocation initiale pour la prière et la méditation s'est maintenue, tandis que sa tradition agricole est conservée grâce à l'exploitation qui jouxte l'Abbaye elle-même. MM. Prêter et Garriot nous entraînent dans la longue histoire des "Bonshommes de Grandmont", et nous décrivent les us et coutumes de ces moines qui eurent bien des vicissitudes avec leurs frères convers, leurs voisins, sans omettre les invasions, les pillages, la peste, etc.

Quittons les Bois de l'Ouye, son majestueux chêne des six frères et laissons-nous guider à travers la plaine de Corbreuse par les Croix du "Trou des Saules" et du "Cannet" pour rejoindre celles de Bréthencourt : Croix St. Jacques, Croix St. Pierre, Croix de Bréthencourt - toutes ces belles ferronneries que Monsieur Garriot a bien décrites et illustrées.

Joseph Guyot a assisté avec désespoir à l'agonie du feu château de Bréthencourt. Il nous décrit les restes des tours et remparts que se disputaient, à l'époque, les marchands de pierres. Bien lui en prit car il put, par sa perspicacité, sauver l'une d'entre elles, qui, après plusieurs épisodes, est venue orner la cour intérieure du château de Dourdan. Monsieur Bontemps nous offre une remarquable reproduction à la plume des derniers vestiges du château, tels qu'ils existaient à la fin du 19^e siècle.

La poésie est-elle inconnue à Dourdan ? Il semblerait plutôt que les poètes de notre cité aient le talent discret. Maître Jean Chanson nous fait connaître Anatole Perdu, organiste, compositeur et poète. C'est avec plaisir que nous tenons à faire figurer notre concitoyen parmi ceux qui méritent une particulière attention.

Source de toute vie, l'eau est aussi un agrément par ses cours d'eau, ses rivières, ses cascades, son manteau d'hermine que la neige révèle. Les crues, les inondations sont à redouter. En voici des témoignages à travers quelques reportages de MM. Prêter et Garriot.

Fondée au 10^e siècle, sous le vocable de Saint-Martin, l'église de Sermaise est aujourd'hui placée sous la maternelle protection de Notre-Dame. Dépendant de l'autorité successive de plusieurs abbayes, ravagée par les guerres, elle a subi "Dame Orge", sa voisine, lors d'une crue qui rehaussa le village de plusieurs mètres d'alluvions. C'est pourquoi elle nous apparaît comme enfouie au cœur du village. En fin connaisseur. Monsieur Immel nous en fait une visite commentée qui nous incite à y revenir.

Une bonne nouvelle nous vient des Granges-le-Roi. M. Louis Delorme nous offre son nouveau recueil - de poésies "ARBORESCENCES". Paru en décembre 1982, ce recueil réunit 81 poèmes édités et illustrés par l'auteur sous une forme attrayante.

Auprès de l'arbre il fait bon s'approcher, se confier. C'est un protecteur. On pénètre au cœur de l'arbre de la forêt ; on goûte la sève des bois qui sourd entre l'écorce et l'aubier ; on se laisse charmer par sa fantaisie, sa bonhomie, sa sagesse. Tout un monde d'oiseaux, d'animaux, de personnages qui viennent y chercher refuge et réconfort, que l'arbre soit pin, orme, chêne, frêne, cerisier, pêcher Chacun y trouve un frère, un copain, un père ou une âme-sœur. L ' arbre, c'est toute une vie.

Laissez-vous apprivoiser par "ARBORESCENCES" que vous pouvez vous procurer auprès de M. Louis Delorme, 133 rue d'Angerville, Les Granges-le-Roi, 91410 Dourdan.

Une promenade d'automne avec "Les feuilles d'automne" de Jean Rozé

Une visite à l'exposition "Le Maïs" de "Plaines et Vallons" pour la saison 1983 à l'église de Craches.

Jean Rozé

L'Assemblée générale 1982

Extraits de l'allocution prononcée par M. Jean Rozé et Jacques Louvet, le 19 Juin 1982.

Je remercie tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous ce soir ainsi que ceux qui n'ont pu être des nôtres et qui ont été assez aimables de nous renvoyer leur procuration avec un mot d'excuses.

L'Assemblée Générale se déroulera ainsi :

- bilan des activités
- rapport financier
- renouvellement du Bureau
- débat sur l'évolution de la Société, suivi d'une collation amicale.

Je rappellerai d'abord les dates qui ont jalonné la vie de notre Association.

Maître Jean CHANSON, désireux de donner un nouvel élan à l'expression culturelle locale, crée l'Association "Les Cahiers des Pèlerins du Hurepoix, de l'Yveline et de Normandie". L'Association est acceptée le 4 octobre 1979 et publiée au Journal Officiel le 24 octobre suivant.

Cette Association se veut culturelle, populaire, et de qualité, tournée vers :

- la recherche, l'étude, la publication de tout document historique, archéologique, etc., relatif à nos régions
- la création littéraire et artistique, permettant à chacun d'exprimer ses talents.

Elle emprunte à la première Société Littéraire de Dourdan (fondée le 11 Pluviôse, an 12) son titre et son esprit et y ajoute la vocation de faire découvrir, aimer et "Connaître Dourdan".

Quelques semaines plus tard, le 30 octobre 1979, survient le décès brutal de Maître CHANSON, qui a marqué profondément la vie culturelle de Dourdan au cours des quarante dernières années. En créant cette nouvelle Association, il voulait donner un nouvel essor à la vie culturelle locale.

En 1980, Madame Jean CHANSON rassemble les membres fondateurs et leur propose de continuer l'œuvre ébauchée. Une petite équipe se forme alors et reprend le flambeau de Maître CHANSON.

En 1980 paraît notre premier bulletin, suivi de deux autres en 1981. Une publication biannuelle nous semble satisfaisante.

Nos efforts ont porté essentiellement sur les points suivants :

BILAN DES ACTIVITES

1. - Rédaction et illustration

Nos articles sont choisis parmi des textes anciens ou des études récentes, traitant de sujets variés s'adressant à un large public et non à des spécialistes. La qualité des illustrations va s'améliorant. Certains clichés sont tramés, d'autres sont reproduits à la plume.

2. - Promotion et publicité

Pour faire connaître notre revue, nous faisons paraître des articles dans la presse locale, des encarts chez les commerçants, des distributions de tracts.

3. - Travaux de confection et de distribution

Notre équipe de bénévoles se réunit à plusieurs reprises pour confectionner le bulletin et contribue à sa diffusion. Le volume du bulletin nous pose parfois des problèmes pour le déposer dans les boîtes aux lettres.

4.- Relation avec les adhérents

Certains adhérents nous écrivent pour nous exprimer leur satisfaction, d'autres souhaitent plus de concision en conservant la variété des articles et leur richesse d'information.

Néanmoins, la contribution de nos adhérents est encore trop limitée. Que tous ceux qui disposent d'articles, d'études et documents entrant dans le cadre de notre revue n'hésitent pas à nous les communiquer pour une éventuelle publication ! Ceci sera source d'enrichissement de part et d'autre.

En résumé, en 1981, nos efforts ont porté principalement sur la publication de la revue, car nos moyens limités ont ralenti d'autres projets. En 1982, nous publierons deux bulletins.

RAPPORT FINANCIER

Ressources :

Elles proviennent pour la plus grande part de nos adhérents, en majorité Dourdannais. La Ville de Dourdan nous offre une subvention de 100 Frs et nos ressources globales se sont élevées à 5.200 Frs.

Dépenses :

Les frais de papier, d'impression et de distribution constituent l'essentiel de nos dépenses. Pour limiter les dépenses de distribution, notamment, nous recourons au bénévolat. L'ensemble traduit un solde créditeur de 1.000 Frs.

Pour 1982, nous avons porté la souscription d'adhésion à l'Association à 40 Frs pour les membres actifs et 100 Frs pour les membres bienfaiteurs. Nous projetons

l'acquisition de plusieurs matériels, en particulier des presses pour la confection des bulletins et une machine à écrire pour dactylographier les articles.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Plusieurs membres du Bureau sont démissionnaires : M. Michel STAVROU, secrétaire, M. Michel PALMANTIER, membre, M. Philippe SOMMAIRE, membre. M. Jacques LOUVET ayant remplacé M. Jean-Jacques IMMEL au poste de trésorier au 1er janvier 1982, nous proposons le renouvellement des membres du Bureau comme suit :

M. Jean-Luc PRETER, secrétaire,

M. André GARRIOT, membre

M. Jean-Jacques IMMEL, membre.

Nous accueillerons avec sympathie d'autres candidatures, ce qui demande une contribution personnelle à nos différents travaux.

L'ensemble de ces propositions sont adoptées, aucune objection n'ayant été formulée à leur encontre.

Voici donc la composition du nouveau Bureau :

M. Jean ROZE, Président

Madame Jean CHANSON, Vice-Présidente,

M. Jean-Luc PRETER, Secrétaire,

M. Jacques LOUVET, Trésorier,

MM. André GARRIOT et Jean-Jacques

IMMEL, Membres.

DEBAT ET DISCUSSION

Les interventions ont porté sur différents points : date de l'Assemblée générale annuelle, ressources, qualité littéraire, statuts, projets, possibilité d'associer d'autres activités, etc.

Tout ceci dépendra du concours de nouveaux collaborateurs et de ressources financières accrues. Nous renouvelons notre appel à toute personne intéressée.



BLASON DE
SAINT-MARTIN-DEBRETHENCOURT

(Fonds David)

Ecu de sable (noir) au Lion d'or et au Lambel
d'argent à quatre pendants

Dans notre dernier bulletin, vous avez pu lire un "Essai sur l'Histoire de Corbreuse d'E. AUVRAY. Cet historien local a également effectué des recherches sur l'histoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt, Il réalisa par la suite une étude qu'il remit à Maître Chanson. C'est ce travail imposant que nous vous proposons aujourd'hui. L'importance des diverses matières à publier nous oblige à diviser cette histoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt en trois parties. Certains d'entre vous ont certainement déjà lu ce texte, Maître Chanson l'avait publié dans un de ses fascicules "Connaître Dourdan", mais ceux-ci étaient tirés à un petit nombre d'exemplaires. Comme à l'accoutumée, nous avons ajouté des illustrations (cartes postales, photographies, plans), ce qui permet de publier une histoire inédite de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Enfin, la rédaction de la Société Littéraire tient à remercier l'ancien Maire du village : M. David ainsi que l'instituteur M. Papelard, pour leur aide.

SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT

par E. AUVRAY

PREMIERE PARTIE

Peu de communes du canton sud de Dourdan présentent autant de contrastes que le terroir de Saint-Martin-de-Bréthencourt.

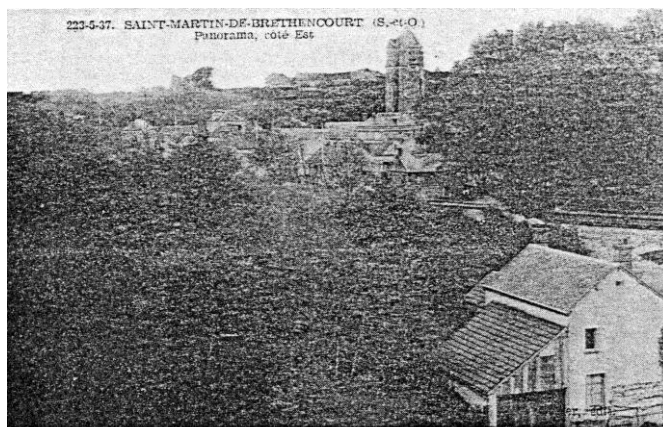
De la ferme de Brouville, au Nord du territoire, la vue s'étend sur une plaine monotone où subsistent quelques "remises", asiles du gibier. Au Nord-Est, la masse des bois de Sainte-Mesme ferme l'horizon. Vers le Sud on distingue aussi quelques lignes d'arbres.

Du Sud aux limites de Corbreuse ou de Chatignonville, le pays n'est pas moins monotone d'aspect. C'est vraiment le commencement de la Beauce mais, ce n'est pas pleinement la Beauce. En fait, on a l'impression d'un pays jadis forestier ; des mares : mare Claire, mare de Brouville, mare Blanche "piquettent" les terres limoneuses, des noms caractéristiques évoquent d'ailleurs l'ancien manteau forestier : l'Orme du Long Orme, la Brosse, la Petite Brosse (= broussaille), le Petit Chêne, la Haie Freland. A la limite même du terroir, les bois du Bréau (Breuil veut dire Bois enclos, généralement humide) de Groslieu, renforcent nettement cette opinion.

Faisant suite au labeur millénaire des esclaves gallo-romains et des serfs du moyen-âge, leurs descendants, ce travail d'essartage ne s'est-il pas poursuivi jusqu'à nos jours ? En soixante ans, les statistiques nous apprennent que les 395 hectares de bois et de landes sont tombés à 180.

Mais il suffit de s'éloigner de deux ou trois kilomètres de ces points de vue extrêmes, pour voir s'ouvrir devant soi, à ses pieds un complexe de vallées vertes, profondes, au confluent desquelles le charmant village de Saint-Martin groupe ses vieilles maisons autour d'un clocher massif, de tradition monastique.

Tout cet ensemble, ravissant de fraîcheur, avec ses 82 sources qui irriguent le mince ruban de pâturages étiré dans la vallée de l'Orge, était invisible à deux cents mètres du versant abrupt de la vallée. A peine a-t-on grimpé les trente à quarante mètres du raidillon que cette véritable oasis a disparu et qu'on retrouve la monotonie du plateau.



223-5-37. SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT (S.-et-O.)
Panorama, côté Est

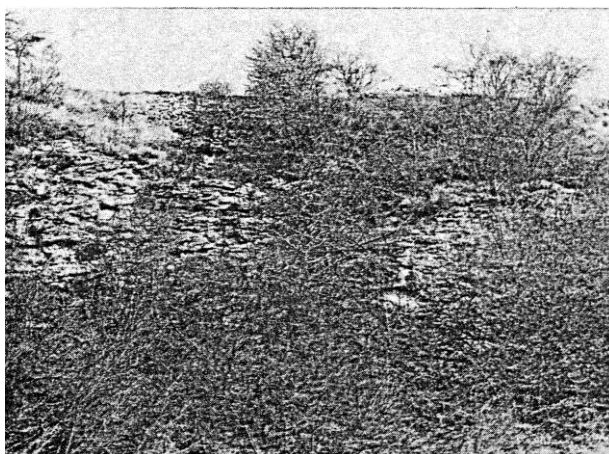
Fonds Garriot

C'est ici, dans les 1594 hectares du terroir que l'éventail des vallées qui ferment l'Orge s'enfonce rapidement, tranchant les meulières rouges et les sables ocrés ou éclatants de blancheur elle atteint l'argile plastique où, dans leur lente descente s'arrêtent les eaux. A travers le Hurepoix boisé elles vont gagner la Seine vers Athis-Mons.

COUP D'OEIL GEOLOGIQUE

Ce plateau ainsi profondément entaillé n'est qu'une toute petite partie d'un plus grand, qui, de 180 mètres d'altitude près de la Seine, s'abaisse insensiblement jusqu'à 120 mètres environ sur la Loire.

A sa surface, on rencontre successivement, la meulière de Beauce, le calcaire du même nom, plus ou moins altéré, et le calcaire de l'Orléanais.



La meulière nous est familière, de tous temps ses blocs plus ou moins volumineux de silex qu'on trouve enrobé dans une argile rougeâtre servent de matériaux de construction, recherchés pour leur dureté et leur inaltérabilité. D'origine encore discutée (voir Alimen et Cholley), puissante de plusieurs mètres ou de quelques décimètres, elle est surmontée par des trainées de sable dit de Lozère (près de Palaiseau). Ces sables granitiques et imperméables, remplissent parfois des poches de meulière, leur présence détermine l'existence de ces mares qui furent longtemps les seuls points d'eau à la disposition des Beaucerons. (En 1900, on signale qu'à Ponthévrard, chaque maison a sa mare dont l'eau sert encore pour la cuisine).



Photos Prêter

Quand les sables sont assez étendus et suffisamment épais, ils sont favorables aux bouquets d'arbres, à la forêt même, (comme à Rambouillet et à Dourdan). Ils sont à

leur tour recouverts par des limons épais de deux à trois mètres qui s'amincissent vers les bords des versants, et qui sont voués à la culture des céréales. Parfois, ils donnent aussi des terres à briques.

Mais à Saint-Martin, comme dans les environs immédiats, la meulière n'est pas uniforme. Nous sommes ici, en effet, dans une zone intermédiaire où, au milieu de la meulière classique, se rencontrent de véritables îlots de calcaire non altéré (à Saint Arnoult, à Dourdan) et vice versa.

Cette zone intermédiaire est en fait la limite géographique impossible d'ailleurs à tracer sur le terrain, entre le Hurepoix au Nord avec ses aspects si variés, ses vallées fraîches et profondes aux versants sablonneux où les blocs de grès s'éboulent et s'entassent en chaos au milieu des bois, et la Beauce, la vraie, "Belsia triste solum" sans source, sans prairie, sans arbre.

Au-dessus de la meulière, les sables dits de Fontainebleau, qui diminuent d'épaisseur, car ils disparaissent vers Sainville, surmontent sur trente à quarante mètres l'argile plastique. Celle-ci, immédiatement au-dessus de la craie n'affleure pas dans le terroir de Saint-Martin, mais à la sortie du village, à Sainte Mesme, elle se dégage de sa couverture vers 110 mètres, s'élève vers Dourdan, s'amincit, et disparaît pendant quelques kilomètres dans la vallée, jusqu'en aval de Saint-Chéron, (ainsi, elle laisse sur une petite surface affleurer une craie assez marneuse qui forme comme un dôme que les géologues appellent le "Dôme de Dourdan".

(C'est dans ce dôme que sont creusées les mystérieuses galeries de Sermaise découvertes grâce à un affaissement du sol.)

LES VALLEES

Tandis qu'à l'Ouest du dos du pays que suit rigoureusement la vieille route romaine de Poissy à Blois, par Ablis, Sainville, et Allaines, les eaux s'écoulent vers l'Eure, celles de l'Est s'en vont directement vers la Seine.

C'est sur le terroir de Saint-Martin que se creusent les vallons qui formeront l'Orge. Leur tracé est assez singulier. L'Orge ne vient pas, comme la carte semble l'indiquer de Long-Orme, il n'y a là qu'un fossé Nord-Sud qui écoule le trop-plein de la mare de l'ancien lieu seigneurial lors des orages ou, de la fonte des neiges.

Le vallon initial de l'Orge s'ouvre du Nord-Ouest au Sud-Est suivant les principales directions du réseau fluvial dans le Bassin Parisien.

C'est un vallon très sec d'abord et nettement dissymétrique qui descend rapidement de 160 à 125 mètres. Tandis que le versant Nord-Est forme un abrupt que recouvrent des bruyères et des taillis (bois des Brosses), l'autre, en pente très douce, est presque entièrement en cultures. Le ruisseau des Saules et le Patineau, intermittents, suivant de près la rive abrupte (est-ce dû aux vents dominants ou à une faille ?) ; la source dite "Guette au trou" évoque par une image amusante la rareté de l'eau, une autre appelée "Flambart" se serait déplacée de 150 mètres vers l'aval en 200 ans. Mais le fond de la vallée parvient à l'altitude de 125 mètres, environ, tout change, les versants se rapprochent, les lignes de niveau 150 qui ; jusque-là étaient espacées de

plus de 400 mètres, ne sont plus qu'à 260 mètres l'une de l'autre, Le fond devient marécageux et se couvre d'une végétation aquatique.

Il se forme une sorte de gorge qui se prolonge à l'Est par un charmant méandre jusqu'au pied de la vieille ferme de Brandelle. Entre 120 et 125 mètres, le village de Saint-Martin occupe la rive convexe du méandre.

C'est un peu en amont que jaillit, au pied du village perché de Bréthencourt, la véritable source de l'Orge.

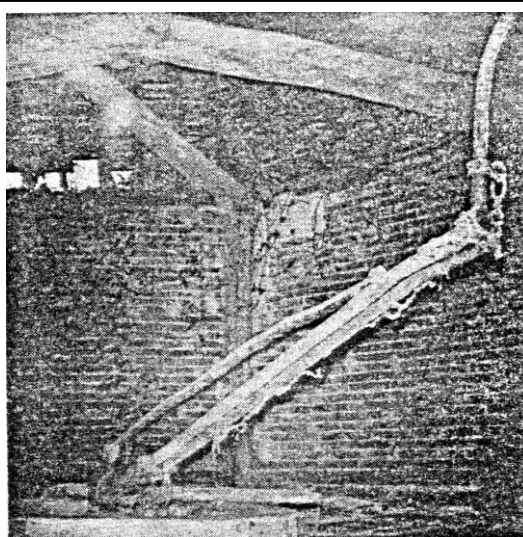
Il y a là une épaisseur de 25 mètres de sable, de tourbes qui forme un véritable réservoir naturel, grâce à la disposition des couches inférieures.

On y a creusé depuis 1895 des chambres de captage qui après une conduite longue de 9 kilomètres fournissent à la ville de Dourdan l'eau dont elle a besoin, (les puits de la ville sont tous plus ou moins contaminés) .

Une pompe récemment installée augmente sensiblement le débit de la source, mais la vitesse n'est pas accélérée d'autant puisque les eaux arrivent à Dourdan par simple gravité. Il faudrait installer un réservoir plus élevé à la source. (Mais la vieille conduite tiendrait-elle devant une surcharge ?).

A Saint-Martin, venant du Sud (ferme de Grosliu), un ravin presque asséché, dissymétrique et dont la forme a conservé une étonnante fraîcheur. Le versant abrupt qui regarde l'Ouest est entaillé à quelques mètres d'un embryon de terrasse, témoin des temps préhistoriques, où les eaux dévalaient les pentes.

Cependant, il semble bien que le plan d'eau se soit abaissé depuis une époque plus récente, puisque près de la remise des grès qui doit son nom à quelques blocs arrondis, se trouvent une fontaine protégée par des pierres, mais sèche aujourd'hui.

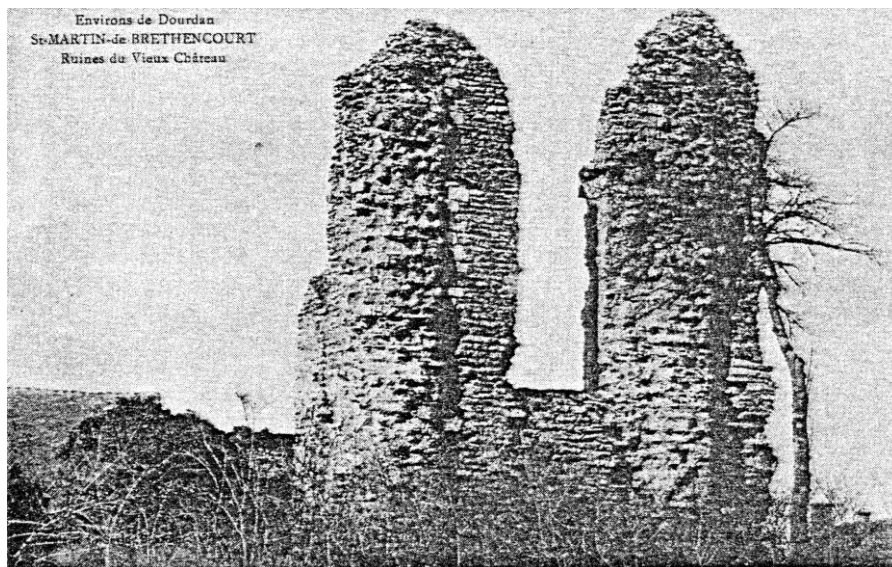


A proximité de la station de pompage d'eau potable pour Dourdan et de la source du Guette au Trou, est érigée une "Noria" en briques de forme octogonale. Ce bâtiment abrita le premier mécanisme de pompage, actionné par un cheval. Cette bâtisse est couverte de tuiles et les murs extérieurs enduits de plâtre. C'est l'administration de l'Hospice de Dourdan qui fit construire cette station, afin d'alimenter en eau la ferme de la Brosse dont elle était propriétaire. Sur la photo de droite, on remarque un long bras en bois se terminant par un demi cercle en fer rond, permettant d'atteler un cheval. Tous les deux ou trois jours suivant les besoins, le cheval tournait durant environ deux heures. Photos prises en 1973

Fonds GARRIOT

Le versant adouci est creusé de ravins Ouest-Est, dont le plus Septentrional isole presque le promontoire qui porte le village et le donjon en ruine de Bréthencourt. Ce promontoire est le type des éperons barrés recherchés des hommes préhistoriques.

C'est un lieu de défense presque inexpugnable, dominant par des "a-pic" de 35 mètres le fond de la vallée, le pédoncule qui le rattacha au plateau mesure à peine 200 mètres. Il était facilement "barré" par un fossé ou un talus. L'ensemble offrait aux hommes d'autrefois, une forteresse naturelle, un parc pour les troupeaux. Le Moyen-Age s'est emparé du site utilisé certainement depuis des milliers d'années, et le donjon rectangulaire dont il ne reste malheureusement que des ruines toujours menacées par un vandalisme que la loi devrait interdire, a subi victorieusement l'assaut du vainqueur du Puiset : Louis VI le Gros vers 1100.



Fonds Legoy

Au pied de Brandelle, la vallée tourne brusquement au Nord-Est, Elle s'élargit considérablement tout en conservant son caractère dissymétrique. Cette fois, c'est le versant droit couvert de brandes, de bruyères, de taillis qui s'élève brusquement au-dessus d'un fond humide et marécageux, envahi d'une végétation aquatique. L'Orge coule au pied même de l'abrupt en dessinant un très beau méandre qui enserme le pré des "Corvées" (vocabulaire hérité du Moyen-âge). Elle inondait jadis le ruban des prairies. C'était un lieu de promission pour les gens d'autrefois que ces pâturages, malgré leur médiocrité. Les premiers depuis ceux de la Loire et de l'Eure. Aussi, chaque paroisse voisine tenait à posséder comme une sorte de fenêtre sur ces fonds aujourd'hui presque abandonnés.

C'est dire avec quelle ardeur (qui tournait parfois à la violence) que chacun défendait ses intérêts. (Voir dans un prochain bulletin l'épisode de Froideville).

La force motrice assez faible cependant fut utilisée dès l'époque gallo-romaine. On peut imaginer au temps où n'étaient pas encore connus les moulins à vent l'activité

qui régnait sur les chemins montant vers la Beauce avec les convois de céréales ou de farine qui se croisaient et l'importance du "Gué d'Orge".

Humide et exposée au Nord-Ouest, la rive droite n'attirait guère les habitations permanentes en dehors des moulins. La création du village de Froideville ne dura qu'un temps. Le nom est d'ailleurs tout à fait évocateur.

C'est sur l'autre versant, un peu au-dessous du plateau que se fondèrent les villages, là, où ils recevaient les premiers rayons du soleil levant : Ardenay dont le nom évoque par sa consonnance l'âcreté comme Ardennes; Ardenelles.

Sur la butte d'Aigremont fut, il y a plus de cent ans, découvert l'un des rares cimetières Francs du Sud de la Seine, tout proche de la limite extrême qu'atteignit le véritable établissement des compagnons de Clovis.

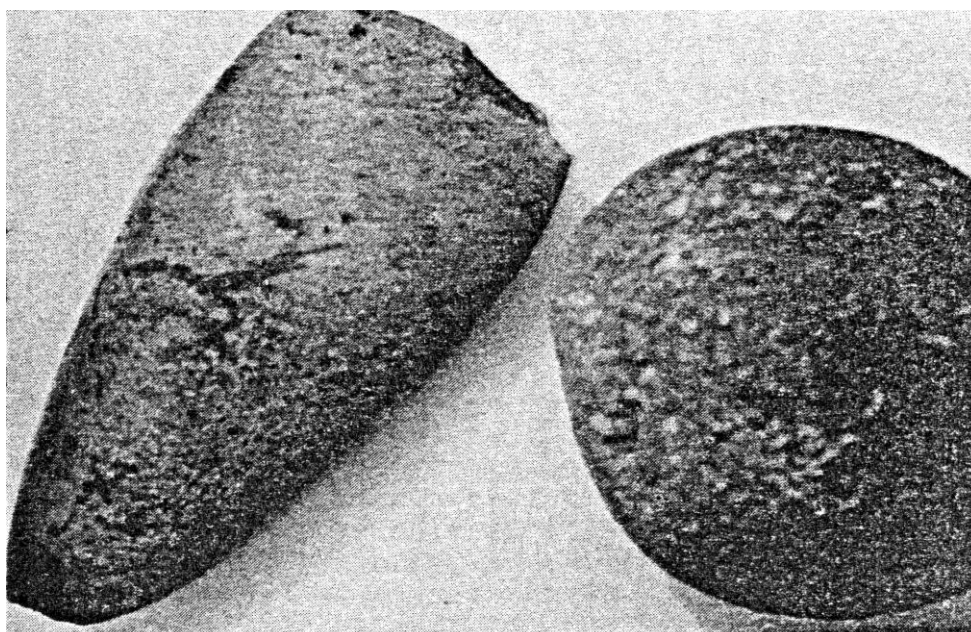
Plus au Nord, le plateau est encore entamé par le sillon sec et peu marqué qui vient de Brouville et dont le tracé est parallèle à celui du Fond des Bois et celui de la "Vallée de l'Eau" déterminent la formation d'une "planade" comme on disait autrefois. C'est une véritable clairière qui s'arrête nette au versant abrupt du fossé où commence les bois de Sainte-Mesme, partie intégrante de l'antique et royale forêt de Dourdan jalousement protégée contre la fameuse "faim" de terres du XIIe siècle et de la Révolution.

A la tête du vallon des bois, dans un site classique, légèrement au-dessus du niveau du plateau s'est logé le village de Haudebout avec ses mares et le petit taillis qui couvre les premières pentes où affleurent les sables fertiles.

Voici donc présenté le terroir de Saint-Martin de Bréthencourt avec son site naturel, ses ressources variées : terres limoneuses, pâturages, eaux claires et saines, forêt proche lieu de refuge en temps troublés, et Dieu sait s'il en fut, attirant pour les hommes à une époque où l'on ne pouvait vivre, faute de relations commerciales, qu'en autarcie. Il nous reste maintenant à en retracer, à grands traits, l'histoire.

AU TEMPS PREHISTORIQUE

L'occupation humaine de ce terroir aux époques préhistoriques ne fait aucun doute. De tous temps, on a ramassé sur les plateaux de Bréthencourt, des silex taillés, des haches polies, dont certaines, conservées précieusement par les hôtes de Brandelle sont remarquables par leur beauté et leurs dimensions. Mais malheureusement, les trouvailles faites au hasard des travaux agricoles ou des promenades, sans indication précise du lieu d'origine ne possèdent au point de vue de la science préhistorique qu'un intérêt tout relatif.



Fonds Garriot

Il est probable que le climat arctique qui régnait sur notre région à certaines époques de la "Vieille Pierre" (paléolithique) interdisait aux hommes de s'installer dans un pays privé de grottes et d'abris sous roche, comme on en trouve dans la vallée du Loing et même dans celle de la Voise.

Mais vers une époque qui remonte à plus de 12.000 ans, le climat ayant connu un adoucissement marqué, la toundra glacée fit peu à peu place aux forêts semblables à celles que nous connaissons. Les conditions de vie changent, des espaces nouveaux s'ouvrent à l'activité humaine. Une nouvelle industrie de la pierre s'installe, caractérisée par de tout petits outils, (microlithiques). Les groupes rares qui les utilisent, vivent dans des huttes, à proximité des forêts où abondent les gibiers en particulier, le cerf Elaphe qui remplace le renne. On a retrouvé leurs traces tout près d'ici, à Auffargis, à Sonchamp, dans le parc même de Pinceloup. Monsieur Vigneard, l'un des spécialistes de cette époque, nommée "Tardenoisienne" (parce qu'elle a été

particulièrement étudiée à Fère-en-Tardenois) guidé par ce qu'il appelle la "Loi des sables" et son instinct de chercheur averti, nous disait récemment qu'il pensait bien avoir, au cours d'un passage rapide, reconnu dans la plaine de Brandelle, l'un de ces sites tout particulièrement appréciés des "Tardenoisien". Nous comptons bien, un de ces jours, l'amener sur le terrain.

Puis survient une révolution d'une importance aussi grande pour l'Humanité que l'emploi de la vapeur, l'agriculture et l'élevage. De nouvelles populations qui emploient de robustes outils en pierre en corne de cerf, en grès, s'installent au milieu des tribus de "Tardenoisien" attardés, restés à l'âge de la chasse et de la cueillette des fruits et des graines naturelles.

Ces Campiniens (du village de Campigny, en Normandie), après avoir franchi la Seine s'avancèrent vers le Sud par les vallées de la Mauldre de la Voise, du Loir, du Loing en négligeant presque certainement la Beauce centrale; on retrouve des traces des Campiniens près de la ferme de Cutescon, au Sud de Rambouillet ; aux environs de Dourdan et près d'Auneau en particulier. Il faut regretter une fois encore, que les vestiges de ces hommes de la Pierre, les vrais ancêtres de nos cultivateurs, qui doivent être nombreux dans toute notre région n'aient pas été étudiés systématiquement par des spécialistes qualifiés.

UN MOT SUR :

"Dolmens et Menhirs" dont la civilisation, à l'encontre de celle des Campiniens est venue du Sud. Voie de terre, voie de mer ? peu importe ici. Elle s'est répandue dans notre région en remontant la Loire. Vers Orgères, Baccon etc. il y a des dizaines de pierres levées, on voit encore des dolmens s'infiltrer plus au Nord, par le Loir, la Voise et gagner la Seine. Par Allaines, Toury, Thionville, Saint-Hilaire, dolmens et menhirs parviennent à la Juine (Janville-sur-Juine) et remontent la vallée de l'Orgeont, laissant des témoins à Bruyères-le-Châtel et Breuillet. Ils devaient jadis être beaucoup plus nombreux, mais le Christianisme naissant a condamné ces "Pierres levées" que le "Pagans" (paysans, d'où le mot païens), entouraient encore d'un culte millénaire. Les cadastres anciens témoignent parfois encore de la présence de ces vieilles pierres qu'un utilitarisme trop poussé a également fait disparaître. Les noms de Haute Borne, de Grosse Pierre, de Pierre aux Fées, etc. peuvent indiquer qu'il y avait là un menhir ou un dolmen.

Pour Saint-Martin qui nous intéresse ici tout spécialement, peut-être trouverait-on un exemple de ce que nous venons de lire par le nom de lieu-dit : La Pierre à Pommeret. C'est une remise vers le Bréau. Mais il faut dire aussi que parfois ces vocables désignent tout simplement d'anciennes bornes qui limitaient les propriétés seigneuriales.

D'autre part, la présence de grès (à la remise aux grès où la carte montre encore les traces d'une carrière), permettrait de croire à l'existence d'un "Polissoir". Le site conviendrait tout particulièrement ; presque au sommet d'un versant, à proximité d'un ruisseau qui, aujourd'hui desséché, coulait jadis : le Rougemont. Les polissoirs de Villeconin sont exactement dans une semblable situation. Mr Devaux, qui fut bien

des années instituteur à Saint-Martin, croit avoir entendu les "vieux" du village parler d'une pierre où les anciens aiguisaient leurs outils.

Ce polissoir existe. Il fut découvert par hasard. La table de grès où sont creusées les longues rainures sert de garde-fou à un petit pont sur 'Orge, juste après la traversée du remblai de chemin de fer. Les passants reprenant le sage us ancestral, continuent d'aiguiser leurs couteaux sur le grès dont l'arête est entamée aujourd'hui en croissant.

Evidemment, tout cela est conjectural. Mais il est possible que des recherches minutieuses faites par des gens connaissant parfaitement les lieux donnent des résultats à ce sujet.

Naturellement, l'Histoire de notre région est tout aussi conjecturale pour l'époque qui précède la conquête romaine. Les Celtes qui s'y installent vers 700 avant notre ère, absorbent les populations antérieures où ce qui est plus vraisemblable sont absorbées par elles.

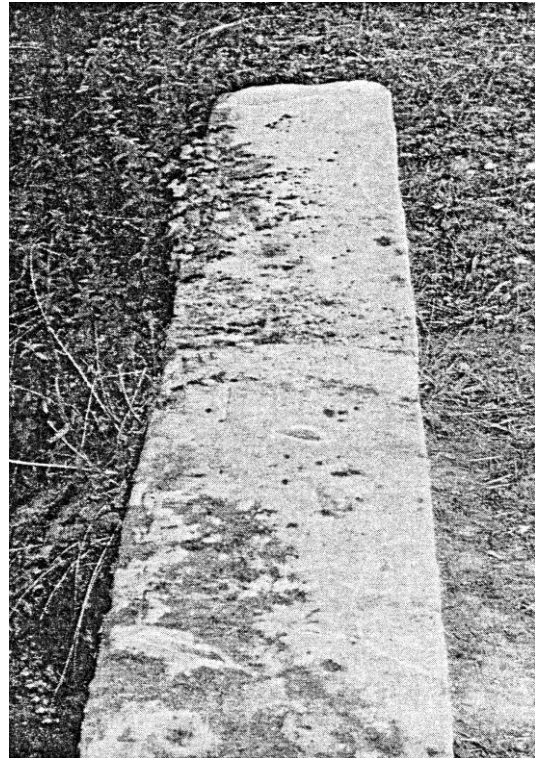


Photo du polissoir

Fonds A, Garriot

EPOQUE GAULOISE

Le terroir de Saint-Martin fait partie du grand territoire des Carnutes, l'une des plus puissantes nations gauloises qui occupait le pays, qui s'étend des rives de la Loire à celles de la Seine. C'était dans ce territoire, (vers Dreux ou Saint-Benoit-sur-Loire ?) que se réunissaient les Druides. Une forêt immense, marécageuse séparait au Nord-Est les Carnutes et les Parisis. Les forêts de Montfort, de Rambouillet, de Dourdan en sont les restes. A l'Est, la Juine marquait la frontière avec les Sénons (capitale : Sens), les Carnutes avaient deux villes principales : Autricum qui deviendra Chartres et Génomabum nommée plus tard Orléans.

Il est possible que la situation de Rochefort, sur une butte élevée, en ait fait un de ces "Oppida" (forteresse) où les Gaulois se réfugiaient en temps de guerre. La butte de Bréthencourt au débouché de la vallée de l'Orge sur le plateau a dû jouer le même rôle. Mais aucun indice certain ne nous permet d'affirmer quoique ce soit à ce sujet.

La conquête des Gaules par les Romains n'est pas plus connue. César ne donne pas de précisions sur ses itinéraires à travers la nation des Carnutes. Il note bien que des légions prenaient leurs quartiers d'hiver chez eux, mais où ?

EPOQUE GALLO-ROMAINE

Nos régions du Nord ne possèdent pas ces grandioses monuments qui font la gloire et l'orgueil d'Arles, de Nîmes. Mais des vestiges moins spectaculaires, sans intérêt artistique, substructures de "villas" ou fermes, trésors de monnaie, traces de routes sont assez fréquents. La présence d'une agglomération gallo-romaine est attestée à Saint-Martin ; on ignore le nom comme dans la plupart des cas. Les preuves directes sont peu nombreuses. Sur la plaine d'Erouville, on a trouvé des cubes de marbre blanc ramenés par la charrue ; on y a même trouvé un serpent d'or, mais on ne s'est jamais livré à un travail de recherche systématique, comme en Vexin, les gens qui ont découvert quelque chose ne s'y intéressent guère ou s'y intéressent trop et dissimulent leurs trouvailles. En fait, de preuves indirectes, citons le nom de "Castille" qui n'a rien à voir avec la mère de Saint-Louis comme le dit la légende ; c'est un mot qui vient du latin "Castellum" qui signifie château. D'ailleurs, sous une forme assez différente, c'est la même chose que les "Chatelliers" voisins des "Castilles".

Dans le cadastre, près de la ferme de la Brosse, nous lisons encore "Terres noires", autre terme révélateur ; très fréquent sur les routes d'invasion, il signale presque toujours d'anciennes demeures gallo-romaines incendiées soit au III^e ou au Ve siècle, qui n'ont pas été rebâties, dont on a oublié l'existence mais dont la charrue retrouve à 30 ou 40 centimètres les traces calcinées.

On ne peut affirmer l'existence d'une route romaine à Bréthencourt, mais les preuves indirectes ne manquent pas. On connaît en effet, une route d'Arpajon à Chartres par Saint-Evrault, Dourdan et Sainte-Mesme. A Sainte-Mesme, il n'y a plus que la tradition mais la route se prolongeait nécessairement ; les gens de Sainte-Mesme signalent le vieux chemin d'Epernon, il s'arrête juste un peu au Sud de Ribour ; au-delà, tout est cultivé, c'est le terrain de Brouville, mais, dans cette direction se trouve les "Castilles", point de villas sans route. C'est là qu'il faudrait chercher pour retrouver sans doute les trois couches superposées de pierres et de sable qu'on a reconnues à Saint-Evrault. Mais, par chance, nous avons un texte tiré de la Chronique de Morigny qui nous apprend que "Louis VI le Gros grand protecteur de l'abbaye, possédait un péage à Brouville". Qui dit péage, dit circulation intense et sans aucun doute carrefour. Or, la route ancienne de Paris à Chartres par Saint-Arnoult ne suivait pas le tracé actuel par Gueherville mais gagnait Chartres par le bois du Bréau, Ponthévrard, Long-Orme, Bretonville Ecurie (au nom caractéristique) et Auneau. Ainsi, le péage de Brouville dont Louis VI le Gros avait concédé la dîme, c'est à dire le droit de percevoir les redevances une fois tous les dix jours devait se trouver à l'extrémité Nord-Ouest du terroir de Saint-Martin entre les Châtelliers et Ponthévrard.

Remarquons encore la limite de ce terroir qui remonte comme partout en haut âge suit encore aujourd'hui sur une certaine longueur le vieux chemin de Saint-Arnoult à Long-Orme. Evidemment, quand on- parcourt ces plaines aujourd'hui désertes, il faut un certain effort d'imagination pour évoquer l'animation qui devait y régner jadis.

Disons, encore que, il y a cent ans. Monsieur Moutié a signalé d'autres vestiges de construction gallo-romaine : tuiles, poteries sur le sommet de la butte d'Aigremont, aujourd'hui bien entamée par la sablière.

Regrettons, une fois de plus, l'absence de recherches systématiques qu'il est peut-être trop tard d'entreprendre aujourd'hui.

EPOQUE FRANQUE

Les grandes invasions du Ve siècle se terminent par la création du royaume des Francs. Les compagnons de Clovis, moins nombreux qu'on ne l'a cru ne formèrent guère d'établissements purement germaniques que dans le Nord et l'Est. Au Sud de la Seine, les témoins de l'occupation barbare sont très rares. Cependant, il est certain que le conquérant qui, ainsi que Julien l'Apostat plaça sa capitale à Lutèce, distribua à ses fidèles les terres des "villas" confisquées sur le domaine impérial aux propriétaires gallo-romains.

Nous n'avons point de textes très précis évidemment sur ces transferts de propriétés, mais l'Archéologie vient ici au secours de l'histoire et par l'étude des sépultures apporte un peu de lumière sur ces temps lointains.

En 1835, Moutié signale dans "Le Cabinet de l'Antiquaire" la découverte des tombes présumées "mérovingiennes" au flanc de la butte d'Aigremont, exposées comme il est de coutume chez les Germains, vers le soleil levant ; déjà au sommet de cette butte il avait reconnu l'existence de "substructions gallo-romaines". Monsieur Conard (1) de Dourdan suivit attentivement les fouilles et remit à Moutié une lance, deux francisques (ce sont des haches de jet) et une skramasax (sorte d'épée courte à un seul tranchant). Il y avait encore différents objets en bronze dont on ne donne aucune description, (voyez les dessins page suivante). Ce sont évidemment des tombes de tradition germanique dont il s'agit, mais il faut déplorer le peu de précision et le vague du compte rendu. Faite aujourd'hui, cette découverte aurait permis d'élucider bien des problèmes qui resteront sans doute sans solution.

En effet, quatre armes pour dix tombes, ce n'est guère. On voudrait savoir également si ces inhumations avaient eu lieu en "terre libre" sans cercueil, coutume essentiellement germanique ou en sarcophage de plâtre ou de pierre, usage typiquement gallo-romain. A Dourdan, par exemple, quoique le compte rendu ne soit

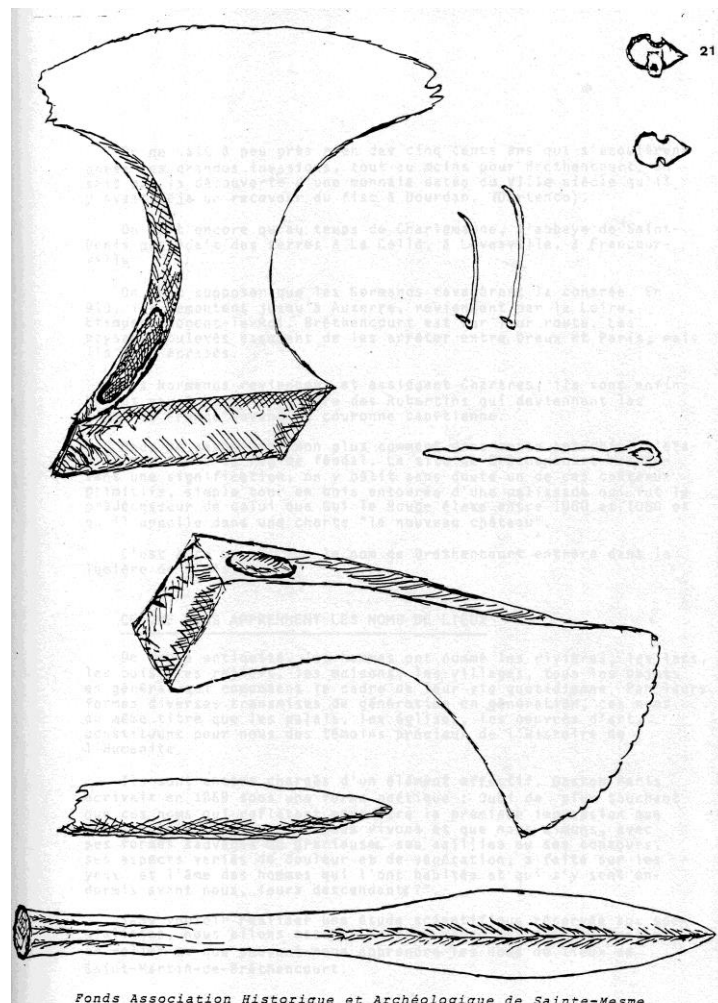
(I). CONARD : ancien vicaire à Dourdan avant 1789, quitta les ordres et se maria avec la fille de Roger, gendre de Védye, lieutenant général du Baillage de Dourdan,

guère explicite, nous savons que lors des fouilles faites dans l'ancien cimetière de Saint-Pierre (jardin de la Justice de Paix), on trouva une épée longue dans un sarcophage, ce qui marque évidemment un commencement de fusion entre les deux usages : 1. Germanique : enterre libre et mobilier funéraire et 2. : usage gallo-romain : inhumation dans un sarcophage sans mobilier).

Ces tombes appartiennent-elles au VIIe ou au VIIIe siècle ? Sont-elles d'une nécropole remontant plus haut, car les Romains, à partir du IVe siècle ont employé des contingents de guerriers germaniques dans leurs armées (contre les Huns, Aétius utilisa des Francs).

Ils ont employé de même des Sarmates (Iraniens), le nom de Sermaise est une précieuse indication, ainsi que des Goths, dont le souvenir se perpétue dans "Gourville" hameau à l'Ouest d'Ablis.

Reportées sur une carte, les sépultures sont très rares au Sud de la Seine, elles jalonnent les deux routes de pénétration vers le Sud-Ouest par la vallée de la Mauldre (Nord-Sud) et la vallée de l'Orge qui enserrant le massif d'abord difficile de l'Yveline. Les Francs, comme leurs prédécesseurs ont ainsi reconnu l'importance du site défensif de Bréthencourt. Nous verrons un peu plus loin que l'influence de leur langue s'est exercée sur le nom même du village.



LES NOMS DE LIEUX

On ne sait à peu près rien des cinq cents ans qui s'écoulèrent après les grandes invasions, tout au moins pour Bréthencourt. On sait par la découverte d'une monnaie datée du VIII^e siècle qu'il y avait déjà un receveur du fisc à Dourdan. (Dortenco).

On sait encore qu'au temps de Charlemagne, l'abbaye de Saint-Denis possédait des terres à La Celle, à Levesville, à Francourville.

On peut supposer que les Normands ravagèrent la contrée. En 910, ils remontent jusqu'à Auxerre, reviennent par la Loire, Etampes, Nogent-le-Roi. Bréthencourt est sur leur route. Les paysans soulevés essaient de les arrêter entre Dreux et Paris, mais ils sont écrasés.

Les Normands reviennent et assiègent Chartres, ils sont enfin battus par Robert, l'ancêtre des Robertins qui deviennent les « ducs de France » avant la couronne capétienne.

Nous ne savons pas non plus comment dans cette anarchie, s'établit peu à peu le régime féodal. Le site de Bréthencourt retrouvant une signification, on y bâtit sans doute un de ces châteaux primitifs, simple tour en bois entourée d'une palissade qui fut le prédécesseur de celui que Gui le Rouge éleva entre 1060 et 1080 et qu'il appelle dans une charte « le nouveau château ».

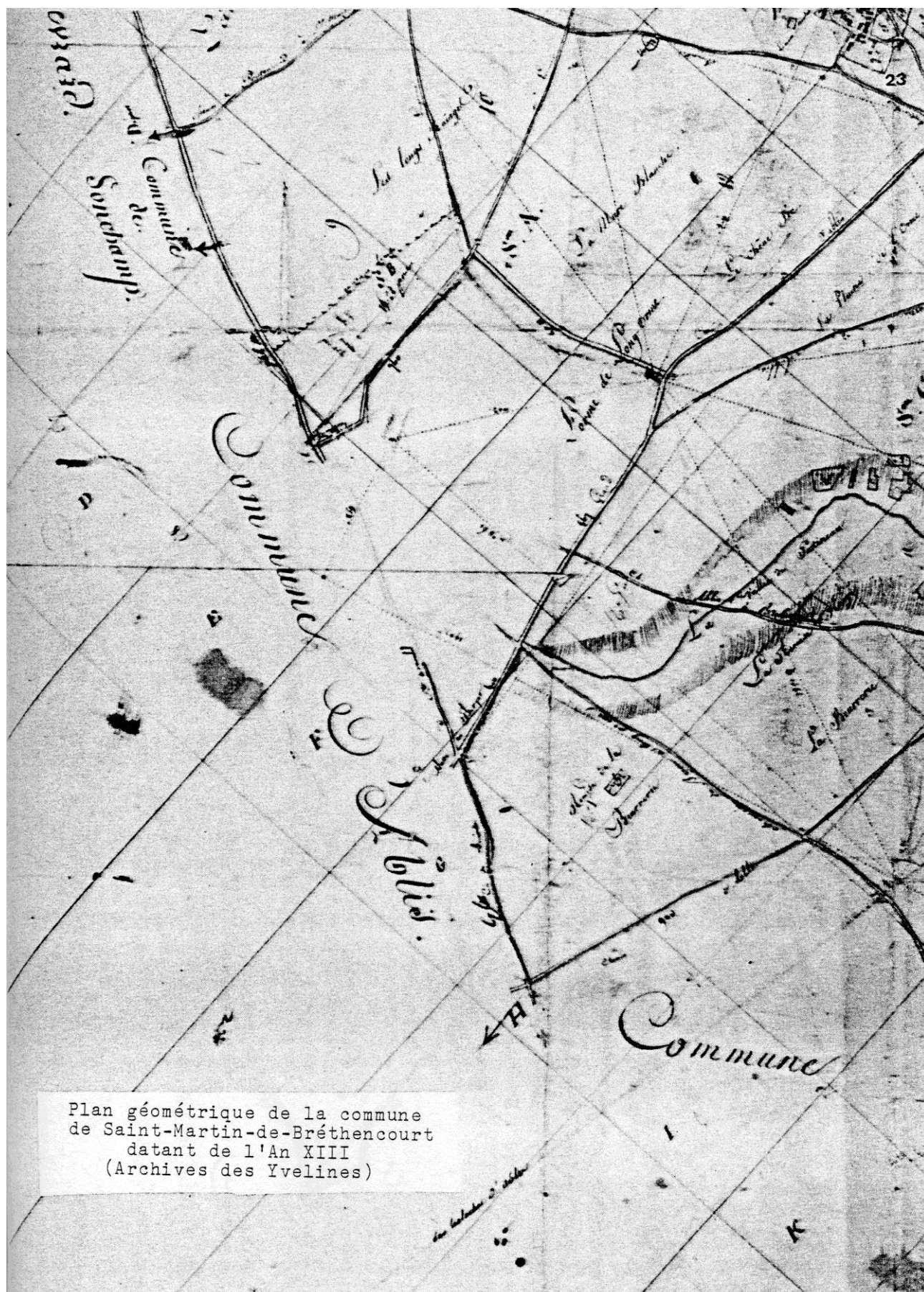
C'est à ce moment que le nom de Bréthencourt entrera dans la lumière de l'Histoire.

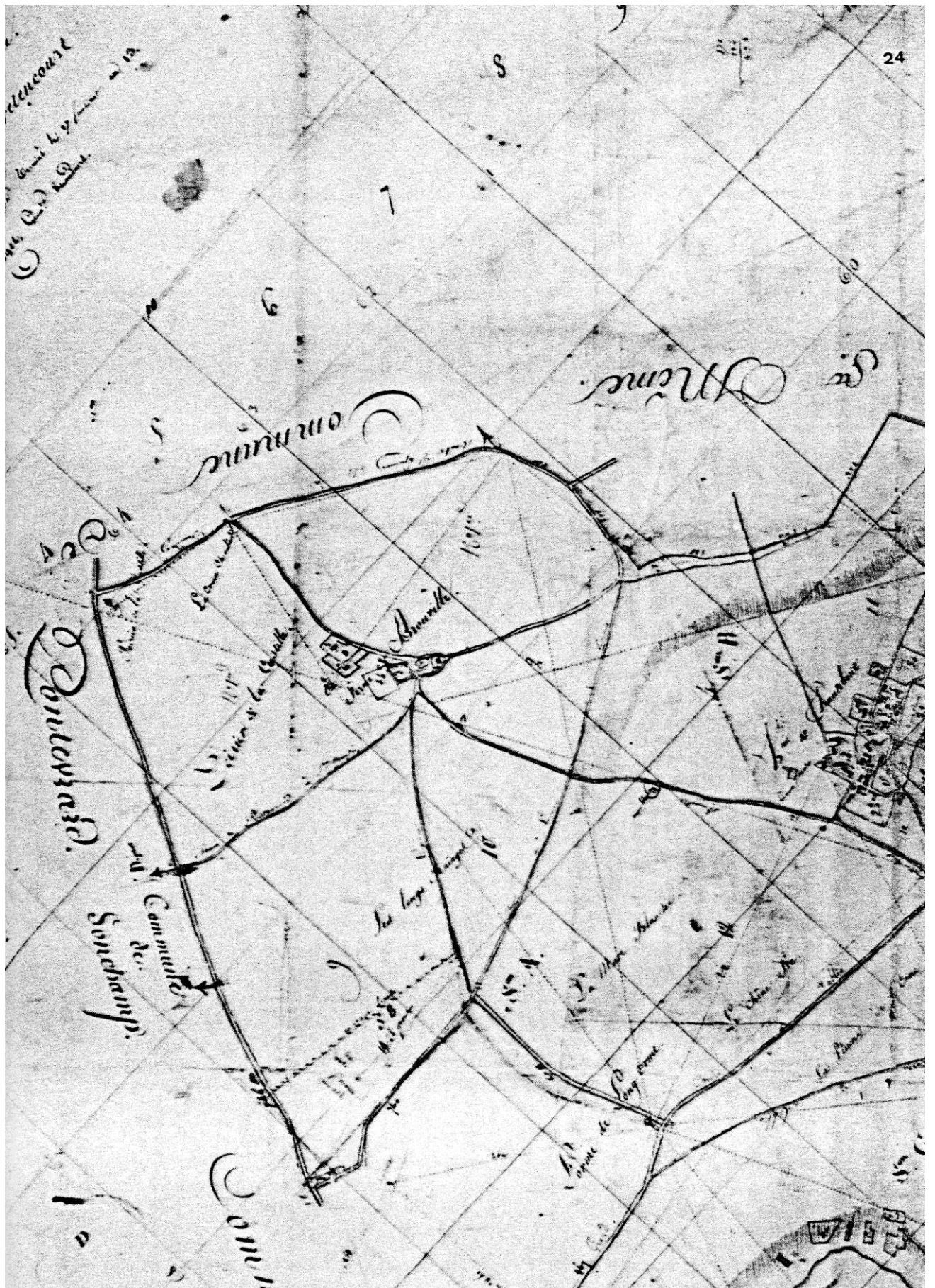
CE QUE NOUS APPRENNENT LES NOMS DE LIEUX

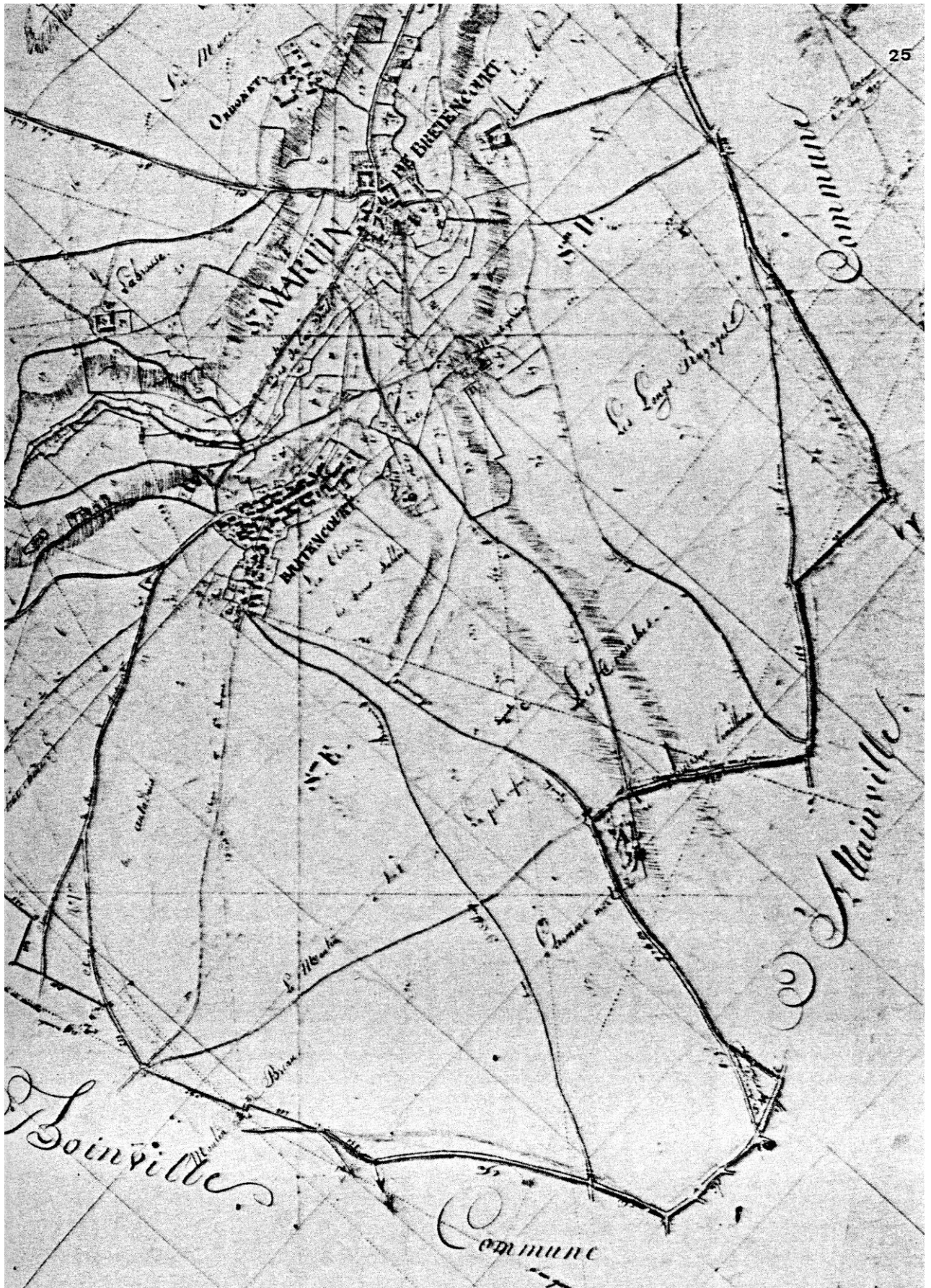
De toute antiquité, les hommes ont nommé les rivières, les lacs, les bois, les reliefs, les maisons, les villages, tous les objets en général qui composent le cadre de leur vie quotidienne. Par leurs formes diverses transmises de génération en génération, ces noms, au même titre que les palais, les églises, les œuvres d'art, constituent pour nous des témoins précieux de l'Histoire de l'Humanité.

Ils sont encore chargés d'un élément effectif. Gaston Paris écrivait en 1868 sous une forme poétique : Quoi de plus touchant que ces noms qui reflètent peut-être la première impression que notre patrie, la terre où nous vivons et que nous aimons, avec ses formes sauvages ou gracieuses, ses saillies ou ses contours, ses aspects variés de couleur et de végétation, a faite sur les yeux et l'âme des hommes qui l'ont habitée et qui s'y sont endormis avant nous, leurs descendants ?".

Sans vouloir réaliser une étude scientifique réservée aux spécialistes, nous allons essayer dans ce cadre restreint de mettre en relief ce que peuvent nous apprendre les noms de lieux de Saint-Martin-de-Bréthencourt.







Ouvrons pour se faire le cadastre, l'ancien, remontons aux terriers de l'ancien régime, consultons les textes d'autrefois que le temps a respectés.

Ils nous révèlent ces noms, tout d'abord l'aspect général du pays. La "Tuilerie", la "Petite Marnière" nous disent que le sol n'est pas uniforme, qu'on y trouve du calcaire, de la terre à briques, la remise des "Grès" prouve que cette formation si répandue depuis la forêt de Fontainebleau touche à son terme, elle nous suggère la présence de sable. Mais elle dit aussi que ces grès sont assez rares autrement elles n'auraient pu servir à désigner un lieu précis à moins d'être suivis d'un déterminant (par exemple : les Grès de Montgarrier). Mais voici un nom qui respire le Moyen-Age ; les Grouettes. Le dictionnaire de Godefroy nous apprend qu'on désigne ainsi des terrains formés d'argile et de pierrailles, généralement pauvres. Mais on peut se demander ce que veut dire : "les Terres Salées". Le sens en est-il encore dans la mémoire d'un vieux cultivateur ? Une enquête s'imposerait (serait-ce le vieux nom germanique "Sala" Demeure des seigneurs?).

D'autres noms révèlent un certain relief : la Butte d'Ablis, la Butte aux Moines, la Butte d'Aigremont. A la plaine d'Ardenay s'oppose la vallée de l'Eau si précieuse aux hommes. Les "Montants d'Obville et de Grosliu" évoquent les pentes qui s'élèvent vers le plateau.

Et voici les Fontaines, jadis sacrées, celle de Bréthencourt, celle de Flambart, celle de Patineau et celle qui par son nom nous renseigne ironiquement sur son faible débit ; la fontaine de "Guinette au Trou".

L'aspect de la végétation s'exprime par le Buisson Pouilleux les Friches, la Brosse (broussailles), le Chêne sec, etc., souvenirs des antiques défrichements. Brandelle surprend un peu, c'est un terme fréquent surtout dans les régions méridionales, ce sont des petites bruyères qui poussent dans les terres délaissées pour leur pauvreté. Dans le pays, le nom habituel serait plutôt "Les Bruyères", La Brière, Bruyère, tous ces termes sont bien connus, il reste encore sans doute des "Ormes". Ces arbres si appréciés des anciens (point de place publique sans orme), c'était un terme utilisé dans les proverbes "Attendez moi sous l'Orme". Une étrange maladie les a décimés ; les Ormes, Long-Orme, l'Orme Martin en perpétuent le souvenir. Et voici les Bouleaux, signe manifeste d'une forêt dégénérée. Citons encore la "Haie aux Dames", la "Haie Frelan", débris d'ancienne forêt.

Mais les hommes depuis des siècles, des millénaires peut-être ont travaillé cette terre, ils y ont planté des arbres fruitiers, le "Noyer" nous le dit, les "Poiriers" aussi. Peu fréquents sans doute, car ils ont servi de point de repère. Si nous ne connaissons plus Margot, le "Poirier Margot" perpétue son nom. Mais le cadastre actuel n'a pas conservé le "Poirier du Grand Jean", ni le "Poirier Rond", ni le "Poirier de Louis" qu'on rencontre dans les Terriers du XVIIe siècle.

Les "Longs Réages" rappellent cette structure agraire si répandue dans la France du Nord et de l'Est, qui persiste encore malgré les remembrements, vestiges des anciennes contraintes qui ramenaient régulièrement : blés d'hiver, blé de Mars, jachère dans une rotation traditionnelle. On les remarque encore sur le cadastre des

pièces de terres longues, étroites, permettant à tous de posséder des terres dans les 3 soles d'autrefois,

A ces petites pièces s'opposent ces belles et grandes surfaces si enviées du paysan friand du "pré carré" et à qui on a donné des noms particuliers et si évocateurs : "La Grande Pièce", les "Cinq", les "Six Muids", les "Onze Setiers", c'était là des pièces qui faisaient partie du domaine féodal, de la réserve seigneuriale le plus souvent.

A côté de ces terres vouées aux céréales, voici les "Ouches" jardins potagers à proximité des habitations, les "Clos" assez nombreux qu'une épaisse haie défendait des dégâts du gros gibier d'antan dont nous parle encore "La Fosse aux Biches".

Terriers et cadastres nous parlent aussi de ces anciennes cultures abandonnées aujourd'hui, mais nécessaires dans ces temps où il fallait tirer du sol, faute d'un commerce étendu, tout ce qui était utile à la vie : les "Chenevrières" et surtout les vignes à qui on réservait les coteaux bien exposés, ensoleillés et les terres pierreuses retournées naturellement à la friche déjà au XVIII^e siècle et définitivement abandonnées au XIX^e. On lit dans les terriers le "Vignoble de Saint-Martin" près d'Ardenay, le "Vignoble de Bréthencourt" sur le versant nord de la vallée du Patineau.

Les terres y étaient divisées à l'extrême ; un quartier, un demi quartier. On a l'impression que chacun voulait posséder sa portion de vigne.

L'ironie a sa place en tout cela ; pourquoi les "Folies" ? sinon pour désigner les terres qu'un défricheur inexpérimenté ou trop aventureux aura voulu mettre en culture ? Et l'"Echaudé", est-ce un champ en forme de triangle comme des pains d'autrefois ? Ou plutôt serait-ce, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux : Une terre trop enviée et où l'acheteur s'est échaudé à vouloir l'acheter ? Que penser maintenant de ce terme "Les Friandises" ? Elles forment encore aujourd'hui comme une sorte d'emprise dans les bois de Sainte-Mesme, de chaque côté du poste Ribourg. On y reconnaît le défrichement de la forêt, rapidement stoppé. Les terres étaient-elles si faciles à cultiver qu'elles semblaient le désir du paysan beauceron, foncièrement ennemi des arbres ? ou le terme marque-t-il la déception, ironiquement soulignée ?

En somme, ces termes apparaissent assez rares sur le terroir de Bréthencourt. On n'y trouve point comme ailleurs de ces "Pain Perdu", de ces "Enfer", de ces "Tout li faut" c'est à dire "Tout y manque", de ces "Moque-souris", "Moque panier" où se divertissait l'esprit railleur de nos ancêtres. Faut-il en déduire que les champs de Bréthencourt étaient assez rémunérateurs ? Autant de questions qui ne manquent pas d'intérêt.

On décèle encore dans tous ces noms les traces peu nombreuses cependant de l'industrie humaine. Trois moulins s'égrènent sur trois kilomètres, parmi les prés si rares et si recherchés en Beauce, Moulin du Gué d'Orge, Moulin de Ville, Moulin Neuf déjà connu sous ce nom au début du XII^e siècle. Mais plus récents, voici en plaine le "Moulin à Vent", héritage des croisades, et ce "Chemin des Anes" qui apportaient le grain et remportaient la farine. Les moulins à vent ont disparu, les moulins à eau sont transformés en résidence bourgeoise ; de même il n'est plus question de "Tuilerie".

Avec "la Grosse Pierre" nous touchons à la Préhistoire, Là se dressait jadis un menhir ; il est aujourd'hui détruit. A-t-on voulu faire disparaître le souvenir vivace d'une religion condamnée par l'Eglise ? ou simplement récupérer du terrain perdu ? On ne sait, mais le nom subsiste.

Les "Terres Noires" nous l'avons déjà dit rappellent des invasions barbares et les incendies. Près des "Terres Noires", les "Castilles" et les "Châtelliers", c'est la même idée sous deux formes différentes, évoquent les "Villas" et le poste militaire des gallo-romains.

Et voici qui nous ramène au Moyen-Age, le "Pré des Corvées" où les serfs, les hommes de corps travaillaient gratuitement pour le seigneur, les "Avenages", terres soumises à certaines redevances la "Vieille Justice d'Ardenay" rappelant l'existence d'un fief incorporé à la Chatellenie de Bréthencourt, et la "Justice" tout court. A cette époque, se rattachent aussi le "Chemin des Plaideurs" et, plus sinistre, "L'Orme des Potences" où s'exerçait la Haute Justice.

Ceci n'offre aucune difficulté d'interprétation, le plus difficile se présente : "la Mare Hideuse" rappelle-t-elle le meurtre affreux d'une fillette en un temps où la justice du lieu était rattachée à la seigneurie de Corbreuse ? (XIIIe siècle).

Et pourquoi "Bigorre", pourquoi "La Marche", pourquoi ces mots de Gascogne et du Limousin appliqués à des "Chantiers Beaucerons" ?

Que de constructions fantaisistes pourrait-on édifier là-dessus, si l'on ne savait qu'après la Croisade des Albigeois, les descendants de Gui de Bréthencourt, frère du fameux Simon de Montfort devinrent de grands seigneurs méridionaux par la confiscation des domaines sur les hérétiques. "La Marche", c'est le nom de la fille de Jean de Bourbon qui épousa Bouchard VII de Vendôme, mais aussi châtelain de Bréthencourt.

Montgarrier, c'est naturellement prononcé à la "Beauceronne", le Mont Guerrier, mais quelle guerre peut-il bien évoquer ? Il apparaît qu'il s'agit ici du siège du donjon par Louis VI le Gros dont nous reparlerons plus loin.

Mais il n'y a pas que les seigneurs dont le nom ait été conservé jusqu'à nos jours. Nous avons signalé plus haut, le "Poirier Margot", le "Poirier Louis", le "Poirier du Grandjean", une autre construction du langage nous donne les termes de "Les Baraudières", de la "Bigotterie", c'est une formation typique du XIIe siècle. Il fallait nommer les nouveaux défrichements. Cela se fit en ajoutant "ière" ou "erir" plus savant, disent les linguistes au nom du propriétaire "Baraud" et "Bigot", procédé employé dans le Poitou, dans le Perche et curieusement au cœur de l'Yveline, autour de Clairefontaine. C'est ainsi que se signalent, comme des bornes millénaires les étapes d'un défrichement poursuivi pendant des siècles.

La légende tient aussi sa place dans ces noms de lieux une toute petite place, car voici le "Poirier aux Fées", des noms des anciennes divinités gauloises indissolublement liées aux pierres, aux arbres et aux fontaines.

Mais que dire devant la "Beurrerie", on peut y reconnaître comme dans "Brevannes" le mot "Bruyères (exemples nombreux, voir Madame Balthus Val de Gailly); ainsi que la "Pelle du Four" ? Il faut avouer notre ignorance.

Cependant, tous ces termes, même si le sens exact nous échappe, ne nous choquent point. Ils sonnent familièrement à nos oreilles. D'autres aussi obscurs sont encore mystérieux par leurs formes. Examinons-les : voici l'Orge, Brouville, Ardenay, le Bréau, Haudebout, Grosliu, Provelu, fermes voisines de Bréthencourt et liées à son histoire.

Seule, la toponymie peut nous éclairer. En effet, les savants reconnaissent dans ces mots des résidus de langues plus ou moins différentes de celles que nous parlons aujourd'hui. Ils tachent d'en déterminer le sens et pour certains le succès a couronné leurs efforts.

Prenons "Brouville", la détermination de "Ville" se retrouve en abondance dans la Beauce et la Normandie ; elle est nettement délimitée. Les linguistes reconnaissent dans Brouville deux parties : 1. un nom d'homme, 2. ville c'est à dire "Villa", domaine d'origine gallo-romaine. Mais Brou ? Un texte du Moyen-Age, du XIIIe siècle nous apprend qu'il s'agit de Bérودي, nom germanique devenu Brou par contraction. Il s'agit donc du domaine de Bérودي.

Bréthencourt appartient à la même époque, c'est la cour, l'enclos et aussi le domaine de Berthildis. On rencontre dans les textes bien des formes entre Berthildis curia et Bréthencourt. Dans l'ordre chronologique, on trouve :

En 1080 : Mertol Cor, en 1110: Berthidis Curie, en 1160 : Bertaucourt, en 1274 : Berthodi Curia, en 1323 ; Berthoudi Curia.

On voit que l'orthographe n'était pas aussi tyrannique que de notre temps.

Ces formes où le nom propre précède le nom commun sont caractéristiques de la période franque, du VIe au VIIIe siècle, elles désignent des domaines donnés par les premiers rois mérovingiens à leurs fidèles. Il est certain que les nouveaux propriétaires ont laissé leurs noms à des villages dont l'identité antérieure si l'on peut dire a été perdue. On sait cependant qu'avant de s'appeler Rochefort, type moyen-âge, la ville s'appelait Hibernio, sens inconnu. Mais le mystère subsiste pour le nom du village qui précéda Bréthencourt.

Signalons que la forme "Bréthencourt" est moins répandue en Beauce que la forme en "ville". Elle est assez fréquente dans les environs de Dreux, dans le Vexin, très répandue dans le Nord et l'Est. (Longon y voyait une influence Austrasienne tandis que "ville" trahit une influence Néaustrienne). Mais cette opinion est controversée. Disons encore que nom germanique n'implique pas une Origine germanique. Les vaincus en absorbant les vainqueurs peu nombreux au Sud de la Seine ont rapidement pris leurs noms. Mais pour Bréthencourt, le cas peut être différent, car la découverte d'un cimetière mérovingien sur Aigremont démontre l'implantation d'un groupe germanique. La pioche des carriers a peut-être dérangé dans son dernier sommeil le chef inconnu qui donna son nom à Bréthencourt.

Avec Ardenay, nous remontons un peu plus haut dans l'Histoire. La détermination "AY" est également bien connue ; c'est le suffixe iacum ou acum que les Romains ont emprunté aux Gaulois et qui signifie domaine. Il est devenu bien souvent "Y" comme dans : Brétigny, Juvisy, Denisy (domaine de Denis).

Dans le Midi, c'est la finale "AC" si fréquente (Capdenac, Figeac ect.). Revenons à Ardenay, le premier terme reste encore bien obscur. Est-ce Ardennes, Ardelle (près de Villeconin et de Saint-Chéron) qui en dérivent ? Certains disent que ARD signifie Bois élevé. Ardenay serait donc le "Domaine du Bois élevé" ?, ce qui concorde avec sa situation. Nous aurions donc ici un terme pré latin et un suffixe gaulois-romain ?

(Il convient de dire que "AY" est parfois l'héritier de "etum" qui veut dire "Groupe" au Moyen-Age. On distinguait les deux formations en écrivant par exemple : "Paré", groupe, bouquets de poiriers, Piretum, Pruné, bouquet de pruniers sauvages, Prunetum. Par contagion, on écrit maintenant "Paray et Prunay" ce qui est tout différent).

Cottereau est un nom de famille des environs , mais c'est aussi celui de ces routiers, à moitié soldats, à moitié brigands et dont Philippe Auguste dut se débarrasser par la force. Le mot veut dire Long-Couteau.

Le Bréau appartient aussi à Bréthencourt, tout au moins, dans la Chatellenie. C'est le vieux mot "Brogilo", gaulois demeuré dans notre langue, sous les formes de "Breuillet", de "Breux". Il s'agit de bois clos où les bestiaux pouvaient être facilement gardés. Les "Bréau" sont fréquents : Bréau-Saint-Lubin à Richarville par exemple, Saint-Arnoult, Groslieu, c'est le bois-Lu, des "Grouettes", mot latin plus un mot d'origine inconnue mais dont le sens est clair. Grai Lu au XIIIe siècle).

Quant à "Orge", toutes les recherches ont été infructueuses On avait pensé à Orgara apparenté à Aar, etc. Mais Orge s'écrivait Urbia dans Grégoire de Tours au VIe, il faut abandonner cette hypothèse.

Houdebout, que les cartes modernes écrivent, on ne sait pourquoi "Haut-Bout" semblait jusqu'ici lui aussi irréductible, le hasard nous a permis tout récemment de lever le voile qui le couvrait.

Aux Archives d'Eure-et-Loir, nous avons en effet trouvé la forme "Meshoudebout" dans un texte de 1230. Ici encore, nous voyons deux parties : 1. Mes et 2. un nom propre. Mes est bien connu ; c'est la contraction de "Mansus" qui désigne une certaine superficie de terrain que peuvent cultiver deux bœufs, il a donné "main, mé, mas mil, mesnil et même ménage".

C'est ainsi que dans la région on rencontre : Mé-robert, Mé-voisins, Main-tenon, Main-guérin, Mir-gaudon (Saint-Chéron). C'est en somme le domaine de Robert, de Voisins, de Tenon (écrit aussi Mestenon), de Guérin et de Gaudon.

Dans la Midi, "Mansus" a donné "Mas" si répandu. Ici, Meshoudebout est le "Manse de Houdebout" (vassal de Gui le Rouge). Mais le préfixe est tombé. Remarquons la différence essentielle avec Beroudi Villa. Ici, le nom propre est le premier, la forme "Mes Houdebout" postule une origine plus récente, un défrichement du XIe au XIVe siècle (le nom propre vient en dernier).

Ainsi toponymie et histoire s'aidant mutuellement permettent de saisir le sens des noms de lieux et de jalonner les étapes de l'occupation du sol. Ils se présentent à nous comme les couches successives et superposées, rappelant celles que l'on rencontre dans une coupe géologique.

Essayons de dresser la liste par ordre chronologique :

EPOQUE PRE CELTIQUE ET CELTIQUE :

Orge, Arden, Bréau ;

Arden (av), Castille (castellar), Groslieu (Groulu), Long Orme. (longam).

EPOQUE FRANQUE :

Brouville, Bréthencourt (défrichements ou plutôt redéfrichements de la Beauce).

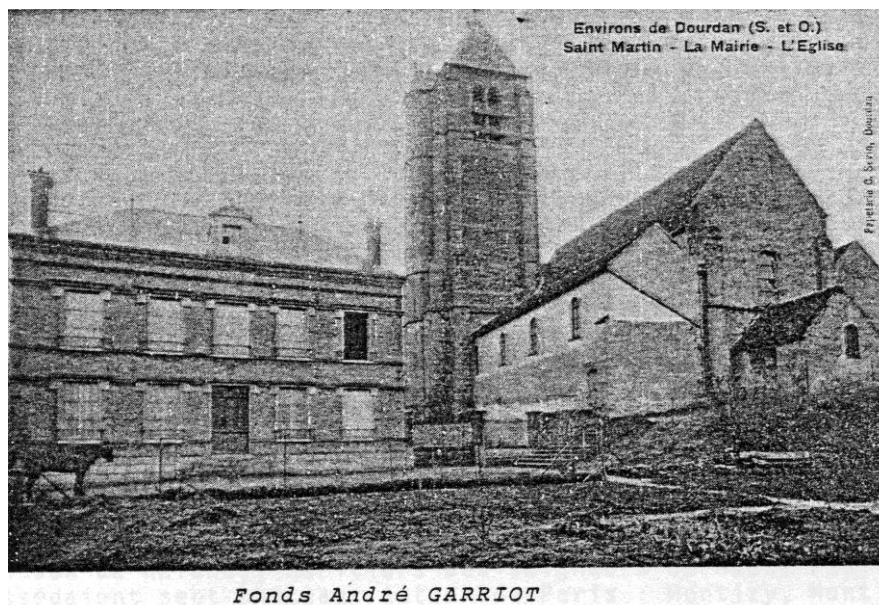
EPOQUE FEODALE :

Meshoudebout, Montgarrier, Brandelle.

AUX XIe ET XIVE SIECLES :

La Bigotterie, La Baraudière, La Brosse (remarquez la présence caractéristique de l'article),

Saint-Martin pose un problème, c'est le nom du patron de l'église desservie par les Moines de Marmoutiers élevée dans un lieu réservé aux pâturages, humide et qui ne tenta pas les premiers habitants. Ce ne fut longtemps qu'un hameau de Bréthencourt comme Sainte-Mesme n'était qu'un hameau de l'habitat plus ancien de Denisy, les pouillés du diocèse de Chartres ignoraient Saint-Martin et Sainte-Mesme. Plus tard, la renommée exceptionnelle du Saint, qu'on a appelé l'Apôtre des Gaules l'a emporté et Bréthencourt est devenu hameau de Saint-Martin qui a groupé autour de son église l'école, la mairie, les commerces divers, tandis que le donjon dominateur de Gui le Rouge s'effritait lentement.



LES SEIGNEURS DE BRETHENCOURT

En ces temps obscurs, l'histoire de Bréthencourt est avant tout l'histoire de ses seigneurs dont la vie a défrayé les Chroniques. Leur antique château domine le haut promontoire que cernent les fossés naturels, les profonds ravins de l'Orge et du Rougemont. De là, ils surveillaient les riches plaines de la Beauce et les vieux chemins qui viennent de Paris à travers les épaisses forêts du Hurepoix.

1080 - COMTE DE ROCHEFORT

En signant un acte en son nouveau château de Bréthencourt, Gui de Montlhéry, comte de Rochefort fait entrer Bréthencourt dans l'Histoire,

Gui est un très grand personnage qui joue un rôle de premier plan sous les règnes successifs de Philippe 1er et de Louis VI le Gros. Il appartient à cette famille turbulente des Montlhéry que deux cents ans de troubles (invasions normandes, luttes entre les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens) ont, de simples fonctionnaires royaux qu'ils étaient, hissés jusqu'au rang de châtelains ambitieux et insolents, passant sans transition de l'obéissance à la rébellion.

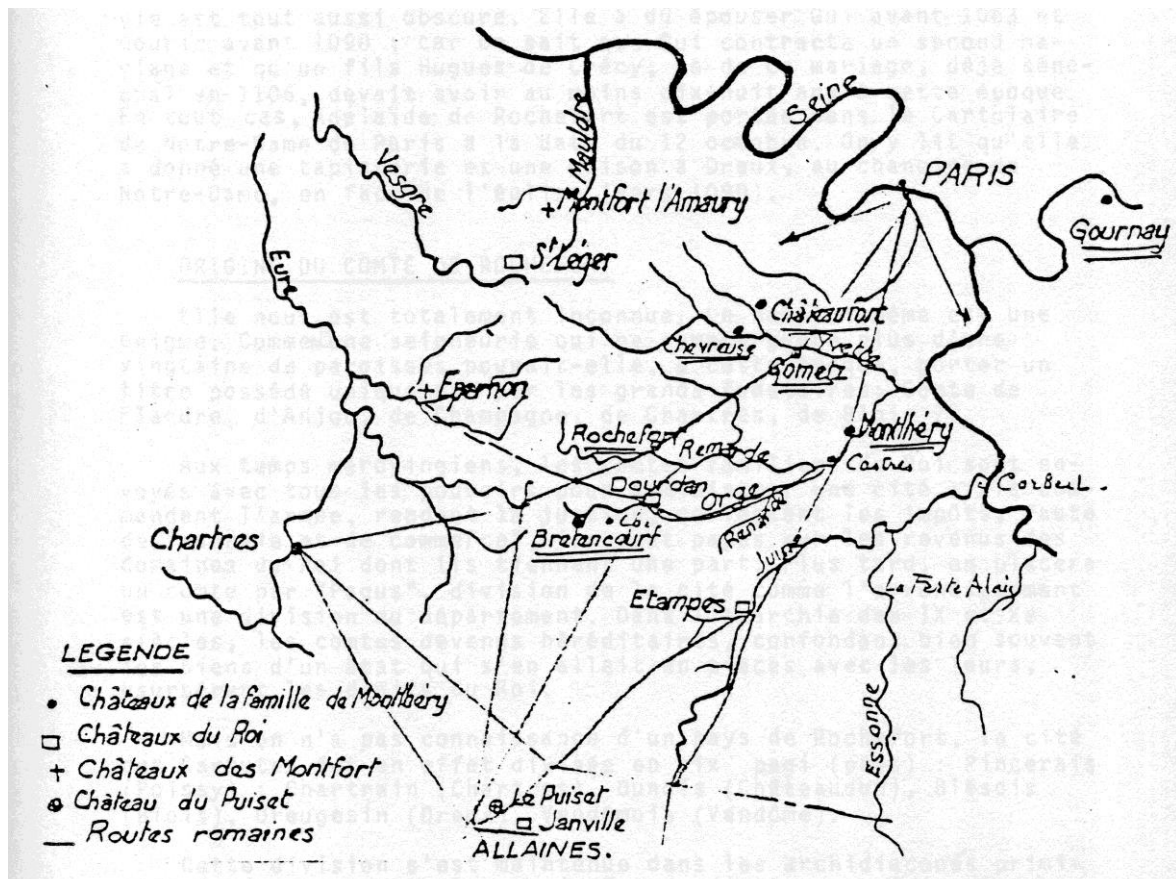
On les disait descendants d'un légendaire Thibault, dit Fils Etoupe pour ses cheveux de lin (ce qui dénote une origine germanique), forestier de l'Yveline, (en somme, une sorte de garde général). Il sut comme tant d'autres, dans l'anarchie des débuts de la féodalité, profiter de l'impuissance du pouvoir central pour s'approprier des biens qu'il était chargé de défendre, le château presque imprenable qu'il avait érigé sur la butte de Montlhéry, contrôlait l'axe essentiel qui unissait les possessions royales de Paris à Orléans. Par une habile politique de mariages, la famille avait mis la main sur les sites les plus remarquables au point de vue stratégique.

La vie mouvementée de ses guerriers altiers et indisciplinés, d'un roi sans autorité a frappé les imaginations. Légendes, chansons de conte nous les représentent d'une façon assez simpliste comme de véritables brigands, rançonnant les voyageurs, molestant les paysans, pillant sans vergogne les biens de l'Eglise quitte à restituer dans un moment de crainte superstitieuse, en fondant des prieurés pour le salut de leur âme ; bien souvent excommuniés pour leurs mœurs et les rapines, partant en croisade, mourant sur le champ de bataille ou sous le froc dans la paix silencieuse d'un couvent.

On les identifie avec ces fameux "Cannes". Estienne, l'auteur du guide des chemins de France (XVI^e siècle) en a recueilli la légende toujours vivante au pays d'Yveline "Ces traites à Foimentie, aux cheveux roux, ces émules de Ganelon (le félon de la Chanson de Roland), héritiers des seigneurs de Haute Feuille, ils possédaient sept châteaux autour de Paris : Montjzy, Montlhéry, Montairelle, Châteaufort, Montespilloy, Montaimé, Brie Comte Robert. (Hautefeuille, Saint-Yon...)

L'un d'eux, Gui le Rouge (c'est le nôtre) avait coutume, disait-on de ferrer son cheval à l'envers quand il partait en expédition.

Mais quittons ce "western" moyenâgeux pour revenir à l'Histoire. Elle ne cède guère à la légende. Les Montlhéry possédaient en effet sept châteaux autour de Paris : Gournay-sur-Marne, Montlhéry, Chevreuse, Châteaufort, Gometz-le-Châtel, Rochefort, acquis par Gui de sa femme Adélaïde, et de Bréthencourt, le dernier bâti. Érigés en des sites presque inaccessibles pour l'époque, ces donjons massifs verrouillaient les vieilles voies romaines et contrôlaient le trafic, restreint, qui subissait encore entre Paris et une France inorganisée.



Par son mariage avec l'héritière de Rochefort (avant 1063), Gui avait ajouté une pièce maîtresse à l'héritage familial, car insinuant entre le domaine royal et le puissant comté de Chartres, il donnait la main à cette autre famille célèbre et non moins turbulente du Puiset dont le seigneur n'était autre que son beau-frère Hugues Blavons (Le Bleu).

GENEALOGIE DE GUI LE ROUGE

Deuxième fils de Gui 1er de Montlhéry et d'Hodierne, Dame de Gometz et de la Ferté en partie, il descendait par sa mère de Beudoin de Corbeil qui fut sénéchal (vice-roi en somme), ses deux sœurs, Alix et Mélisende épousent respectivement Hugues du Puiset et Hugues de Réthel. Le tableau que nous verrons par la suite résume la généalogie de Gui, précise la montée curieuse de ces petits hobereaux du Hurepoix, d'abord vassaux de l'Evêque de Paris et dont les descendants s'uniront aux familles royales de France, de Jérusalem et d'Angleterre.

D'Adélaïde nous ne savons rien. Ses aïeux sont inconnus ; sa vie est tout aussi obscure. Elle a dû épouser Gui avant 1063 et mourir avant 1090 ; car on sait que Gui contracta un second mariage et qu'un fils Hugues de Crécy, né de ce mariage, déjà sénéchal en 1106, devait avoir au moins dix-huit ans à cette époque. En tout cas, Adélaïde de Rochefort est portée dans le Cartulaire de Notre-Dame de Paris à la date du 12 octobre. On y lit qu'elle a donné une tapisserie et une maison à Dreux, au chanoine de Notre-Dame, en face de l'église (vers 1090).

ORIGINE DU COMTE DE ROCHEFORT

Elle nous est totalement inconnue. Le nom lui-même est une énigme. Comment une seigneurie qui ne compte guère plus d'une vingtaine de paroisses pouvait-elle, à cette époque, porter un titre possédé uniquement par les grands fodataires : Comte de Flandre, d'Anjou, de Champagne, de Chartres, de Blois ?.

Aux temps mérovingiens, les comtes familiers du Roi sont envoyés avec tous les pouvoirs pour administrer une cité ; ils commandent l'armée, rendent la justice, collectent les impôts, faute de "monnaie et de commerce", ils sont payés sur les revenus des domaines du Roi dont ils tiennent une part. Plus tard, on placera un comte par "Pagus", division de la cité comme l'arrondissement est une division du département. Dans l'anarchie des IX et Xe siècles, les comtes devenus héréditaires, confondant bien souvent les biens d'un état qui s'en allait en pièces avec les leurs, usurpèrent les droits du Roi.

Mais on n'a pas connaissance d'un pays de Rochefort, la cité des Carnutes fut en effet divisée en six pagi (pays) : Pincerai (Poissy) ; Chartrain (Chartres), Dunois (Châteaudun), Blésois (Blois), Dreugesin (Dreux), Vendômois (Vendôme).

Cette division s'est maintenue dans les archidiaconés primitifs du diocèse. Mais la partie Est du diocèse, en fait, le doyenné de Rochefort, semble avoir été rattaché au doyenné d' Etampes (quoique celui-ci appartient au diocèse de Sens), pour former un comté d'Etampes. Donné à Eudes, fils de Robert le Fort qui fut roi de 888 à 898. Le comté restera dans les mains de ses descendants, les puissants Ducs (titre avant tout militaire) de France. Mais ceux-ci, pour administrer des domaines très étendus entre la Loire et la Seine, nommèrent des Vicomtes qui ne tardèrent pas à agir vis à vis du Duc de France, comme celui-ci avait agi envers le Roi en cherchant, tout en restant vassaux, à acquérir le plus possible d'indépendance. On assiste alors à un véritable émiettement des pouvoirs caractéristiques de la Féodalité.

Mais le comté d'Etampes ne connut pas une telle évolution et resta lié plus intimement aux Capétiens, c'était dans ces régions vitales que le domaine royal était resté le plus compact malgré les aliénations qu'ils avaient dû consentir.

Conservant ce comté dans leurs mains, ils avaient nommé un Vicomte à Etampes. En avaient-ils nommé un à Rochefort ? C'est possible ; ils auraient ainsi respecté la division entre les Diocèses de Chartres et de Sens et cela justifierait le nom donné au Doyenné de Rochefort de "partie Chartraine de l'Etampois" par certains historiens. On sait encore que Bertrand, Evêque du Mans dans un testament du 27 mars 625, parle du "Village de Bullion sis au pays d'Etampes". La Brière, hameau de Roinville-sous-Dourdan est à la même époque dit "du pays d'Etampes".

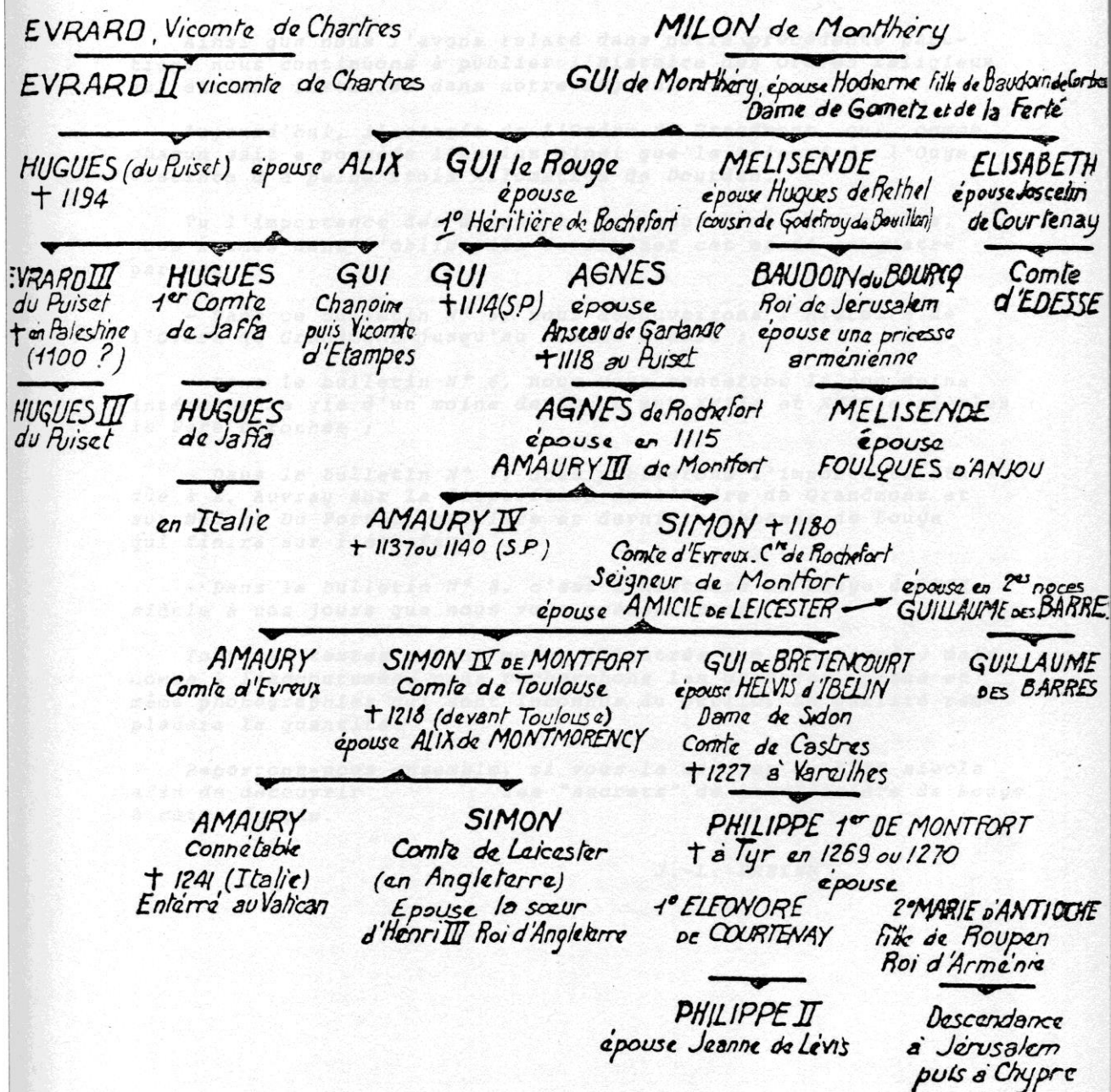
Prévôté royale, Dourdan n'en continua pas moins de rendre son compte à Etampes assez longtemps.

Mais nulle mention avant Gui le Rouge d'un comté ou d'un vicomte de Rochefort. Et pourtant l'obituaire de Longpont, ce prieuré fondé au pied de la butte de Montlhéry par les parents de Gui, parle curieusement de "Gui, vicomte et de sa femme comtesse". C'est pour le moins étonnant. Gui, lui-même, portera plus tard le titre de Comte, le mystère, petit mystère évidemment, reste entier.

En 1747, s'élève une conversation entre le Duc de Luynes devenu par échange Comte de Montfort et le Prince de Rohan Rochefort. Le premier prétendait que Rochefort lui devait la "foi et l'hommage", Rohan Rochefort s'appuyant sur le titre du XI^e siècle démontra qu'il était le vassal direct du roi et non de Montfort dont le titre de comte ne date que du XIII^e siècle. Luynes fut débouté (il n'y avait là qu'une question de préséance; mais si le Duc l'emportait devant le Parlement, il obtenait le droit de chasser sur les terres de Rochefort, ce qu'il ne faisait jusque-là que par la bienveillance du Prince de Rohan).

A SUIVRE. . .

Tableau généalogique simplifié montrant les liens de parenté
entre les Familles de Montlhéry, de Rochefort, du Puiset, de Montfort
et les Rois de Jérusalem.



Ainsi que nous l'avons relaté dans notre précédente parution, nous continuons à publier l'Histoire des Ordres religieux qui étaient installés dans notre région.

Aujourd'hui, il s'agit de l'Ordre de Grandmont, qui, comme chacun sait a possédé l'enclos ainsi que le prieuré de l'Ouye, distants d'à peine trois kilomètres de Dourdan.

Vu l'importance des documents que nous avons recueillis, nous sommes dans l'obligation de diviser cet essai en quatre parties :

- Dans ce bulletin N° 5, nous découvrirons l'Histoire de l'Ordre de Grandmont jusqu'au XVIIIe siècle ;
- Dans le bulletin N° 6, nous vous conterons la non moins intéressante vie d'un moine de Louye aux XVIIe et XVIIIe siècles le Père Dorothée ;
- Dans le bulletin N° 7, nous publierons l'importante étude due à E. Auvray sur la disparition de l'Ordre de Grandmont et sur Madame Du Portai, première et dernière abbesse de Louye qui finira sur l'échafaud.
- Dans le bulletin N° 8, c'est l'Histoire de Louye du XIXe siècle à nos jours que nous vous présenterons.

Tous ces textes seront moins illustrés que d'habitude, mais comme à l'accoutumée, nous recherchons les gravures, plans et même photographies qui sont inconnus du public. La qualité remplacera la quantité.

Reportons-nous ensemble, si vous le désirez au XIIe siècle afin de découvrir les "secrets" de la clairière de Louye à cette époque.

J.-L. PRETER

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE L'OUYE

PREMIÈRE PARTIE

L'Ordre de Grandmont

par A. GARRIOT et J.-L. PRÊTER

Chaque légende dissimule un fond de vérité

En 1624, Jacques Delescornay, dans son ouvrage "Mémoires de Dourdan" écrit à propos de Louye : "Le vulgaire tient par tradition que ce lieu fut premièrement dédié à Dieu et ainsi nommé par un Roy qui en chassant s'estoit égaré dans la forest (lors, de beaucoup plus grande étendue qu'à présent) et qui n'avoit pas esté ouy n'y secouru des siens que lors qu'il se trouva en ce lieu, en considération de quoy il y fit bastir une chappelle à laquelle il affecta et les terres labourables et quantité de bois à l'entour, suivant les bornes et fossez, desquels il les distingua et sépara du reste de la forest, et lui donna le tiltre de Notre-Dame de Louye, parce qu'à l'aide du sens de l'ouye il avoit esté tiré du péril. Que cette tradition soit vraye ou fausse, j'en laisse le jugement à la différence de chacun".

Toujours est-il que c'est le Roi Louis VII le Jeune, ayant passé un agréable séjour à Dourdan, qui décida de créer une "maison de repos à Louye" et indiqua dans un acte de donation en latin que nous transcrivons ici en français moderne':

"Au nom de la Sainte et Individuelle Trinité - Amen - Louis par la grâce de Dieu, roi des Français que tous, ainsi que ceux qui viendront connaissent que nous, pour l'amour de Dieu et en vue de notre salut éternel, avons donné et concédé aux moines de biens de Grammont, le domaine de Louye avec les bois et les titres comme ils sont, entourés et séparés de toutes parts par des fossés en possession libre, tranquille et pacifique, aussi notre population des Granges a-t-elle abandonné tout aux personnes susdites, tous droits qu'elle avait sur les bois - inclus dans les dits-fossés - Et, pour que cette donation ait valeur perpétuelle nous l'avons faite dressée par écrit et appuyée de l'autorité de notre sceau. Fait à Etampes, l'An du verbe incarné 1163. Donné par acte du chancelier Hugon."

Louye, comme nous venons de le lire devient en 1163 la propriété de l'Ordre de Grandmont par donation du Roi Louis VII le Jeune, Mais comment s'est constitué cet ordre ? D'où est-il originaire ?

Etienne de Muret, précurseur de l'Ordre de Grandmont

Tout débuta par la naissance d'Etienne vers 1046 à Thiers en Auvergne. Sa mère décida alors de le consacrer à Dieu.

Vers 1058 , son père le conduisit en pèlerinage à Bari , son fils était alors âgé de 12 ans, A leur retour, Etienne tomba gravement malade. L'enfant fut laissé aux bons

soins d'un ami de son père, l'archevêque Milon qui le prit en amitié. Etienne guérit et décida de rester à Bennevent. Il devint clerc, puis sous-diacre et diacre. A l'âge de 24 ans, il opta de suivre la voie difficile des ermites à qui il rendait visite très souvent auparavant. Par la suite, Etienne quitta cette région afin de faire ses adieux à ses parents, donna tous ses biens aux pauvres, garda seulement un anneau en signe de son engagement envers Dieu puis partit à l'aventure.

De contrée en contrée, il arriva un beau jour non loin d'Ambazac et se fixa sur la petite colline de Muret, couverte de buissons et "plus fréquentée des bêtes sauvages que des hommes".

En 1076, Etienne était âgé de 30 ans, il construisit à cet endroit une petite cabane et se nourrit d'herbe et de fruits sauvages. Un jour, des bergers le découvrirent et furent étonnés d'entendre cet homme si bien parler. Ils lui apportèrent du pain et des fruits.

C'est alors que débuta la renommée d'Etienne, Deux hommes, par la suite, lui demandèrent de les admettre auprès de lui dans la solitude et la pénitence. Il accepta, les reçut avec joie et leur fit construire une cabane par chacun. Le nombre des disciples allaient être croissant. Il fallut prendre des mesures. Tout d'abord, le seigneur de Rançon leur donna le terrain de Muret, puis, on construisit des cellules individuelles et à l'emplacement du petit oratoire qui existe encore, une chapelle s'éleva, consacrée par l'Evêque de Limoges le 10 septembre 1112 et fut nommée Notre-Dame. Dorénavant, toutes les églises grandmontaines construites lui seront dédiées.

L'austérité était de rigueur, Etienne portait nuit et jour un cilice de cotte de mailles, dormait sur des planches, simplement enveloppé dans son habit de religieux, prenait un seul repas par jour composé de pain, de fruits et d'eau. Muret allait devenir bien trop petit. Les vocations étaient chaque fois plus nombreuses et d'autres communautés furent construites dans la forêt des environs. Elles prirent le nom de "celles". Les plus pauvres habitants de la région donnèrent aux religieux de Muret le surnom de "Bonshommes".

Les Grands de ce monde commencèrent à s'intéresser à ce lieu. Les dons affluèrent, le Cardinal Grégoire (le futur pape Innocent II) ainsi que le Cardinal Pierleone vinrent prendre conseil auprès d'Etienne en 1124. L'on ne sut jamais ce dont il fut question lors de cet entretien. Huit jours après, le fondateur de l'ordre qui n'en était qu'à ses balbutiements se fit porter à la chapelle, reçut l'Extrême-Onction et expira. Son décès eut lieu le 8 février 1124, il était presque octogénaire, dans la cinquantième année de sa Profession. On l'enterra secrètement dans le cloître, sous les murailles de l'église, à l'emplacement de l'oratoire actuel.



Chef reliquaire de saint Etienne de Muret (Eglise de Saint-Sylvestre)

Archives photographiques, Caisse nationale des Monuments historiques

Malgré tout, la relève était assurée et c'est Pierre de Limoges qui succéda à Etienne. Les religieux qui l'avaient élu lui donnèrent le nom de Prieur. Du fait d'un différend avec les moines bénédictins d'Ambazac, la communauté de Muret dut quitter la région, leur choix se fixa sur Grandmont distant de deux lieues. Le seigneur du lieu, toujours aussi généreux leur accorda "autant de terrain qu'ils en voudraient en prendre". A nouveau, ils construisirent des cabanes ainsi qu'un oratoire. Etienne fut exhumé afin d'être transporté dans ce nouveau lieu où on l'enterra aussi secrètement que la fois précédente, sous la première marche de l'autel. Cette marche allait devenir le théâtre de nombreux miracles, tel celui d'un paralysé, Raymond du Plantadis, seigneur d'une contrée des environs. Il fut en effet le premier miraculé de Grandmont. Après s'être fait transportée sur les lieux, il toucha par hasard la marche recouvrant le corps d'Etienne, et se trouva subitement guéri et s'exclama : "Assurément, il y a là-dessous le corps d'un Saint". On lui demanda le silence mais c'était trop tard, le bruit se répandit vite.

Afin de remettre de l'ordre dans la communauté, les religieux étant disséminés dans leurs "celles", Etienne de Lissac, 4e prieur, les convoqua à Grandmont en un "Chapitre général". Le frère Arnaud de Goth composa alors les "Maximes de Saint-Etienne" d'où le prieur tira la "Règle de Saint-Etienne" qui fut approuvée le 25 mars 1159 par le pape Adrien IV. Un exemplaire de cette règle fut envoyé à chacune des "celles".

L'Ordre était ainsi officiellement fondé. Il faut souligner que pour le différencier des autres ordres de l'époque, Grandmont était une communauté d'ermites composée d'un petit nombre de religieux dans chacune des celles : 6 ou 7, quelque fois moins, rarement plus.

L'Ordre de Grandmont protégé par les Rois d'Angleterre puis de France

Cet ordre connut un épanouissement rapide grâce à la protection des Grands de cette époque. Ce fut Henri II Plantagenet qui ordonna la construction en grande partie du prieuré et acheva l'église consacrée solennellement en 1166. L'on dit même que pour couvrir l'ensemble des bâtiments, il aurait fait venir d'Angleterre 800 chariots chargés de plomb, attelés chacun de 8 chevaux.

Le cinquième prieur, Pierre Bernard de Boschiac arbitra efficacement les différents qui opposèrent les rois d'Angleterre et de France. En 1164, Louis VII le Jeune leur donna une partie du Bois de Vincennes où il fonda une importante celle. Philippe Auguste se croisant demanda à la reine, en cas de difficultés, de consulter le frère Bernard du Bois de Vincennes. Richard Cœur de Lion, troisième fils d'Henri II, de retour de croisade avec Philippe Auguste, arriva à Grandmont le 31 mars 1192. Il fit achever le cloître et les toitures, accorda à l'Ordre tout le territoire de Grandmont, des maisons de Rouen, de Sermaize et tous autres lieux qu'il possédait dans ses duchés de Normandie, d'Aquitaine, ses comtés du Poitou et d'Anjou avec droits de justice, exemption de péage, fouage, vinage, taille, etc.

L'installation des Bonshommes à Louye

Après la donation de Louis VII en 1163, les religieux s'installèrent, défrichèrent, cultivèrent et bâtirent une église ainsi que le monastère.

Du Haillan raconte que le pieux roi et sa femme vinrent sans doute chercher lumières et consolations. C'est aux Bonshommes qu'ils s'adressèrent afin d'obtenir du ciel ce fils si longtemps refusé à leurs vœux. Ce fils qui s'appellera Auguste sera surnommé Dieudonné et mieux connu sous le nom de Philippe Auguste.



"Ce fils sera surnommé Dieudonné"

Fonds J.-L. Prêter

Les religieux de Louye gagnèrent les bonnes grâces de la reine Adèle, veuve de Louis VII, donna aux Templiers l'ordre de remettre chaque année aux Bonshommes 20 muids de froment à prendre dans leur grange de Chalou, à la mesure de l'endroit, le jour de la Saint-Rémi ainsi que 10 livres à toucher au Temple de Paris, le lendemain de la Circoncision. Un acte capitulaire fut passé en présence du grand Maître du Temple en 1183.

Fin mars 1213, une donation de l'évêque de Chartres Renaud, aux frères de Louye fut à l'origine d'un interminable procès entre Saint-Chéron et Grandmont. Renaud ayant acheté quelques dîmes sur les paroisses de Dourdan et des Granges de Robert de Guillerville, avec l'accord des seigneurs de l'endroit, entre autres Hugues de Marchais, les donna aux Bonshommes. Malheureusement, l'évêque, mal informé cédait à Grandmont ce qui appartenait à un autre. Robert de Guillerville détenait injustement les dites dîmes au préjudice des chanoines de Saint-Chéron-les-Chartres ; ceux-ci s'empressèrent donc de former opposition. Un long procès s'ensuivit. Enfin, en février 1219, une sentence mit les abbés et le couvent de Saint-Chéron en possession de toute la dîme en blé et en vin et menue dîme provenant de Robert de Guillerville, à la charge de payer en quatre ans au couvent de Louye un dédommagement de 160 livres parisis.

Durant cette période, l'on dit également que ce furent les exigences de la chasse qu'il affectionnait dans cette contrée qui amena Philippe Auguste à rédiger un acte un tant soit peu arbitraire. Il s'agit du retrait des bois de Louye concédés aux Bonshommes par son père, qu'il réunit au domaine royal. Fort heureusement, les revendications des religieux furent enfin satisfaites par Saint Louis, qui, par une lettre du mois d'avril 1255, expédiée de Vincennes, leur restitua les bois. Ce ne fut pas le seul problème qu'eurent à surmonter les frères de Louye, ces derniers prélevaient un demi are 140 arpents sur le territoire de Corbreuse. En deux étapes, le Chapitre de Notre-Dame en devint le bénéficiaire. Les moines durent abandonner leurs droits à un nommé Pierre Thoust et à sa femme qui les cédèrent au Chapitre en 1293 pour le prix de 64 livres.

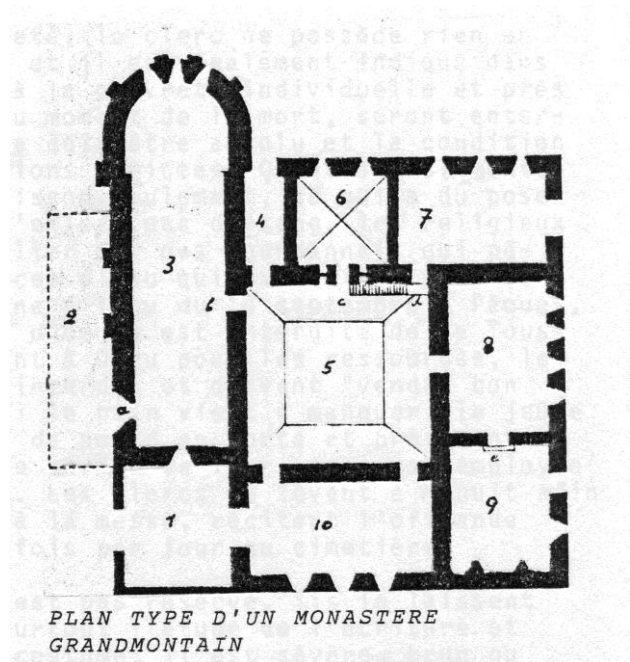
Nous venons de voir les problèmes d'installation des Bonshommes, plus ou moins heureux dans cette clairière défrichée et cultivée par leurs soins. Mais qu'elle était l'architecture de l'Ordre et comment vivaient-ils ?

L'architecture grandmontaine

Grandmont possédait sa propre architecture dite style grandmontain. C'est l'église de la maison mère qui servit de modèle à tous les autres édifices élevés à peu près à la même époque. De forme rectangulaire (60 m de long sur 17 m de large pour Grandmont), elle était composée d'une seule nef très allongée, couverte d'une voûte en pierre en forme de berceau, très élevée. 22 fenêtres garnies de vitraux éclairaient l'intérieur, plus tard, un ciborium sera construit au-dessus de l'autel porté par 4 piliers.

Des stèles étaient réservées pour les religieux dans le chœur tandis que les convers possédaient leur propre stèle dans la nef. Toutes les églises étaient dépourvues de clochers, l'absence sur les bas-côtés d'arcs-boutants faisait exercer une poussée considérable de la voûte massive sur les murs latéraux, ce qui explique la disparition de nombreuses églises grandmontaines.

Grandmont, en dehors de son architecture propre avait créé son école d'orfèvrerie qui était en pleine activité aux XIIe et XIIIe siècles.



La vie des Bonshommes

En ce XIIIe siècle, les religieux étaient divisés en deux groupes bien distincts: les clercs et les convers.

1. Cour d'entrée - 2. Auvent et parloir - 3. Eglise (a. portail ; h. porte des moines). - 4. Couloir des morts (au-dessus du correcteur) 5. Cloître (c. escalier ; d. porte du cellier sous le palier de l'étage). - 6. Salle capitulaire 7. Cellier (au-dessus de 6 et 7 dortoirs). - 8. Réfectoire (e. Passe-plats) - 9. cuisine - 10. Bâtiments d'exploitation (au-dessus de 8, 9, 10 logement du prieur et local des hôtes).

Fonds Garriot

Les clercs

appelés également "profès» débutaient à partir de vingt ans ayant fait profession d'adhérer à la règle de St Etienne. Les infirmes et les malingres étaient exclus.

Durant un an il est novice, puis s'il satisfait à l'examen de passage et s'il persiste dans sa vocation, il prononce ses trois vœux solennels : obéissance, chasteté et pauvreté. Son engagement doit être libre. S'il a été soumis par contrainte et violence, il a un délai de cinq ans pour changer d'avis. Il est frappé de mort civile, dépouillé de tous ses biens et durant sa vie, il ne pourra rien donner, ni rien recevoir. Il doit se soumettre à ses supérieurs selon son vœu d'obéissance et accepter toute sentence prononcée contre lui. Il renonce définitivement au mariage selon son vœu, en cas contraire, le mariage serait nul et les enfants déclarés illégitimes. S'il est seul, il ne doit jamais parler à une femme, ni sortir du monastère.

Selon sa promesse de pauvreté, le clerc ne possède rien en propre, pas même ses vêtements et il est également indiqué dans la règle : "Ceux qui manquent à la pauvreté individuelle et près de qui on trouve de l'argent au moment de la mort, seront enterrés dans le fumier". Le silence doit être absolu et la condition de parler soumise à des conditions strictes. Quant à l'alimentation : jamais de viande, du poisson seulement, ce qui a dû poser des problèmes à Louye où il n'existe pas d'étang, les religieux se faisaient peut-être ravitailler par des Dourdannais qui

péchaient dans une des trois pièces d'eau qui existaient à cette époque autour du bourg. Le jeûne a lieu du 14 septembre à Pâques, la consommation de fromages et d'œufs est interdite de la Toussaint à Noël. Ils s'en remettent à Dieu pour les ressources, le commerce avec profit leur est interdit et doivent "vendre bon marché et acheter bon prix". Si le pain vient à manquer, le jeûne dure un jour puis ils mendient de porte en porte et préfèrent le don des pauvres. La plus grande partie de leur temps est employée à la prière et à la méditation. Les clercs se lèvent à Minuit afin de chanter Mâlines, assistent à la messe, récitent l'offrande des morts et se rendent trois fois par jour au cimetière.

Le travail manuel ne leur est pas réservé, ils le laissent aux convers, leur partie est surtout l'étude de l'écriture et des lettres sacrées. Quant au costume, il est sévère, brun ou gris avec scapulaire et capuche. Leur barbe est rasée et les cheveux taillés en couronne.

Les convers

sont plus que des domestiques car ils ont pouvoir d'administrer les biens temporels. Leur recrutement avait lieu le plus souvent parmi les pauvres gens du voisinage ; et pour eux, l'entrée dans l'Ordre de Grandmont c'est la certitude de survie ; ils n'ont pas à prononcer de vœux sauf celui d'obéissance. Le port de la barbe ainsi qu'un vêtement plus court, plus pratique pour le travail des champs, les distinguent des clercs.

L'organisation au sein de l'Ordre

Grandmont va prendre une extension considérable, mais les convers deviendront plus nombreux et dépasseront en nombre les clercs, engendrant de graves conflits entre les deux groupes. C'est un prieur qui dirige la maison mère, les clercs et les convers désignent six des leurs dans chaque groupe, ces derniers chargés d'élire le prieur. Les "celles" ou maisons secondaires sont placées sous la coupelle d'un "correcteur". Le prieur est élu pour la durée de sa vie, il est le seul juge de ses subordonnés et se trouve sous l'autorité du Pape, sa vie est la même que celle des clercs. Il couche dans un dortoir commun. Il est obligé de surveiller les maisons secondaires mais, curieusement, n'a pas le droit de quitter Grandmont. Ce n'est qu'en 1217 qu'une bulle du Pape Honorius III l'autorisera à visiter ses monastères, ce qui n'est pas sans inconvénients car les voyages sont longs et le prieur sera contraint de s'absenter de Grandmont longtemps.

Une solution sera trouvée afin de remédier à ce problème, c'est ainsi que des "chapitres généraux" réuniront tous les membres de l'Ordre une fois par an, durant six jours, à la fête de Saint-Jean-Baptiste à Grandmont afin de discuter de questions spirituelles, vérifier les comptes de l'année écoulée et établir le futur budget.

Philippe Auguste essaya de déplacer le siège principal de l'Ordre à Vincennes, mais devant les risques de scission, il dut y renoncer. En 1295, le nombre de religieux desservant Louye se montait à 7 comme à la fondation de l'Ordre. La pension à

verser annuellement à la maison mère s'élevait à 20 livres. Les fossés d'enceinte qui appartenaient au monastère renfermaient alors un terrain d'une contenance totale de 453 arpents environ, dont 346 en bois et 96 arpents 72 perches en terres labourables.

Les biens de l'Ordre

L'Ordre de Grandmont était propriétaire de vastes possessions garnies de terres, de bâtiments et d'églises ainsi que nous l'avons déjà vu. En outre, il détenait de nombreuses œuvres d'art et percevait des redevances et dîmes, malgré cela, les religieux étaient toujours à court d'argent. Les charges allaient croissantes, la valeur de la monnaie se dégradant et la venue des guerres aggravèrent la situation. Le 30 mai 1174, le sixième prieur, Guillaume de Treynac reçut une importante fraction de la vraie croix. Amaury, roi de Jérusalem, personnage bien connu dans notre région en avait fait don à sa mort au frère Bernard qui la rapporta en France, la relique fut accueillie en grande pompe à Grandmont. Le septième prieur, à court d'argent, afin d'assister au Concile de Pise, la mit en gage à un marchand de Riom, qui, à son tour la céda à d'autres négociants de Limoges. Afin que la relique réintègre Grandmont, le roi Louis XI, en 1481, dut remettre aux créanciers 450 livres et 600 écus.

Le 21 mars 1189, le fondateur de l'Ordre, Etienne de Muret fut canonisé par le Pape Clément III ; on célébra l'événement le 30 août 1189 en présence de nombreuses personnalités d'église, et ce jour-là, 17 miracles et 15 autres les jours suivants furent dénombrés.

Nous avons vu que les Grands de ce monde se préoccupèrent de l'installation de la communauté. Voici quelques chiffres éloquentes: Sous le règne de Louis VII et de Philippe Auguste, 30 maisons furent fondées sur le domaine royal (dont Louye), auxquelles s'ajoutèrent 5 en Champagne, 2 en Navarre, 10 en Bourgogne, 5 dans les états du Comté de Toulouse. Sous l'autorité du cinquième prieur Bernard de Toschiat, 80 celles existaient dont plus de la moitié en province d'Aquitaine, plus tard, on en dénombrera environ 160 réparties comme suit :

- Aucune en Bretagne ou dans le Nord de la France ;
- 85 en Aquitaine dont 28 dans le seul diocèse de Limoges et 15 dans celui de Poitiers ;
- On peut y ajouter les maisons de Normandie, d'Anjou, du domaine royal, de Champagne, de Navarre, de Bourgogne, du Comté de Toulouse et d'Angleterre.

Ainsi que vous avez pu le constater, on distingua deux catégories de Grandmontains:

- ceux du domaine des Plantagenets dits "frères anglais" ou "frates anglici"
- et ceux du domaine du Roi de France, dits "frères français" ou "frères gaillici".

La révolte des convers

Le climat à Grandmont ne tarda pas à se dégrader. En effet, les convers ou frères barbus qui administraient des biens considérables, malgré leur vœu d'obéissance se montrèrent insupportables, passèrent à l'action et renversèrent le sixième prieur. Un usurpateur s'installa à sa place. Ce dernier, excommunié par le Pape Urbain III laissa le siège à son prédécesseur, mais celui-ci démissionna aussitôt. Ce fut un prieur plus énergique Gérard Ithier qui reprit la discipline en mains et la querelle s'apaisa... pour un temps seulement. Par la suite, d'autres mutineries eurent lieu et leur audace alla jusqu'à faire intervenir des hommes d'armes afin de chasser le prieur. Cette fois, tous les révoltés furent excommuniés par le Pape, reçurent les verges tous les dimanches au chapitre, et on les enferma avec pour seule nourriture du pain et de l'eau, tous les vendredis jusqu'à ce qu'ils eurent obtenu leur pardon» Les convers par cette rébellion avaient "signé" leur dernière heure, leur recrutement fut arrêté et ils disparurent progressivement.

Une réforme s'avéra alors nécessaire, Jean XXII, par une bulle du 17 novembre 1317 réorganisa l'Ordre :

- Grandmont, de prieuré fut promu au rang d'abbaye ;
- Guillaume Pellicier, le treizième prieur en devint le premier abbé ;
- Le sous-prieur porta le titre de prieur ;
- Les cellules se nommèrent prieurés, leur nombre fut réduit à 39, composés de 16 à 18 frères en moyenne et 60 en l'abbaye ;
- Le chapitre général maintenu se réunira toute la semaine de l'Ascension.

C'est, à partir de cette époque que l'Ordre va céder des domaines ou "tenures" à des "tenanciers". En contrepartie, ils devront payer une redevance ou "cens" en argent, en nature ou en service. Si le censitaire ne pouvait pas payer, il devait quitter les lieux. Les revenus de l'abbaye étaient ainsi créés. De plus douze étudiants entrèrent en université pour sept ans et chaque prieuré est chargé d'entretenir ses propres bâtiments.

La Bulle du Pape Jean XXII dont il a été question a réuni au prieuré de Louye les monastères du Bois Saint-Martin et des Moulineaux (Poissy) du diocèse de Chartres ainsi que celui de la Coudre ou Sainte-Radegonde du diocèse de Sens.

Le temps des calamités

L'Ordre, du fait de la guerre de Cent ans va perdre la double protection que lui assuraient depuis des siècles les Rois de France et d'Angleterre. L'abbaye de Grandmont va subir un long siège alors que son voisinage n'est que désolation. Elle finira par succomber, l'église ainsi qu'une bonne partie du monastère seront ruinés. Louye n'échappera pas à cette guerre : les locaux endommagés, des paysans ne pouvant plus payer les religieux que ce soit en argent ou en nature, les terres étant devenues incultes et de plus, le gibier ravagera les terres du prieuré

En 1381, Louis d'Etampes s'occupera des frères de Louye tandis qu'en 1385, un drame sanglant affligera la communauté. Un membre de l'Ordre que ses supérieurs avaient voulu expulser s'était vengé en tuant le prieur. Un pauvre jeune homme de Corbreuse, complice involontaire recevra une lettre de grâce accordée par le Roi Charles VI dans laquelle se mêlent les détails de cette scène sanglante ainsi que les mœurs rudes et violents de l'époque .

Vers 1406, l'on note que Pierre de la Salle est prieur et par la même, étudiant de la faculté du Décret à Paris.

On remarquera que malgré les temps incertains, le prieuré accroîtra ses biens durant les courtes périodes de trêves. Ainsi, en 1347, le samedi après la Saint-Georges, frère Etienne La Gaayne, prieur, achète après plusieurs enchères, pour la somme de 20 livres parisis, à des créanciers de Jehan, marchand de Guysville, tondeur, jadis demeurant à Dourdan, une maison "assise à Dourdan, avec ses jardins et foussez".

En automne 1428, Salisbury s'empare de toutes les places fortes que détenait le Roi de France. Bréthencourt et Rochefort sont mis à sac et pillés, bientôt, ce sont plus de 10 000 hommes qui se présentent devant Dourdan qui ne peut résister bien longtemps, les femmes et les enfants sont passés au fil de l'épée et les hommes de la garnison pendent au bout d'une corde. L'église Saint-Germain est en partie détruite et le pauvre prieuré de Louye ne vaut guère mieux, bouleversé par les soldats, il est comme un troupeau sans pasteur. Le prieur Michel Pourrat, resté fidèle au Roi de France avait quitté les lieux. Henri VI, Roi de France et d'Angleterre, protecteur et gardien des églises de son royaume de France, afin de remédier à l'absence de ce prieur "passé ès pays à lui contraire", plaça à Louye comme administrateur intérimaire Pierre Galles, prieur des Moulineaux. En 1445, Jean Guilloneau est prieur titulaire. Son successeur, Guichard Baisle prendra place en 1493. Une formidable mortalité frappera la communauté durant les années qui suivront. Tous les religieux décéderont, seul le prieur résistera pour expirer à son tour en 1499.

De nouveaux dangers menacent l'Ordre : la commende et les guerres de religion

Retournons tout d'abord à Grandmont. Après la guerre de Cent ans, l'abbé Guillaume de Fumer fit débiter les travaux de reconstruction des bâtiments, mais un autre danger menaçait l'Ordre : la commende ; c'est à dire l'attribution du titre de supérieur donné à une personne étrangère qui va ainsi profiter d'une partie des revenus bien utiles à Grandmont. Ce sera le cas pour de nombreux prieurés parmi les plus riches.

Entre 1471 et 1596, l'abbaye de Grandmont eut à subir huit abbés commendataires. Seul le troisième de ceux-ci s'occupa avec beaucoup de soins de l'Ordre. Il remit en pratique la régularité de la vie des moines et fit exécuter de grands travaux de restauration. En 1579, une ordonnance d'Henri III autorisa François de Neuville, abbé, à mettre fin à cet état de commende et à se soumettre volontairement à une élection régulière.

La guerre de religion allait bientôt sévir, Grandmont changea souvent de mains. Ce fut ensuite la peste qui ravagea la contrée.

En août 1536, le frère Charles Cadumpnat, grand chantre annonça une prédiction qui allait s'avérer exacte par la suite. C'est ainsi qu'il s'exclama à l'issue d'une prière :

"Malheur, malheur ! quand le grand Arbre sera renversé Survient de près les ruines nombreuses; la tribulation et la désolation "

Vers 1550, alors que le massif forestier des Yvelines est partagé entre les seigneurs de Rambouillet et de Rochefort, le Roi est propriétaire des forêts de Saint-Arnoult et de Louye. Au cœur de cette dernière, le prieuré de Notre-Dame de Louye, isolé, créé des clairières.

A Dourdan comme à Louye, la guerre de religion de 1567 fit rage, église mise à sac, profanation des reliques, destruction des archives de l'histoire de la contrée, tout fut irréparable. Faut-il rappeler qu'en l'espace de cinq ans, la ville changea quatre fois de mains, inutile de vous dire qu'à chaque fois, ce changement était accompagné de son cortège de malheurs et de désolation.

Par un arrêt du Parlement du 19 octobre 1568, le prieur de Louye comme celui d'ailleurs de Saint-Arnoult qui avaient subi tous deux pillages et destructions, furent autorisés à vendre du bois "pour réparer les ruynes et démolitions du prieuré".

En 1609, des lettres patentes d'Henri IV confirment Louye dans tous ses droits et privilèges.

Août 1623, Louis XIII fuit la peste qui ravage Paris et se retire au château de Saint-Germain-en Laye. Un jour, il vint rendre visite au prince de Rohan-Montbazan dans ses bâtiments fraîchement construits à Rochefort-en-Yvelines. Le Roi ne put résister à l'envie de chasser. Au cours de l'une de ces chasses un cerf fut détourné dans un petit bois voisin de la forêt de Dourdan, on décida de le poursuivre et de prendre Son dîner à Louye. Jacques du Lac, prieur commendataire qui était également conseiller du Roi et aumônier ordinaire de sa majesté reçut Louis XIII. Depuis son entrée en jouissance de l'établissement religieux, il faut bien dire que le prieur s'occupait d'améliorer son bénéfice avec un soin tout particulier comme c'était souvent le cas. Au cours de la visite du Roi, Jacques du Lac lui rappela l'histoire de Louye. Louis XIII, touché par l'exemple de ses prédécesseurs répondit qu'il voulait être le protecteur et le bienfaiteur du monastère. Il accorda ainsi au prieur 6000 livres à prendre sur les hauts bois dépendant de Louye afin d'être employées tant à l'achèvement d'un bâtiment déjà commencé qu'à la construction d'un étang destiné à retenir l'eau qui manque absolument en ce lieu.

Depuis les troubles des Calvinistes et peut-être bien avant, il n'y avait plus de religieux à Louye. Vers 1614, Dom Bigal de Lavaur, abbé de Grandmont et général de l'Ordre intenta un procès devant la cour des Requêtes du Palais à Jacques du Lac afin de rétablir la régularité qui aboutit à ce que deux religieux soient envoyés à Louye afin d'y célébrer le service divin avec une pension de 200 livres chacun,

A Grandmont, le vingt-et-unième abbé ; Georges Barny est élu le 4 décembre 1635 et va gouverner durant dix-huit années. Son œuvre fut considérable ; sur le plan

matériel, il récupéra beaucoup de revenus, fit exécuter de grosses réparations : édification d'arcs-boutants le long des murs de l'église, la voûte menaçant ruine et rétablit aussi certains monastères. Sur le plan intellectuel, il redonna le goût des belles lettres, fit enseigner la philosophie dans les prieurés et envoya régulièrement cinq religieux au collège de Paris afin d'y étudier durant sept années. D'autres entrèrent à la Sorbonne pour y acquérir des grades universitaires. Il favorisera également la réforme de l'Ordre préconisée par Charles Frémont dont il fut un peu le maître. Charles étudia la règle de l'Ordre et constata que les religieux s'en étaient fort éloignés: Il décida pour son compte personnel de suivre l'ancienne règle dans toute sa rigueur : pauvreté absolue, absence de chauffage en hiver, port du cilice, respect du silence et des heures de prières.

En 1652, Charles Frémont fonda à Thiers une maison pour y installer sa réforme, son frère, Alexandre Frémont devenu abbé de Grandmont l'appuiera. L'Ordre se séparera ainsi en deux branches. Huit maisons optèrent pour la nouvelle discipline dite de "Stricte Observance" et les vingt-et-une autres continuent à pratiquer "l'Ancienne Observance". Divers abbés qui suivront essaieront de maintenir l'Ordre malgré sa division. Ainsi Henri de la Marche de Parnac rétablit en six ans la situation financière et fit réparer les bâtiments de Grandmont qui menaçaient ruine. René François de La Guérinière entreprit la reconstruction d'une église terminée en 1768 et qui était "l'une des plus belles qu'il y eut dans le royaume", construite en forme de croix avec coupole centrale, elle mesurait 90 mètres de long et 50 mètres de large à la hauteur du transept. Cet abbé fit aussi rebâtir le collège de Grandmont à Paris dont l'entretien avait été négligé. François de La Guérinière y mourut en 1744. Son successeur, Raymond Garât continua l'œuvre de son prédécesseur en consacrant aux travaux commencés des sommes considérables qui affaiblirent l'Ordre tant sur le plan matériel que sur le plan moral.

Au début de ce XVIII^e siècle, à Louye, l'on dénombrait douze religieux, le supérieur Laurent Leroy les réunit en un chapitre le 1^{er} mai 1707 et leur suggéra l'idée de se conformer aux ordonnances des Rois de France, relatives à la tenue des registres de l'état civil, cette tenue lui paraissant très utile. Les religieux acceptèrent aussitôt la suggestion de leur supérieur et allèrent même plus loin, songeant à remédier à une lacune du passé, ils relevèrent les pierres tombales qui pouvaient encore exister dans leur prieuré, recopièrent les noms des religieux inscrits et en dressèrent le libellé. Ils firent plus encore en demandant aux anciens et aux domestiques de puiser dans leurs souvenirs et purent ainsi recueillir divers noms de religieux ou de serviteurs du monastère décédés dans la première moitié du XVII^e siècle.

Voici quelques indications relevées sur des sépultures : 15 octobre 1651 :

Révérénd-père Dubois, religieux et supérieur de Louye ;

1667 : Père Volondat, originaire de Limoges ;

1569 : Un religieux natif de la province du Perche ;

1678 : Père Gaudin d'Amboise.

D'autres tombes portaient les noms de Denis Royer de Dourdan et de Pierre Rabasche, Tourangeau.

Au cours des recherches, il fut fait mention que parmi les religieux inhumés, les uns appartenaient à la "Commune observance" et d'autres à l'"Etroite observance". Grâce à ces registres, l'on sait également que les pères Royer et Rabâche étaient morts à la suite d'un rhume négligé. Une mention toute spéciale est consacrée au Père François Thomas, mort à Louye d'une hydropisie. Il avait été vicaire général de l'Ordre. Il n'y eut pas que des religieux inhumés à Louye, ainsi, a-t-on relevé les tombes de Joachim de Besançon, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, mort après avoir bataillé sous Louis XIII et Louis XIV le 9 décembre 1652 - Un fermier des biens du prieuré : Jacques Lefebvre et son fils - Mademoiselle Anne de Saint-Périer - Paul de Serve, seigneur de Plateau et sa veuve - Un curé de Dourdan, Pierre Pehault qui avait fait un legs à Louye.

De plus anciennes tombes furent également découvertes, telles celles de Guillaume de Châtignonville, chevalier et celle d'un officier allemand. Le procès-verbal dressé en mai 1707 par les religieux indique l'endroit précis où toutes les tombes ont été rencontrées. L'entête de ce document est très solennel et précise toute une série de dates importantes concernant la fondation de l'Ordre et le prieuré de Louye. A partir de 1708, on inscrit les dates précises des actes de décès en débutant par celui de la veuve du jardinier de la maison servant à la basse-cour, puis d'un religieux, le père Luc Herardin. Les libellés ainsi que nous l'avons vu sont assez simples puis à un moment donné, les détails deviendront plus nombreux.

Voici quelques titres et biens possédés par le prieuré de Louye

Coupe des bois de Louye - Dimes de Saint-Germain de Dourdan et des Granges-le-Roi - Dimes de Sermaise - Prés à Dourdan et à Roinville - Un demi arpent de terre labourable situé au Champtier de la Ruelle aux Moines à Dourdan planté ensuite en vignes en 1768 - Deux petites rentes en argent provenant de particuliers des Granges-le-Roi - Rente de 100 livres sur l'Hôtel de ville de Paris - Rente de 165 livres sur le domaine de Chartres - Testament de Messire Pierre Belault passé chez Me Michau, notaire, de don et legs aux religieux de Louye de quelques arpents de prés situés rue Grouteau à Dourdan. Il décède le 24 avril 1693 et est inhumé dans le bas de la nef de l'église où l'on grava son épitaphe sur une pierre de marbre noir fixée sur la muraille - Une maison située à Dourdan, paroisse Saint-Pierre, comprenant plusieurs bâtiments - Un demi arpent situé sur la paroisse de Saint-Germain au Champtier de Larry-Costel - Un muid de blé de froment à prendre à Gaudreville - 20 muids de blé en grange à Villeconin Rente de 6 livres 5 sols sur une maison à Dourdan, proche du Pont Saint-Laurent - Rente annuelle et perpétuelle de 20 muids de blé froment à prendre sur la grange de Chalou - Rente annuelle et perpétuelle de 18 setiers de blé froment à prendre à Mérobert, à la Saint-Martin, à la mesure de l'endroit - Rente annuelle et perpétuelle de 8 setiers de blé à prendre sur la recette de Guilleville réunie à celle de Mérobert - Rente de la ferme Durand, paroisse de Corbreuse, appartint autrefois au prieuré de Louye, 15 à 16 arpents de terres labourables - Sur la ferme des Barres à Benville le Comte appartenant au

Chapitre de la cathédrale de Chartres, rente foncière annuelle et perpétuelle d'un muid de blé froment à prendre à la Saint-Martin - Rente sur la terre de Villequoy-Terre et seigneurie du Haut-Besnières situés à une lieue de Rambouillet et autant à l'abbaye des Vaux-de-Cernay - La chapelle d'Aunainville acquise par contrat devant notaire au Châtelet de Paris le 20 septembre 1687 pour le prix de 2576 livres - Rente foncière annuelle et perpétuelle de 40 livres payables à la Saint-Martin sur la ferme Dugaud située à la Chapelle d'Aunainville, etc.

Madame Servin, Louis XV et Louye

Madame Servin, fondatrice des Sœurs de l'Institution Chrétienne installée rue d'Authon à Dourdan, abandonna tous ses biens à ses compagnes, réservant seulement une pension viagère pour son fils François, religieux du prieuré de Louye qui s'était consacré à Dieu.

Le Roi Louis XV était venu le 2 juillet 1735 lancer un cerf dans les bois de Rochefort, le poussa à travers la vallée de Dourdan et le prit dans la cour même de Louye. Les religieux offrirent au souverain un rafraichissement et prêtèrent leur voiture afin de ramener le cerf à Rambouillet.

Les cachets de cire de Louye

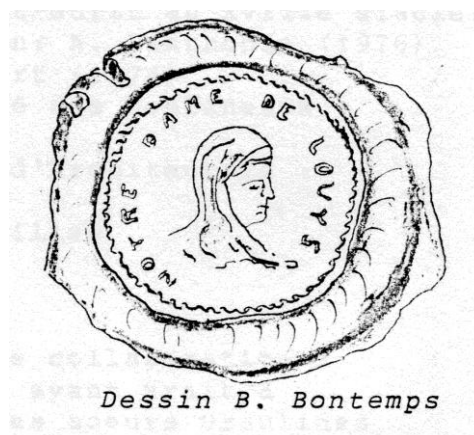
J'ai eu la chance de compulsier de nombreuses lettres écrites à Louye par différents prieurs et qui étaient adressées bien souvent à des marchands dourdannais. Cela m'a permis de relever certains détails concernant quelques cachets de cire. Seul, un de ceux-ci a pu être reproduit par les bons soins de notre dessinateur Bernard Bontemps. En voici donc les différentes descriptions malgré leur mauvais état général.

- Lettre de 1733 : en haut et à gauche du texte, trace d'un cachet de cire noire, lequel a laissé un gaufrage indéfinissable sur le papier.

- Lettre de 1734 : en haut et en dessous du texte, à gauche, cachet de cire rouge comprenant au centre le buste de Notre-Dame entouré de l'inscription "Notre-Dame de Louye" (dessin ci-contre).

- Lettre du 20 août 1736 : sur un côté et à droite du texte : cachet de cire rouge comprenant au centre trois fleurs de lis surplombant une couronne Dessin s. Bontemps royale.

- Lettre non datée, à côté et à droite du texte : cachet de cire noire constellé de longues paillettes d'or avec au centre un lion d'or dressé debout sur ses pattes arrières surmonté d'une couronne royale.



Dessin B. Bontemps

Ainsi se termine cette première partie de l'Essai sur l'Histoire de Louye. Nous espérons que cette lecture ne vous a pas semblé trop fastidieuse. Nous vous donnons donc rendez-vous dans notre prochain bulletin afin de connaître la vie détaillée d'un moine durant les XVIIe et XVIIIe siècles, au prieuré : le Père Dorothée.

A. GARRIOT

Ce texte ayant trait à l'histoire de l'Ordre de Grandmont a été augmenté et transcrit par

J.-L. PRETER

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires de Dourdan : J. Delescornay (1624) Chronique
Chronique d'une ville royale : Dourdan : J, Guyot (1869)
Notes sur Dourdan : Gaumer (ouvrage manuscrit écrit au XVIIIe siècle)
Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin: A. Lanthonie (1976)
La crise rurale en Ile de France : J. Jacquart (1974)
Recueil de quatre pièces relatives au prieuré des Moulineaux : A. Moutié
Bulletin monumental de la Société Française d'Architecture : tome CXXI 1963-4 : Dr Grezillier
Archives de l'Ancienne Seine-et-Oise à Versailles
Archives d'Eure-et-Loir à Chartres
Archives du château de Dourdan (Fonds Guyot)

Nous tenons à remercier pour leur étroite collaboration : Monsieur André Duvoir, auteur d'un fascicule ayant trait à l'histoire de l'abbaye de L'Ouye ainsi que les sœurs Ursulines qui occupent actuellement les lieux *et M. Jean Boulay pour leur aimable collaboration.*

Les Croix de Corbreuse et de Saint-Martin-de-Bréthencourt

Par A. Garriot

CORBREUSE

LA CROIX DU TROU DES SAULES

Érigée à la sortie de Corbreuse au lieu-dit "Le Trou des Saules", à droite de la route menant à Saint-Martin-de-Bréthencourt par Brandelle, cette croix de fer ouvragée, très richement travaillée est plantée sur une stèle de pierres.

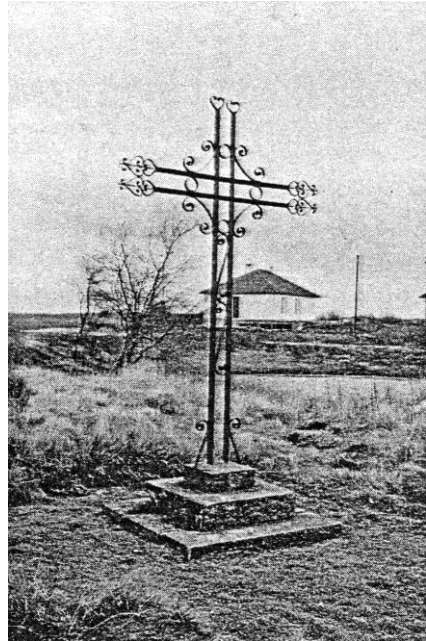
Jubilé de la Croix des Saules en 1849 et 1879.

Dimensions :

Hauteur : 2,40 m

Largeur du bras : 1,50 m

Épaisseur du fer : 3 cm



PLESSIS-CORBREUSE

LIEU-DIT "LA CROIX CANNET"

Au Sud-Ouest et à 300 mètres du hameau, à gauche de la route départementale 5 en direction de Châtignonville, un lieu-dit se nomme "La Croix Cannel". Au carrefour de deux chemins de terre, une petite place en forme de triangle est plantée de quelques arbres et parsemée de grosses pierres. Cet endroit se trouve à proximité d'Allery, emplacement d'une cité gallo-romaine.

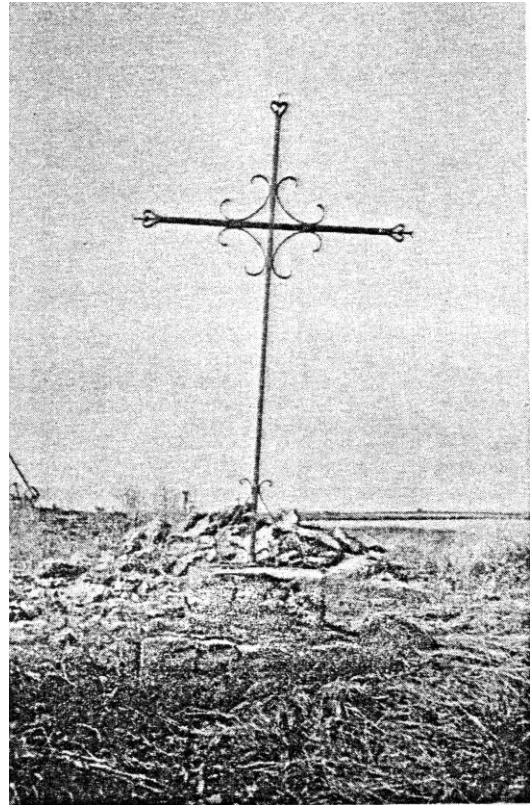
BRETHENCOURT

LA CROIX SAINT-JACQUES

Située au Sud-Ouest, à la sortie du village de Bréthencourt, à gauche de la rue Saint-Jacques (D 116), en direction de Boinville-le-Gaillard, à l'angle de la route fermée de nos jours du fait du passage de l'Autoroute A 10, la Croix Saint Jacques

se dresse à cet endroit depuis 1880. C'est une double croix en fer forgé ouvragé, fichée en terre.

Dimensions : Hauteur : 2,30m Largeur du bras : 1 , 50 m Epaisseur du fer : 3 cm



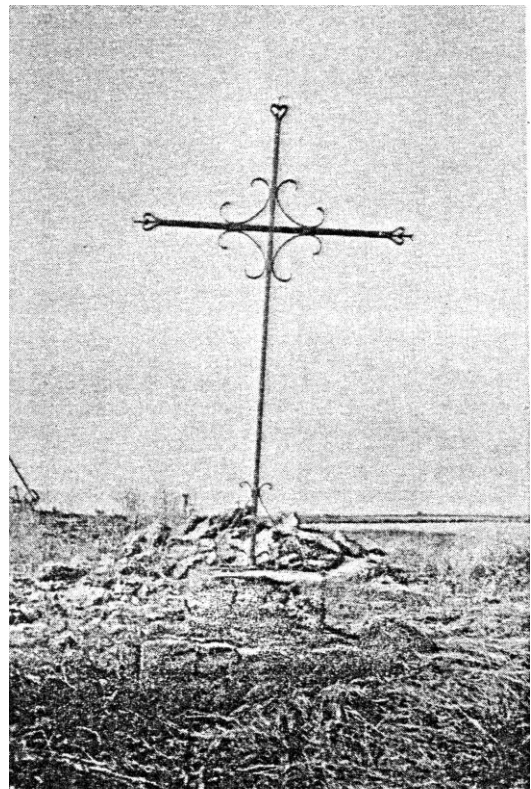
BRETHENCOURT

LA CROIX DE PIERRE

Au Nord-Ouest, à la sortie de Bréthencourt, à l'extrémité de la rue de la Croix de Pierre qui fait suite à une route empierrée menant à Long-Orme, la croix s'élève à gauche de cette route, à l'angle d'un chemin de terre rejoignant la Départemental 116. Elle est scellée dans un double socle de pierres de grès ,

Une coutume reste vivante à cet endroit, en effet, de père en fils une famille d'agriculteurs voisine confectionne chaque année une couronne de buis qui est déposée ensuite sur la croix.

Dimensions : Hauteur : 2,16 m Largeur du bras: 1 , 29 m Epais, du fer : 27 mm



BRETHENCOURT

LA CROIX DE BRETHENCOURT

A la sortie Nord-Ouest du village de Bréthencourt, à l'angle de la rue de la Croix de Pierre menant au hameau de Long-Orme, et du chemin de Marly, la Croix de Bréthencourt est érigée le long de la mare, obstruant en partie l'entrée de l'abreuvoir, étant située en son centre.

On raconte à ce sujet que les vaches et les chevaux se frottaient à la croix en allant s'abreuver. Les fermiers qui venaient chercher de l'eau à la mare avec leurs tonnes tirées par un cheval, l'accrochaient souvent au passage. Le modernisme aidant cette croix dut être déplacée en 1949 et installée sur la place du village, rue Payen, afin de laisser le passage aux camions de l'entreprise qui curait la mare. C'est en 1962 ou 1963 que cette croix retourna à son emplacement initial, le long de la mare. Depuis, l'endroit est constamment fleuri et embelli par des rosiers offerts par les Salaisons Imbert.

Dimensions :

Hauteur : 1,22m

Larg. du bras : 0,75 m

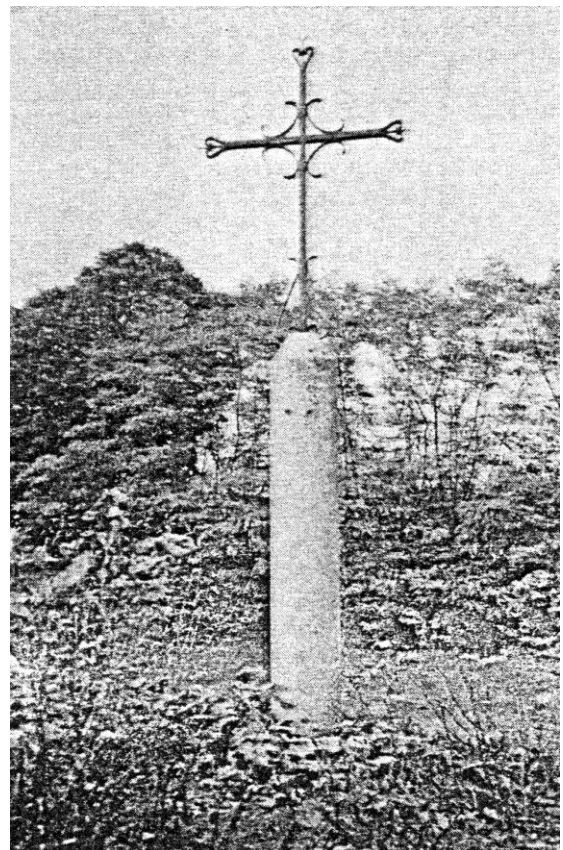
Epais. du fer : 27 mm

Dimensions de la colonne cylindrique
en grès :

Hauteur : 1,40 m

Diamètre : 0,25m

A signaler que cette colonne qui emprisonne la base de la croix est elle-même "plantée" dans un socle de pierre taillée ouvragée en arrondie à ses quatre angles.



A. GARRIOT

LA PIERRE DE BRÉTHENCOURT

Par J. Guyot

Le 18 octobre 1917, Joseph Guyot, l'illustre historien dourdannais, lors d'une séance de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise a communiqué son travail ayant pour titre "Une pierre et une bague". Aujourd'hui, c'est l'histoire de la pierre de Bréthencourt qui nous intéresse, la bague, quant à elle, avait été trouvée à Dourdan.

C'est donc un large extrait de cette communication que nous vous présentons.

Nous gageons que vous ne connaissez pas le passé de cette pierre que l'on peut voir de nos jours, adossée au mur des anciennes salles du Duc de Berry, sur la plate-forme du perron, à notre gauche quand nous entrons dans la cour du château de Dourdan.

Comment cette pierre a-t-elle abouti au château de Dourdan ? Joseph Guyot va vous conter son histoire. Sa communication débute par un historique du château de Bréthencourt, nous pensons qu'il n'est pas utile de publier ce passage puisque nous l'avons lu ou nous le lisons dans l'Histoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt écrite par Emile Auvray.

Qu'étaient devenus le château et surtout la tour ? Vers 1860, alors que je travaillais mon histoire de Dourdan, je voulus faire sur les lieux un consciencieux pèlerinage.

Longtemps j'errai sur le versant, parmi les friches et les prés. Plus de traces du château. "Les ruines mêmes avaient péri". Un vieux puits seulement avec un passage souterrain et, non loin de là, de grandes caves. Ce que je constatai sans peine sous les herbes, ce fut les différentes lignes et les différents étages de circonvallation. Je découvris aussi dans le voisinage un ancien cimetière. Dans une terre noirâtre étaient enfoncés des débris de petites lampes en terre rouge, ayant la forme d'un godet, se terminant par une pointe qu'on fichait dans la terre, et portant un bec d'où devait sortir une mèche trempant dans la graisse. Je pus rencontrer intacte une de ces lampes et je l'ai conservée.

Mais la tour ? On m'enseigna, presque au bord du chemin, à l'entrée de la route de Saint-Martin, un terrain enclos d'un ancien mur de pierres. La tour était la propriété d'un vieux maçon absolument sourd. Je le trouvai au pied d'un grand massif quadrangulaire qui s'élevait, parmi les ronces, à quelques mètres à peine de terre, et



Dessin de B. Bontemps
d'après une photo d'A. GARRIOT

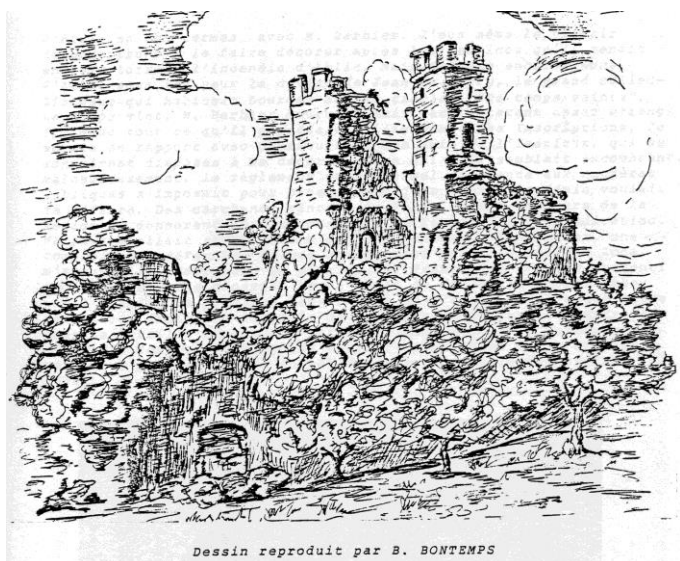
ressemblait plutôt à une carrière qu'à un donjon. L'homme était occupé à désarticuler avec de grands efforts les moellons incrustés dans un ciment extrêmement dur. Il rangeait méthodiquement, comme dans un chantier, ces superbes pierres taillées et savamment équarries, toutes débitées dans ce fin et robuste calcaire de Beauce qui a servi à faire toutes les façades des églises de la région. Les matériaux employés dans la construction de la grosse tour de Dourdan rappellent tellement les matériaux de la tour de Bréthencourt qu'il est grandement à supposer que l'une et l'autre ont emprunté leurs pierres à une même carrière alors ouverte dans la paroi qui ferme la vallée et qui a été épuisée depuis.

Le vieux maçon me montra ses beaux moellons avec complaisance, "Je les vends vingt sous pièces", dit-il. "C'est pas cher, car c'est de la bonne marchandise et toute taillée", Je poussai un soupir d'historien. Le sacrilège était consommé. - Je préparais à cette époque la restauration du donjon de Dourdan. Il s'agissait, pour le sauver, de réparer les brèches importantes que le temps et les hommes avaient affligées à son couronnement.

Je pensai que mieux valait encore voir les pierres vénérables que j'avais sous les yeux servir à panser les cicatrices du vieux donjon royal, plutôt qu'à boucher les trous de quelque mur de ferme. J'en achetai un certain nombre. J'éprouvais comme une joie maligne en condamnant ces vieux débris de la tour féodale à s'incorporer dans la grosse tour suzeraine, que la vassale insoumise avait tant de fois violemment ou perfidement attaquée. D'en bas, aujourd'hui, nul ne saurait distinguer la suzeraine de la vassale.

Triste destinée de nos monuments ! Des siècles les conservent ou les respectent à demi. Il suffit de quelques années pour les anéantir. Il y a cent ans, la tour de Bréthencourt n'était certainement déjà qu'une ruine, mais une ruine dont la fière silhouette et les lignes encore caractéristiques ont été heureusement fixées alors par le dessin. Un aimable vieillard, dont je m'honore d'avoir été jadis l'ami, le Marquis de Noé, propriétaire du Bréau Sanapes, dessinait merveilleusement, comme son frère Cham (fils de Noé), le célèbre caricaturiste. Très voisin de la tour de Bréthencourt, il en fit vers 1820 une charmante esquisse. (voir le dessin page suivante) .

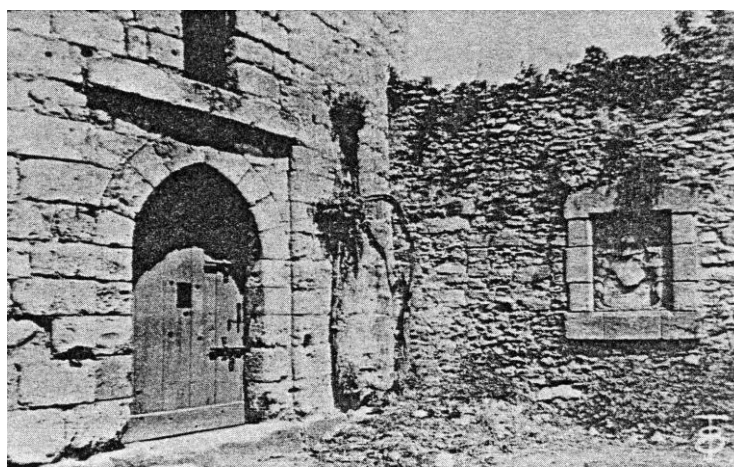
Comme je prenais congé de mon vieux maçon sourd, il me dit en clignant de l'œil : "Est-ce que vous seriez curieux d'acheter une belle sculpture que j'ai trouvée au pied de la tour dans la terre sous le gazon. C'est sensément des lions. Mais celle-là c'est une maîtresse pierre et elle est comme qui dirait neuve. Elle vous coûtera bien des vingt sous par exemple". Il me montra en effet, adossée au mur, une admirable pierre sculptée de la Renaissance



qui ne mesurait pas moins de 1,12 mètres de haut, sur 0,81 mètre de large, et 15 centimètres au moins d'épaisseur. Elle représentait de belles armoiries, taillées en haut relief dans un liais d'une extrême finesse, d'une grande blancheur et d'une conservation absolue. Je fus émerveillé de ce chef-d'œuvre héraldique d'un grand style. Le prix demandé était un peu élevé pour un archéologue, mais je me laissai séduire et je conclus à peu près le marché. Malheureusement, M. Barbier d'Ablis, qui collectionnait volontiers les antiquités locales, offrit une somme équivalente et obtint la préférence comme plus proche voisin. Il fit porter chez lui ce bloc pesant. Il fallut six hommes pour le hisser sur la cheminée de sa salle à manger, où il fut entouré d'un cadre de bois. Pendant plus de quarante ans, je revis et j'admirai la pierre de mes rêves.

J'étais en bons termes avec M. Barbier, J'eus même le plaisir de contribuer à le faire décorer après les services qu'il rendit en 1870 lors de l'incendie d'Ablis. Mais j'étais encore jeune. J'avais sous les yeux la devise de Jean de Berry, le grand collectionneur qui habitait Dourdan au XVe siècle : "Le temps veinra". Le temps vint, M. Barbier mourut ; mais par testament assez étrange il légua tout ce qu'il possédait à l'Académie des Inscriptions. Je me mis en rapport avec plusieurs de mes amis de l'Institut, qui se montrèrent disposés à me céder ce legs qui leur semblait encombrant. Malheureusement, le règlement était formel. La vente aux enchères publiques s'imposait pour plusieurs objets dont l'Académie voulait se débarrasser. Des marchands vinrent de Paris et des amateurs de la région se donnèrent rendez-vous à Ablis le jour de l'adjudication. Ma pierre allait sans doute m'échapper encore. Par bonheur, une complaisance déférente de mes concurrents pour l'historien local m'assura la préférence. Le prix de 300 Francs que j'avais consenti jadis fut à peine dépassé. Je me hâtai de faire transporter chez moi à Dourdan le précieux bas-relief, et j'emprisonnai cette autre vassale ; à droite de la porte de la grosse tour, en l'encastrent dans la muraille construite par Sully pour fermer le fossé, quand il le fit combler en avant du donjon. Un puissant cadre de pierre sertit et protège, comme un tableau, le panneau légèrement en recul.

Vous voyez tout d'abord que l'écu penché est divisé par une croix en quatre parties égales contenant chacune un soleil à rayons flamboyants et contournés qui rappellent un peu une étoile de mer. Comme supports de l'écu se dressent debout deux lions très fiers et un peu sauvages. Au-dessus se profile un casque d'un beau galbe très délicatement ciselé et fouillé. C'est le



Fonds GARRIOT

casque des gentilshommes non titrés, posé en profil avec visière, ouvert à trois grilles. Il porte aussi pour cimier un lion debout sortant à mi-corps, et il laisse flotter à droite et à gauche un long et large lambrequin dont les déchiquetures fines et frisées comme des plumes, sont détaillées et découpées avec un art infini. Pas la moindre écornure dans cette partie si fragile de l'œuvre.

Nous avons soumis la photographie de cette pierre à deux éminents experts : pour la partie héraldique, à votre érudit collègue de Versailles, M. Prinnet, spécialiste consommé dans tout ce qui se rapporte au blason ; pour la partie sculpturale à M. Enlart, le savant conservateur du musée de sculpture comparée du Trocadéro. L'un et l'autre, avec quelques observations de détail intéressantes se sont accordés à voir dans la pierre de Bréthencourt un très beau spécimen de la fin du XVe siècle ou des premières années du XVIe.

L'identification du personnage à qui appartiennent les armes ne souffre aucune difficulté. Ce sont sans aucun doute celles des Hurault de Cheverny, seigneur du Marais près Dourdan. Nous lisons en effet, dans le dictionnaire héraldique de Grandmaison (col. 557) qu'ils portent : d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules. - Notons qu'on nommait "ombre de soleil" l'image d'un soleil sans yeux ni bouche ; figure du reste assez peu usitée en armoiries.

Nous avons dit que précisément à cette époque le fief de Bréthencourt était aux mains des Hurault. Fils de Jacques, trésorier des guerres, vieux breton très en faveur auprès du Roi Louis XII, Jean Hurault était sous François 1er, seigneur de Vueil et du Marais. Ses sœurs avaient épousé les seigneurs de Rochefort et de Limours. Son neveu était ce fameux chancelier et gouverneur Hurault de Cheverny, l'auteur des mémoires, qui recherchait tant la faveur des rois et des belles dames. Son petit-fils devait plus tard être tué sous la Ligue, et laisser une jeune femme qui devait se marier à Sully et lui faire acheter Dourdan. Et sa petite-fille Jacqueline, en épousant Anne de l'Hospital Sainte-Mesme, deviendra la femme du bailli et gouverneur de Dourdan. Ajoutez à cela que la seigneurie du Marais, comme celle de Bréthencourt, avait toujours dépendu de la châtellenie de Rochefort au comté de Montfort. C'était, comme on le voit, tout un assemblage de biens féodaux et de convenances de familles ; qui explique bien des choses.

Reste un point obscur qui sera difficilement éclairci ; Comment l'écusson en question se retrouva-t-il enfoui à peu de profondeur dans cet état de conservation parfaite, on peut dire dans cet état de neuf ? Il faut bien reconnaître que son rôle décoratif n'avait peut-être pas été de bien longue durée. On peut supposer que quand, en 1563, les Hurault furent remplacés à Bréthencourt par les l'Hospital Sainte-Mesme, ceux-ci, qui avaient leurs armes, remplacèrent par leur écusson, celui de leurs prédécesseurs. On peut supposer aussi qu'en 1567, c'est-à-dire quatre ans à peine après l'installation des l'Hospital, Bréthencourt fut dévasté, comme le fut alors Dourdan, par le passage terrible des soldats huguenots de Montgommery. A Dourdan, ils saccagèrent tout, dans la ville, dans l'église et dans le château. Là, en particulier, ils renversèrent sur le sol le beau portail de pierre de la chapelle intérieure de Saint-Jean-Baptiste, construite par l'amiral de Graville. Nous l'avons retrouvé en 1905, à

deux mètres de profondeur, sous la banquette de terre apportée pour le siège de 1591, Nous l'avons exhumé et réédifié.

Pareille épreuve a-t-elle été infligée à la tour de Bréthencourt ? L'écusson des Hurault a-t-il subi un enfouissement analogue ?

Toutes les hypothèses sont permises. Dans tous les cas, je veux espérer que les avatars de notre pierre sont finis et qu'elle sera désormais assez heureuse chez nous pour n'avoir plus d'histoire... ni d'historien.

J. GUYOT

(Fonds Chanson)

M. J. Guyot pensait que cette pierre n'aurait plus d'histoire, il ne se doutait pas, quand il écrivit ses lignes, que le donjon allait retrouver plus tard son aspect primitif.

Me J. Chanson, conservateur, fit déplacer vers 1970 cette pierre à l'endroit que nous connaissons actuellement, (photo ci-contre). Le mur accolé au donjon qui enchâssait ce bas-relief fut démoli en 1973 par les soins de l'équipe de jeunes bénévoles que dirigeaient G. Leclerc et moi-même. Nous recherchâmes ensuite les deux corbeaux qui devaient être situés de chaque côté, sous la porte de la grosse tour, ceux-ci furent découverts. L'Association des Monuments Historiques entreprendra par la suite les travaux de dégagement du fossé et fera reconstruire le pilier dont la base existait encore, ainsi que la passerelle. En 1976, le donjon avait retrouvé son environnement primitif. Il reste à espérer que cette fois, cette pierre de Bréthencourt n'aura plus d'histoire.

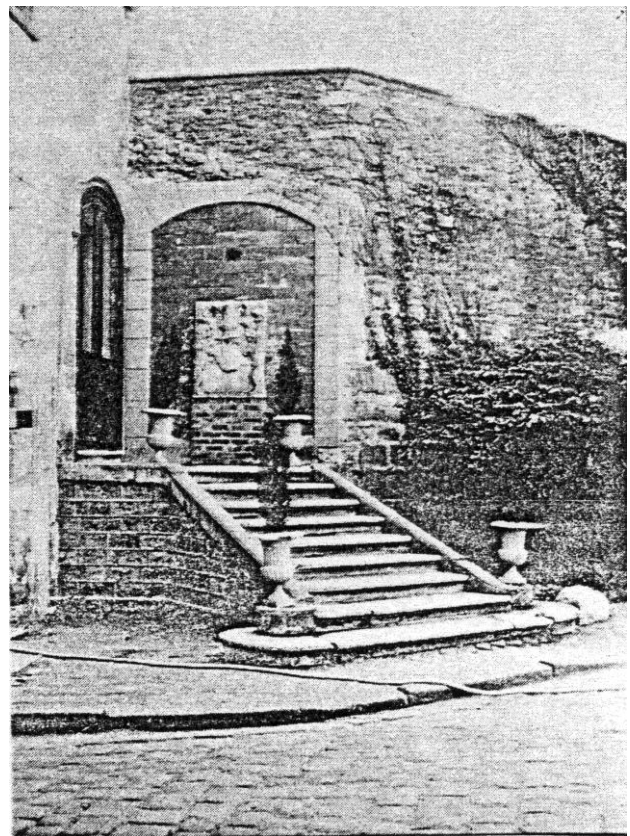


Photo A. GARRIOT

J.-L. PRETER

ANATOLE PERDU

POÈTE ET MUSICIEN

(1856-1898)

Par J. Chanson

M. Blondeau, géomètre à Dourdan, m'offrait un jour de l'été 1951 une petite pièce de vers, signée Anatole PERDU, datée de Dourdan (décembre 1886). Cette plaquette, qui avait pour titre "L'Argent, poème", ne comptait pas moins de 300 vers.

Une autre petite pièce de vers : Madzaniella, du même auteur, me fut ensuite remise.

Dourdanais, curieux de petite histoire locale, j'ignorais Anatole PERDU. Je m'enquis de son existence,

La première personne que j'interrogeais se souvint parfaitement qu'il avait été secrétaire de la Mairie de Dourdan et était un disciple de Bacchus.

Fort du précieux renseignement, je continuais mes recherches. Si Anatole PERDU était bien Dourdanais et poète, il n'avait par contre, jamais été secrétaire de Mairie, ni amoureux de la dive bouteille.

Grâce à Madame Bervas, fille du Docteur Bals, autre Dourdanais notable, je pus établir que :

Anatole PERDU était né à Ouveille-la-Rivière (Seine-Inférieure) le 22 mai 1856, il était le fils de Jacques Théodore PERDU, qui fut, lui secrétaire de Mairie et de Madame Joséphine Marie Leroy.

Il était devenu aveugle, à la suite d'un accident (une pierre lancée par un camarade de jeu) et habitait avec ses parents rue Neuve au N° 12 (actuellement rue Debertrand).

Il étudia la musique, devint organiste de l'église de Dourdan et donna des leçons de solfège, de violon et de piano à toute une génération.

Compositeur de talent, il fut même aux dires des professionnels, d'une école assez avancée et ses œuvres laissent transpercer les profonds changements qui devaient modifier sensiblement le rythme, le siècle suivant.

Trois de ses œuvres nous sont restées :

Une, éditée par Fouquet, imp. à Paris, 26, rue du Delta : "L'Horloge de Charles-Quint, fantaisie pour piano, dédiée à M. Auguste Maquet, Président de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques".

Deux autres manuscrites :



"Le Chrétien mourant", mélodie, sur des paroles de Lamartine.

"Si j'étais Roi", mélodie d'ailleurs inachevée, sur une poésie de Victor Hugo, dédiée à Miss Agnès, est datée du 6 avril 1884.

Anatole PERDU, comme violon d'Ingres eut deux passions :

Le jeu de dames : malgré sa cécité et grâce à un jeu spécial qu'il avait fait fabriquer, il devint un champion redouté.

La poésie : En dehors des deux pièces annoncées plus haut, il est l'auteur d'un recueil de vers qui ne comprend pas moins de vingt pièces.

Très éclectique, il effleura bien des sujets.

"Là, nous reconnaissons le Vrai Roi de la Terre ;

"L'homme faisant trembler d'ivresse sa Volonté

"Le brin d'herbe et le roc, Voici le Prolétaire,

"Le soldat du travail^ seul champ d'égalité."

(Le Prolétaire, p. 38)

"Pourquoi donc t'enfermer dans cette salle sombre ?

"Dis-moi, fille de charité ;

"Qu'as-tu fait du manoir où se dresse dans l'ombre

"Le donjon en sa majesté ?"

(La Fille de Charité, p. 7)

Mais c'est Dourdan et ses environs qui attisent sa verve :

"Je préfère ma Beauce et ses refrains champêtres

"Et ses chants d'alouettes..."

(Mes Hurepoix, p. 20)

"Mignonne, viens-tu par la plaine

"Voir jaunir les blés d'Hurepoix ;"

(Les blés d'Hurepoix, p. 34)

"Sur l'Orge, ce ruisseau dont l'Hurepoix s'honore,

"Une petite ville étale sa splendeur

"Au soleil qui, depuis près de 6,000 ans, dore

"Un sol où croit l'asperge en toute sa saveur.

"De vieux remparts troués semblent vouloir encore

"Lutter contre le temps ce grand dynamiteur ;

*"De vieux clochers jaunis attestent qu'on adore
"De temps immémorial, ici, le Créateur,
"Mais rien que bonnes gens allant à leurs affaires,
"Rien qu'esprits délicats et rien qu'amis sincères,
"N'en ai-je pas assez dit pour nommer Dourdan "*

(Sonnet, p.26)

"O ! ruines de Louye ! Etrange solitude"

(Les ruines du Couvent de Louye, p. 28)

"Va, colosse muet, en ta mante de pierre

"Tu peux longtemps encore défier l'avenir,"

(Le donjon de Dourdan, p.29)

"Honneur donc à la Ville où la Vertu modeste

"Nous éclot chaque nouvel an.

"A d'autres, plus heureux de vous chanter le reste

"Moi, je redis "GLOIRE A DOURDAN. "

(La Rosière, p. 39)

Poète et musicien, chantre de son pays, Anatole PERDU mourait célibataire le 18 avril 1898 et est enterré dans le cimetière de Dourdan.

Nous nous devons de rappeler son souvenir.

J. CHANSON

Article paru dans le bulletin "Les Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline" -
14e bulletin, année 1952, pages 36, 37 et 38,



Dans notre bulletin 5, un article de notre ami A. Garriot est paru et avait pour sujet les inondations de l'Orge.

D'inondation il a été question, mais, pas à cause de la rivière. Le 21 juillet 1982, en fin de journée, un long orage déversant des trombes d'eau s'est abattu sur la ville et la région. Cette subite et forte pluie n'a pas été du goût des égouts qui sont loin de pouvoir contenir un énorme débit. Ils ont vite été engorgés et submergés, tandis que les riverains de la rue du Puits-des-Champs (notre photo) faisaient ce qu'ils pouvaient afin d'empêcher l'eau d'entrer dans les habitations, ce qui s'est avéré vain puisque l'on a noté dans les rez-de-chaussée une hauteur de 20 à 30 centimètres. A l'heure où ce bulletin paraît beaucoup de promesses ont été formulées par toutes les parties concernées par ce problème, mais seront-elles tenues ? Les riverains de ce quartier le sauront peut-être lorsqu'un orage éclatera le prochain été et qu'ils seront à nouveau inondés.

J.-L. PRETER

(Photo du même auteur)

LES COURS D'EAU DE L'ESSONNE

Le Nord de notre département est "coupé" sur 25 kilomètres par la SEINE. Cette dernière a plusieurs affluents ayant tout ou partie de leur cours dans le département de l'Essonne.

L'on note ainsi sur la rive droite : l'HAULDRES et l'YERRES ;

sur la rive gauche : l'ECOLE, l'ESSONNE grossie de la JUINE qui

possède elle-même des affluents : la

CHALOUETTE et l'ECLIMONT.

N'oublions pas de citer également l'ECOUTE-S'IL-
PLEUT et l'ORGE.

L'ORGE

qui coule durant 50 kilomètres est elle-même grossie : sur sa rive droite par la RENARDE dont le cours est renforcé par la MISERE ;

sur sa rive gauche par la REMARDE grossie par la PREDECELLES et l'YVETTE renforcée elle-même par le ROUILLON.

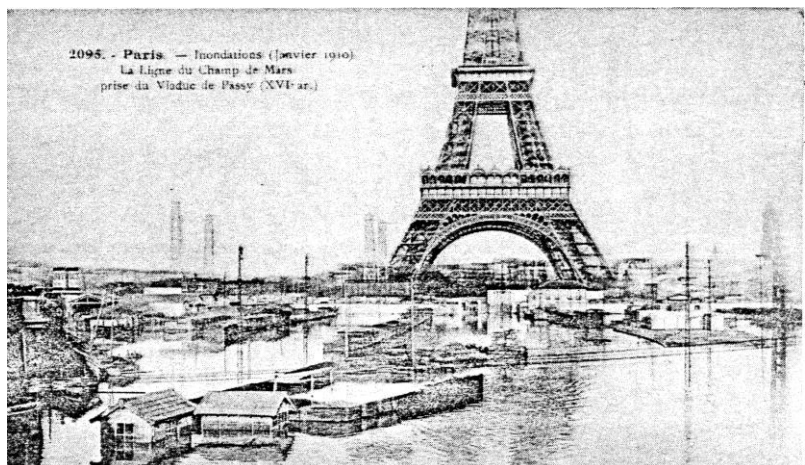
Enfin, au Nord du département coule la BIEVRE qui va finir tristement son cours dans un égout parisien.

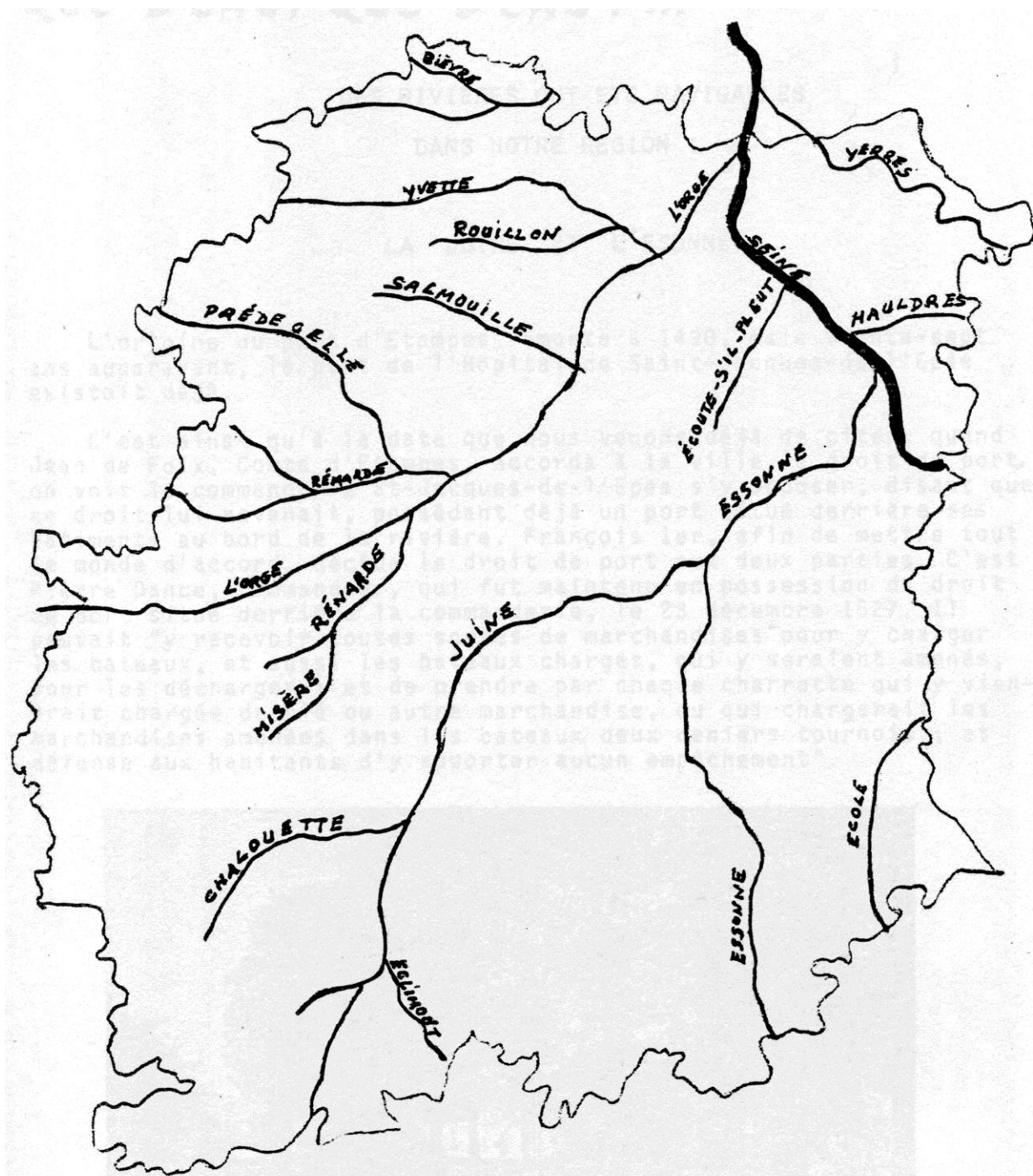
De façon générale, tous les cours d'eau traversant notre département ont une pente faible.

(Texte recueilli dans "Découverte d'un département l'ESSONNE - 91 de Jean Charles - Editions Delalain, 128, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris) .

Les inondations de Paris, le 28 janvier 1910, où l'on nota 8,50 m d'eau au pont de la Tourelle (4e et 5e arrondissements)

Fonds Garriot





LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE.

Fonds A. GARRIOT

QUE D'EAU, QUE D'EAU ! ...

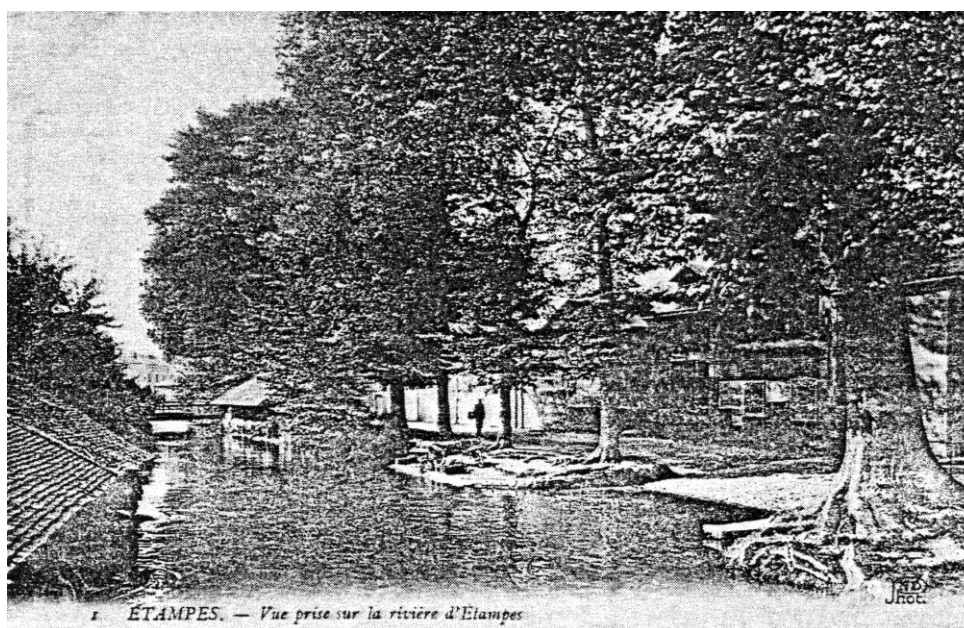
DES RIVIERES ONT ETE NAVIGABLES

DANS NOTRE REGION :

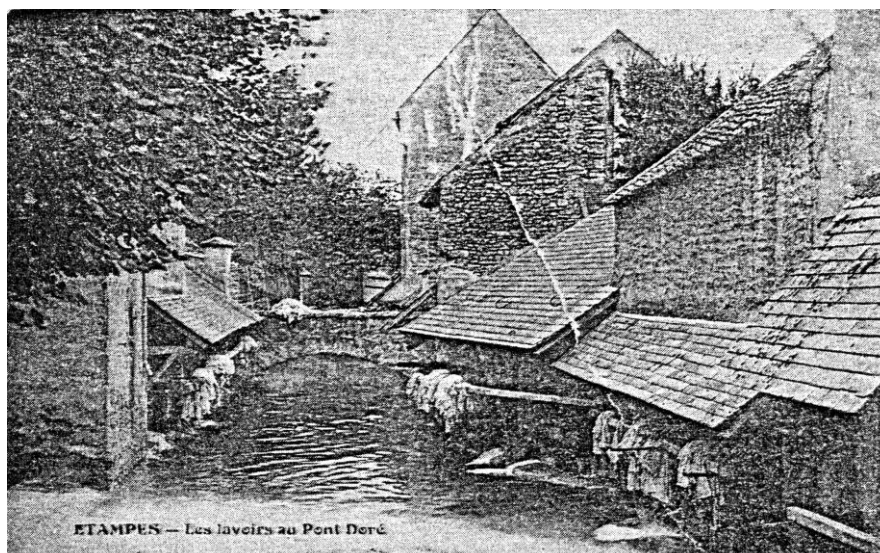
LA JUINE ET L'ESONNE

L'origine du port d'Etampes remonte à 1490, mais trente-sept ans auparavant, le port de l'Hôpital de Saint-Jacques-de-l'Epée existait déjà.

C'est ainsi qu'à la date que nous venons déjà de citer, quand Jean de Foix, Comte d'Etampes, accorda à la ville le droit de port, on voit la commanderie St-Jacques-de-l'Epée s'y opposer, disant que ce droit lui revenait, possédant déjà un port situé derrière ses bâtiments au bord de la rivière. François 1er, afin de mettre tout le monde d'accord, décida le droit de port aux deux parties. C'est Pierre Dance, commandeur, qui fut maintenu en possession du droit de port situé derrière la commanderie, le 23 décembre 1527. Il pouvait "y recevoir toutes sortes de marchandises pour y charger les bateaux, et aussi les bateaux chargés, qui y seraient amenés, pour les décharger ; et de prendre par chaque charrette qui y viendrait chargée de blé ou autre marchandise, ou qui chargerait les marchandises amenées dans les bateaux deux deniers tournois ; et défense aux habitants d'y apporter aucun empêchement".



La rivière du Port des Prés-Larry Fonds A. Garriot.



D'autre part, le Maire et les Echevins pour les habitants furent aussi maintenus "au droit de port qui leur avait été octroyé, depuis les fossés de la ville jusqu'à une ruelle descendant du bout du Faubourg Evézard aux Prés". (1)

Le port de la commanderie était situé à un kilomètre au-dessus de celui des habitants d'Etampes. Ce dernier était long de 64 toises (113 mètres) et large de 24 toises (47 mètres). Quant au canal, il mesurait dans sa largeur minimum 10 mètres (2)

Jusqu'au XVIII^e siècle, par la Juine et l'Essonne, on remontait le blé et le vin d'Etampes à Corbeil.

A Etampes, des appellations nous rappellent l'existence de ce port : Place du Port, abreuvoir du Port, parking du Port.

Enfin; Madame S, Rivière, dans son ouvrage édité en 1981 "La vallée de la Remarde" cite :

"La Juine et l'Essonne, malgré leur maigre débit et le nombre de biefs de moulins, sont navigables. Elles portent "de longs bateaux de vins et de bleds" partis du port d'Etampes (établi en 1490 et rendu navigable en 1558-1560 - En 1521, un arrêt du Parlement fixe à Etampes l'endroit où devrait être placé le port d'embarquement", (page 110)

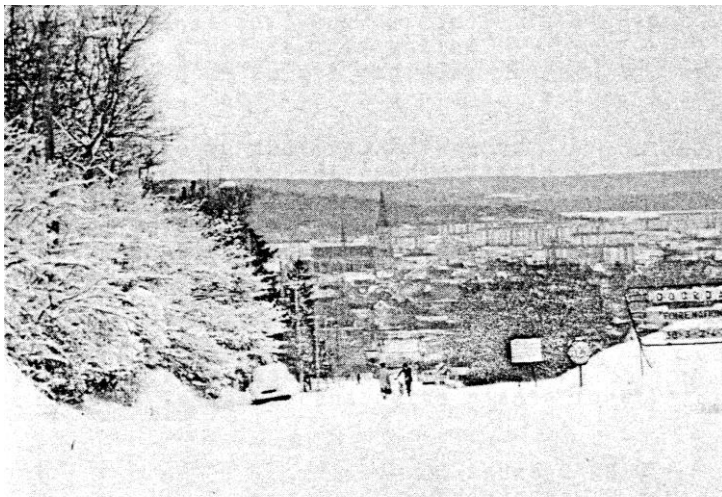
A. GARRIOT

1. Etampes ville royale, chanoine Guihourgé, p. 127 à 131 (Fonds J.-L. Prêter)

2. Les rues d'Etampes et ses monuments : Léon Marquis (1881) (Fonds A. Garriot)

DOURDAN SOUS LA NEIGE

*Quel ensemble féerique est la forêt revêtue de sa blancheur immaculée
Avec ses branches pliant sous l'imposant poids de la neige et du givre,
les couvrant en entier.
Oh quel ravissant paysage que je ne me lasse pas de regarder pour
inaccoutumière rareté.
D'un long regard, j'embrasse cet océan blanc presque irréel dont
je me délecte à volonté.
Ayant été oublié dans ce tableau, jalousement, le soleil montre tardivement
son pâle disque blafard
Suivi d'un début de dégel et du craquement des cristaux de glace
Qui pareils à des larmes moroses
Tombaient en longues gouttes rigides sur mes solides épaules.
Comme un enfant émerveillé, j 'avançais péniblement sur la neige glacée
Qui craquait sous mes pieds bottés.
Le ciel, la forêt et la terre ne faisaient plus qu'un
Et tel un lutin, je me croyais déjà dans un autre monde... lointain
En disant avec juste raison que ma forêt est belle en toutes saisons
Et qu'elle encadre merveilleusement notre ville,.. Grandiose
Où s'étagent graduellement jardins, maisons et monuments
En fait de notre belle ville que j'aime éperdument, un vrai enchantement.*



A. GARRIOT

Vision réelle de Dourdan
le lundi 20 février 1978

CASCADE EN FORET DE DOURDAN

Dévalant la douce pente de la vallée,
Creusant un passage sinueux et dallé.
Mettant à nu
Des blocs de grès dur,
Descendant en cascades,
Bruyant par ses eaux d'écume blanchâtre,
Anime ainsi ce site,
Ce coin de nature dans la vie.
Pour les amoureux de la nature,
C'est un décor riant de fraîche verdure,
Où on aimerait y passer la journée,
Dans cette verte et pittoresque vallée ;
Car cette cascade proche de Dourdan
Est unique dans la région environnante.
Comme j'aime prêter une oreille musicienne
Aux bruissements de la chute de ses eaux diluviennes
Dont la pureté et la transparence me laissent voir le fond de son lit.



Où elle glisse sur les blocs de grès et les cailloutis,
Se couche chaque soir, loin des regards indiscrets,
Pudiquement cachée au milieu de cette ravissante forêt.
Pardonne-moi de t'avoir violée,
En souillant tes eaux de mes pieds bottés,
D'un profond regard amoureux,
Tandis que je me penchais sur tes flots tumultueux ;
Tu m'as murmuré à l'oreille, tout bas :
" Tu es mon seul amour ici-bas,
" Car pendant toute la période de l'été

"Mon lit est asséché.

" Je disparaîs ainsi aux yeux de tous... éloignée

" Pour te garder à moi seul en entier.

" Sous le regard d'un soleil radieux,

" Si tu veux... à l'abri du modernisme, restons ensemble... heureux"

Dans ta robe verte au seuil du Printemps,

Comme tu es belle et combien resplendissante.

Des larmes de regret perlent à mes yeux

Lorsque je te quitte... amoureux.

Bruyant par ses eaux à écume blanche,

Après chaque pluie,

Tu augmentes ton débit,

T'écoules dans le fossé,

Dans ce magnifique décor boisé,

Dévalant la pente en cascades sur les grès

Faisant chanter tes eaux dans cette riante forêt.

André GARRIOT
(dimanche 19 mars 1978)

Esquisse d'une histoire

L'Eglise Notre-Dame de Sermaise

par J.-J. IMMEL

Notre titre est en lui-même évocateur ; il veut dans la mesure du possible, mettre en place une trame historique et architecturale dans laquelle le temps pourra, au gré des recherches, combler les carences et les lacunes.

Nous n'avons pas la prétention d'écrire l'histoire de l'église de notre village et encore moins faire œuvre d'historien. Notre but est simplement de solliciter la curiosité de ceux et celles pratiquants ou non, qui s'intéressent aux œuvres d'architecture dites "rurales".

Nous essaierons d'aborder ce travail sous deux aspects, l'un historique, l'autre architectural.

HISTORIQUE : A part quelques rares données livresques, (voir bibliographie), il n'existe pas grand-chose sur l'histoire de l'église Notre-Dame de Sermaise.

Nous savons que la fondation de l'édifice la plus ancienne remonte au 10 -ème siècle, sous le vocable de St. Martin (1) et qu'il appartenait à la juridiction de l'archidiacre de Chartres qui nommait à la cure.

Nous ne savons rien de plus, dans l'état actuel de nos connaissances, sur la date d'édification de notre église.

Il ne faut pas oublier que le Xème siècle est dit "obscur" par les historiens, car invasions de toutes sortes, changements de dynasties, établissement d'une féodalité turbulente, famines et épuisement général sont les traits marquants de cette période de notre histoire.

Un problème se fait donc jour à savoir :

- l'église au Xème siècle est sous le vocable de St. Martin,

or en 1982, l'église est sous le vocable de Notre-Dame.

Que s'est-il passé en 900 ans ?

Nous savons qu'au XIVème ou XVème siècle (recherches à faire) l'église a appartenu à la puissante abbaye bénédictine de Coulombs en Eure-et-Loir ; cette abbaye fut fondée en 930, puis détruite par les Normands, réédifiée en 1028 par Roger, Evêque de Beauvais, fils d'Eudes 1er Comte de Chartres.

Parmi les possessions de Coulombs, nous avons noté dix prieurés dans le diocèse de Chartres dont Notre Dame de Sermaise.

Nous notons au passage que le vocable a changé et que Saint Martin n'est plus présent.

Mais si l'on bâtit une église à Sermaise, c'est que la région était peuplée. Il est probable que selon l'usage des églises paroissiales et priorales, le chœur de l'église était réservé aux moines de Coulombs et la nef aux fidèles.

Il pouvait, en partant de là , y avoir deux patronages (Saint Martin et Notre Dame) dont l'un gagna petit à petit tout l'ensemble de l'édifice.

Cette église du 10^e siècle fut certainement pauvre mais solide : ce qui semblerait nous le prouver, c'est que l'édifice actuel est daté 12^e siècle, (pour certaines parties telles que le clocher) et qu'elle a supporté , à notre connaissance, deux restaurations importantes au XV^e siècle et au XVIII^e siècle.

A quel moment l'abbaye de Coulombs abandonna l'église de Sermaise ? Nous n'en savons rien, dans l'état actuel de nos connaissances.

Par contre, de nouveaux usufruitiers se font connaître avant le XVI^e siècle sous le nom de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, nom qu'ils perdirent en 1530 pour prendre celui de Saint Jean de Latran.

La commanderie parisienne possédait, entre autre chose :

- La commanderie de Chauffour qui détenait :

- a) le fief de Vausalmon et l'église de Villeconin.

- b) le fief de Saint Evroult.

- c) la chapelle de Fourchainville (qui dépendait de l'église de Villeconin)

- d) le fief de Sermaise comprenant : l'église, le cimetière (à l'époque autour de l'église), des maisons le long de la rivière d'Orge (2).

A quelle époque ces usufruitiers disparaissent-ils ? Nous n'en savons rien.

Nous avons signalé précédemment que le XV^e siècle avait vu une importante restauration de notre église. Une preuve en est la pierre tumulaire de la famille d'Hémery seigneur de Sermaise et Blanchefouasse dont l'un des trois personnages gravés porte la mention "fondateur de l'église de Sergmès".

Il est probable que l'on a voulu souligner, par cette mention, la restauration qui eut lieu au XV^e. car, après les guerres de cent ans et les différents ravages infligés à la région, presque toutes les églises qui avaient servi de bastilles aux Anglais et aux Français avaient besoin d'être refaites. C'est peut-être la date d'une consécration qui avait lieu habituellement après la restauration de l'édifice (3).

Une pierre à l'intérieur de l'édifice placée au-dessus de l'entrée principale, portait la date de 1786 où des travaux importants de réparations ont dû être exécutés. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver la trace de la dite pierre et les archives communales ayant, dans leur majeure partie disparu , les difficultés ont été nombreuses.

Notons au passage, qu'en ce qui concerne le cimetière, ce n'est qu'en 1853 qu'il fut transféré où il est actuellement.

Parmi les péripéties qu'a connues notre église, nous noterons celles concernant son curé réfractaire parti en 1792 et recherché par le District (4) ; le vicaire, Charles Rabourdin, fut guillotiné le 1er juillet 1794 avec son frère. Ils habitaient le "Prieuré de Blancheface".

En ce qui concerne les inventaires des objets de la fabrique, celui du 13 mars 1906 indique :

- un tableau de l'immaculée conception (disparu aujourd'hui).
- une pierre murale scellée représentant les restaurateurs de l'église.
- 18 stalles en chêne scellées.

Sont classés monuments historiques :

- les vantaux de la porte XV^e siècle le 12/07/1912.
- un lutrin XVIII^e siècle le 21/11/1930 époque Louis XV (disparu aujourd'hui) .
- une dalle à effigie de Gille de Hemery + 1504, Louis de Hemery et Catherine d'Escrones + 1512, classée le 12/07/1912.

Les registres paroissiaux remontent à 1675 et d'après eux, nous avons dénombré 8 personnages de la famille Hemery, ensevelies dans l'église même. Dès 1966 et dans un recollement en date de l'année 1975, on indique que le lutrin a disparu ; puis sont nouvellement classés :

- la chaire à prêcher, bois sculpté XIX^e siècle le 23/12/1974 (ce qui n'a pas empêché des vandales de décrocher cette chaire et de faire du petit bois de l'escalier qui y accédait !).
- le tabernacle bois peint XVIII^e siècle (se trouvant dans la sacristie), le 19/02/1975.

En instance d'instruction, nous signalons la cloche qui date de 1533 (sous toute réserve car les inscriptions se trouvant autour d'elle sont à l'étude).

Une deuxième cloche existait puisque son emplacement est encore visible ainsi que la charpente correspondante. Nous ne possédons aucun renseignement sur elle. Aurait-elle été fondue pendant la révolution ?

Voilà très succinctement résumées les recherches entreprises depuis trois années sur notre église. Nous pensons que beaucoup de choses sont encore à découvrir et nous invitons tous ceux et toutes celles qui détiendraient d'autres informations à nous en faire part ; d'avance merci.

L'ARCHITECTURE : L'église de Sermaise, comme beaucoup d'édifices cultuels de la région est bâtie sur un plan rectangulaire de 30,00 m sur 16,40 m, orientée Est-Ouest.

Elle est composée d'une nef et deux collatéraux comprenant cinq travées. Le clocher qui est la partie la plus ancienne, peut être attribué au XII^e siècle. Le tout est traité avec sobriété.

Elle est entièrement voûtée sur croisées d'ogives reposant sur des piliers octogonaux dont certains comportent des colonnettes engagées à l'exception de la travée située sous le clocher qui est couverte par une voûte en berceau, chose assez exceptionnelle.

Deux porches donnent accès à l'église ; celui de l'Ouest est sans doute le plus ancien puisqu'en plein cintre et semble dater du XII^e siècle.

Le deuxième porche, au Sud, est plus récent et daterait du XV^e ou XVI^e siècle. Il est couvert par une charpente du XV^e dont le lambris a été restauré en 1980 par M. A. MANENT ainsi que la couverture en tuiles plates de l'église.

L'éclairage se fait par les collatéraux, au moyen de petites baies à arcs brisés ;

Celle de la troisième travée Sud comporte un meneau et est ouvragée. Le clocher de forme carrée comporte trois étages dont deux éclairés par des baies, une par face au premier et deux au second. On y accède par une tourelle constituée d'un 1/2 hexagone en saillie du clocher montant jusqu'au 1^{er} étage.

Cet édifice abrite un bel escalier à vis entièrement constitué en pierre jusqu'au premier niveau. L'accès au deuxième niveau, où se trouvait le mécanisme de l'horloge, se fait par une échelle de bois.

Le dernier niveau, où se situe la cloche et l'actuelle pendule (en révision) est accessible par une deuxième échelle en fer. On peut, de là admirer le village de Sermaise ainsi que la vallée environnante. Une restauration serait à entreprendre sur les abat-sons, endommagés par les intempéries.

Le clocher est terminé par une toiture en bâtière et est comme le reste de l'église, couvert en tuiles plates sauf pour la tourelle traitée en pierre.

Nous savons que cette toiture a été, dans son ensemble, dévastée par l'ouragan du 30 août 1951.

Les vitraux du côté Nord, au nombre de cinq, ont été refaits depuis le 01/11/1970 et sont l'œuvre du peintre verrier de Versailles, M. RIPEAU. Ils ont été taillés dans du verre ancien aux couleurs claires et forment des losanges donnant une belle lumière.

Le vitrail placé au-dessus de l'entrée Ouest, représentant la Vierge et l'enfant a été offert en 1970 par Mme MAITRE en souvenir de sa mère Mme Marie GRASSER.

Le vitrail se trouvant au-dessus du baptistère a été offert par M. DEBONO en 1974.

Les vitraux côté Sud sont de deux époques différentes. Les deux plus anciens datent du siècle dernier et sont placés dans des fenestragés ouvragés. L'un représente vraisemblablement l'instruction du Christ et l'autre Saint Ferdinand en chevalier à côté de Saint Alphonse de Liguori. Dans le registre inférieur se trouvent deux médaillons entourant deux portraits d'abbés dont l'un porte le nom de Lesot de Mondétour daté de 1881. Les vitraux de couleurs bleu et rouge ont été offerts par M. Cochet et datent de 1965.

Quelques petites curiosités sont à souligner telles que trois culs de lampe en grès représentant des figures grotesques. Ces sculptures sont employées dans les

églises à partir de la fin du Moyen Age début de la Renaissance et ont pour fonction la reprise des retombées de voûtes. Les nervures des voûtes de SERMAISE correspondent bien à la fin du XVème début XVIème. Il y a donc tout lieu de croire que les culs de lampe ont le même âge que les voûtes, puisque placés en angle elles ne possédaient pas de colonnette en délit.

A remarquer aussi les clefs aux croisées d'ogives.

Sur les arcs qui s'éparent la nef des bas-côtés, se trouvent deux blasons. Le premier possède une belle fleur de lis, et se situe à la troisième travée côté nef. Le deuxième blason a trois fleurs de lis ; il est coupé par l'enduit des voûtes, et se situe à l'opposé du précédent.

Voilà ce que nous avons pu glaner comme informations sur notre petite église. Bien des choses sont encore à découvrir et à raconter.

Un travail de comparaison reste à faire sur la région, car les églises ont toujours quelques points communs ne serait-ce que sur les sculptures, mais aussi dans les constructions mêmes.

Classer les informations, les répertorier, les comparer, les sélectionner et les exploiter pour mieux comprendre l'homme dans son environnement et par là même sa place face à ses œuvres qui paraissent les plus humbles

L'histoire est avant tout, la science d'un changement donc d'une évolution permanente. Nous ne saurions placer cette petite étude comme une fin en soi mais plutôt comme un questionnaire auquel seules les futures recherches locales répondront. Faire de l'histoire locale n'a de sens que dans la perspective de mieux maîtriser la masse d'informations diverses qui nous assaille, de critiquer, de démystifier, de ne pas se laisser prendre facilement aux dogmatismes

Les hommes et les femmes dont nous essayons de percevoir les mœurs à travers nos petites recherches, sont nos ancêtres et par là même nos comportements dépendent en grande partie des leurs car ils sont parvenus jusqu'à nous. Voilà comment nous concevons, à l'heure actuelle, l'esprit dans lequel nous abordons une étude, la plus petite soit-elle.

Pour la petite histoire, nous reproduisons un procès-verbal de visite de la paroisse en l'année 1660.

TIRE DES PROCES-VERBAUX DES VISITES EFFECTUEES DANS LE DOYENNE DE ROCHEFORT PAR M. LE DOYEN EN L'ANNEE 1660

Le lundi 29 du dit mois d'avril de la même année mil six cent soixante, nous nous sommes transportés vers les 9 heures du matin en l'église paroissiale de Notre-Dame de Sermaise où nous avons été reçus par messire Louis de Broutillon prêtre curé du dit lieu, assisté de maître Nicolas Boursin son vicaire et de Nicolas Cadot, l'un des gagiers du dit lieu, ou ayant fait les visites ordinaires, nous n'avons rien trouvé qui ne soit en tout bon ordre.

- Item sur la demande que nous avons faite à M. le curé si tous ses paroissiens avaient parfait à la pâque, il nous a répondu que oui, hormis deux valets du Moulin de la Rachée qui par libertinage n'ont parfait, sur quoi nous avons exhorté le dit curé de les en avertir une fois en présence de deux témoins et en cas de refus les citer avec le promoteur Jouanet par devant M. l'official de Dourdan pour y déclarer leurs raisons et quelle religion ils veulent embrasser.

- Item sur ce que nous avons appris que quelquefois, durant le service, il y a quelques personnes qui hantent le cabaret. Nous avons exhorté à M. le curé d'y prêter la main ou, et s'ils refusent, d'acquiescer à ces semonces, les citer à la requête de M. le Procureur du roi de Dourdan pour se voire condamner à une amende.

- Item ayant interrogé les enfants, nous les avons trouvés assez bien instruits.

Fait et arrêté les an et jour que de sus en présence du dit sieur curé et du gager sus nommé qui avec nous ont signé la présente.

Signé : BROUTILLON curé

DUHAIR

LEROY doyen.

Jean-Jacques IMMEL.

BIBLIOGRAPHIE :

- Archives Départementales d'EURE et LOIR coffret G 810. Procès-verbaux des visites paroissiales dans le doyenné de ROCHEFORT pour les années 1660 -1665-1667-1669-1671.
- Archives Départementales de l'ESSONNE. Fouillé du diocèse de VERSAILLES par l'Abbé GAUTHIER - PARIS 1876.
- COULOMBS - Cartulaires Français par Henri STEIN - PARIS 1907.
- Province Ecclésiastique de SENS - 1904 - (Fouillé de 1350). Archives Départementales d'EURE et LOIR.
- Cartulaires des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem établi par DELAVILLE LE ROULX - tome 1 document 1185.
- Monographie d'Instituteur - SERMAISE 1900 - Microfilm aux Archives Départementales de l'ESSONNE.
- Annuaire du Département de SEINE et OISE pour 1869 page 553. Archives Départementales de l'ESSONNE.
- Chronique d'une ancienne ville royale DOURDAN - J. GUYOT 1869.
- Histoire de la ville et de tout le diocèse de PARIS - Abbé LEBEUF 1883 - 7 vol.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à constituer ce dossier sur l'église de SERMAISE et qui nous ont encouragé par leurs conseils.

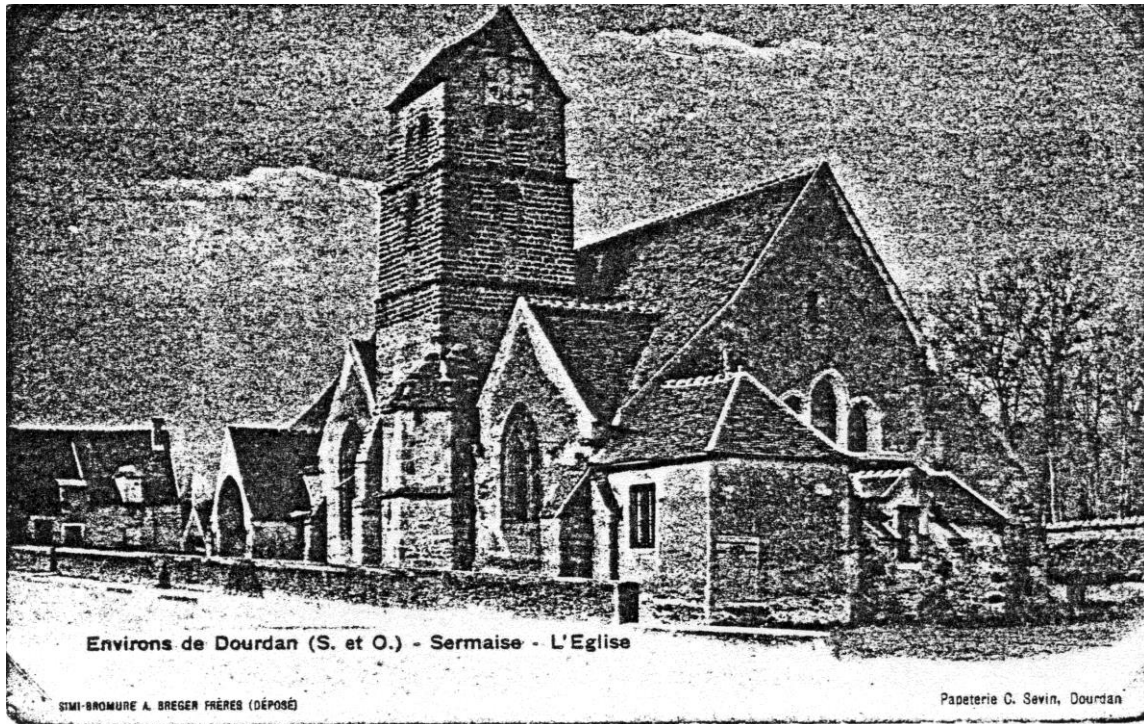
- Madame CAVAILLER Directeur des Archives Départementales de l'ESSONNE.
- Sœur Lydia, Archiviste au diocèse de VERSAILLES.
- Madame PEPRAETERE-DARGERIE Conservateur au musée de GUIRY en VEXIN.
- Monsieur DEBONO Maire de SERMAISE.
- Monsieur Serge PINSON, photographe éclairagiste.

-
1. Rouillé de Chartres. Prieurés avant 1789 page 270.
 2. Les Commanderies du Grand Prieur de France par E. MANNIER 1872 tome I pages 43, 44.
 3. Voir Bulletin Municipal de SERMAISE 1979 - 1980.
 4. Archives de SEINE et OISE 758 bis.

CULS DE LAMPE



EGLISE NOTRE-DAME DE SERMAISE (91)



MON ARBRE

DANS MON ARBRE JE ME SENTAIS COMME UN. OISEAU.
SI PRÈS DU CIEL ; POURTANT C'ÉTAIT UN DE CES SAULES
DONT LA TÊTE, ATTENTIVE AU MIROIR DU RUISSEAU.
SEMBLE NE PLUS POUVOIR TENIR SUR LES ÉPAULES.

SON VENTRE M'A SERVI D'HORLOGE ET DE MANTEAU.
SES FOURCHES ONT PORTÉ MES NIDS PLEINS DE SYMBOLES.
DE SON ÉCORSE EST NÉE LA PROUE DE MON BATEAU.
MES FLÈCHES ET MON ARC DE BRANCHES BÉNÉVOLES.

J'AI TAILLÉ DES SIFFLETS AUX ELFES DES ÉTANGS.
ESPÉRANT QU'ILS JOUERAIENT MES AIRS DE TEMPS EN TEMPS :
J'AI MOUCHÉ LES RAMEAUX OÙ BOUILLONNAIT LA SÈVE ;

DE LÀ-HAUT, J'AI RÉGNÉ SUR UN PEUPLE DE FLEURS,
ET POUR MIEUX OUBLIER TOUS MES PETITS MALHEURS,
A SA CIME, J'AI BIEN DES FOIS COUVÉ LE REVE.

LOUIS DELORME

ARBORESCENCES 1982

LE GEAI

Le geai m'a volé bien des glands,
Je suis tout de même content ;

La fauvette a cousu mes feuilles,
Pourtant chaque année je l'accueille ;

Le vent saccage mes rameaux,
Je lui pardonne à demi-mots.

Les amoureux gravent mon fût ...
- Abrite-nous ! Pas de refus.

L'homme vient me décapiter :
Je tomberai du bon côté ;

La tempête vienne m'abattre :
Je réchaufferai plus d'un âtre.
C'est que je suis de bonne sève.
De bonne souche, bonne humeur ;
J'ai mes racines sous les fleurs,
Ma chevelure dans le rêve ;

C'est que je suis de bonne humeur
Et je ne connais pas la haine.

Louis DELORME
ARBORESCENCES 1982

PSAUME

L'arbre est un cri de joie qui monte de la terre
Et rend grâces au ciel de sa fécondité ;
L'arbre est une fontaine au milieu de l'été
Qui donne sa fraîcheur au rêveur solitaire.

C'est une harpe d'or qui frémit des caresses
Qu'invente, pour lui seul, la brise de midi ;
L'arbre est un compagnon venu du paradis
Qui sait, mieux que quiconque, éloigner mes tristesses.

L'arbre est un confident qui comprend mon angoisse
Et tâche d'apaiser mes coups de désespoir ;
L'arbre est un ami sûr qui chuchote, le soir,
Des paroles d'amour dans les feuilles qu'on froisse.

L'arbre, à qui sait l'aimer, découvre son visage,
A qui sait le saisir, raconte ses secrets,
A qui sait le vouloir, découvre la forêt
Et déroule en son âme un vaste paysage.

L'arbre est presque un regard, au seuil de l'aventure.
Un passeur de l'azur qui fait toujours crédit,
Labyrinthe en relief où n'entre que l'esprit,
Qui cache un corps de femme avec sa chevelure.

L'arbre est un sage qui sait mettre un grain de sable
Dans les rouages indérégables du temps
Et qui sait apprécier les joies que l'on attend,
Quand elles sont encor des rêves impensables.

L'arbre est un renouveau qui brasse ma mémoire
Et lui fait retrouver des façons d'autrefois,
L'arbre est à sa manière un pilier de la foi
Qui m'a rendu besoin, sinon raison, de croire.

Louis DELORME

ARBORESCENCES 1982

AU VENT

C'est le vent
Rêvant
Qui s'en va souvent
D'un pas léger, léger de danse.
Le voilà,
Là-bas ,
Qui donne le bras
Aux branches d'orme en forme d'anse.

Il entraîne dans son sillage
Les chemins creux et les villages;
Puis, c'est la forêt tout entière
Qui suit le même itinéraire.

Où vont-ils, ces arbres fourbus,
Ces arbres qu'on croyait bien sages.
De mousse et de lichens barbus ?
Ils se prennent pour des rois-mages
Et franchissent monts et frontières ;
Lassés des haltes séculaires,
Ils iront jusqu'au bout du monde
Pour voir si la terre est bien ronde.

C'est le vent
Rêvant
Qui s'en va souvent
D'un pas léger, léger de danse,
Et pour ses chevaliers servants
C'est jour de voyage et de chance.

LOUIS DELORME
ARBORESCENCES
1982

LE PÊCHER

Ce n'était qu'un pêcher,

*Frêle de trois ramilles,
Mais un pêcher de gourmandise.
Qui pourrait le lui reprocher ?
Certainement pas la chenille
Qui se balançait dans la brise,
Au bout d'un fil,
Depuis le mois d'avril ...*

*Elle voyait la vie en rose
Et retardait l'instant de sa métamorphose.*

LOUIS DELORME

ARBORESCENCE 1982.

LES FEUILLES D'AUTOMNE

SOUS LE VENT DE NOVEMBRE AVIDE DES GRANDS FROIDS,
LES FEUILLES SOUPIRENT ET GEMISSENT D'EFFROI.
LEUR SOUFFRANCE REVÊT UN DERNIER AIR DE FÊTE
CHACUNE POUR PARTIR, TOUTE BELLE S'EST FAITE.

SUR UN FOND DE TEINT VERT, DE JEUNESSE INDOLORE.
LEUR SÈVE S'EN VA ET LEUR ROBE SE COLORE.
SEMÉS D'ÉMERAUDE, LEURS DERNIERS MAQUILLAGES
VONT EFFACER LA PEUR, LES RIDES DU VOYAGE.

QUAND LA VIGNE VIERGE S'EMPOURPRE DE CANDEUR,
LE SAULE ESSEULÉ SE DRAPE DE LANGUES D'OR,
LA BISE DE BRUMAIRE EMBRASSE LEURS SPLENDEURS,
L'AUTOMNE ARDENT, PRÈS DES TILLEULS FRILEUX, S'ENDORT.

PEU À PEU, LA FORÊT SE DURCIT DE TRONCS NOIRS,
LEURS CUIRASSES LUISENT, CLAMENT PARTOUT L'ALARME.
SUR LA TERRE MOUILLÉE, DÉCHUES DE LEURS MANOIRS,
LES FEUILLES ÉTOUFFENT LEURS CRIS NOYÉS DE LARMES.

JEAN ROZE

NOVEMBRE 1982

PLAINES ET VALLONS

Nous invitons nos adhérents et bien d'autres à découvrir quelques aspects de nos richesses régionales, en visitant au cours de l'année 1983» en l'église de Craches, une nouvelle série de trois expositions sur les thèmes suivants :

1°) une reconstitution exemplaire du "milieu de vie" de la plaine de Beauce à l'époque du Stampien, intitulée "Gallardon, il y a 30 millions d'années".

Cette étude historique du passé géologique, fondée sur des méthodes scientifiques, variées et complémentaires, illustrée de nombreux schémas, dévoile ainsi les limites des surfaces terrestres et immergées de notre région, le climat, les développements de la faune et de la flore, etc., toutes matières susceptibles d'intéresser lycéens , étudiants, professeurs, chercheurs et autres amateurs.

2°) un aspect très curieux et souvent inconnu de la statuaire du XIII^e siècle : "Les Vierges ouvrières".

La foi populaire et l'imagination des artistes de l'époque ont permis la création de vierges dont le buste fendu s'ouvre en deux volets qui, déployés, forment un triptyque sur lequel sont représentées des scènes de la vie de la Vierge et du Christ, rappelant ainsi que "Marie méditait et conservait tous ces événements dans son cœur".

3°) L'histoire du maïs depuis ses origines jusqu'à sa culture récente en Beauce.

L'histoire du maïs remonte-t-elle à l'époque de la mer de Gallardon ?
Originaire du continent sud-américain, le maïs a été découvert, sélectionné, cultivé par les peuples Incas, Mayas, Aztèques, Zapotèques. Les Espagnols, lors de la Conquête, l'adoptèrent et le transplantèrent en Europe. Sa culture se propagea dans le Bassin Méditerranéen au XVII^e et au XVIII^e siècle, puis en France. Ce n'est que grâce aux progrès de la génétique, en particulier aux recherches de l' INRA, que le maïs grain put se développer dans la région parisienne, en Beauce, dès les années 1950.

Visite du 15 mai au 11 septembre 1983

Tous les dimanches de 15h à 19h

Sur rendez-vous pour les groupes scolaires ou d'experts

Tel : 484.04.79 ou 484.42.47

Adresse : "Plaines et Vallons", Association culturelle". Boite Postale n° 8, 78660 Ablis.